

# L'ILLUSTRATION.

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N° 75 c. — La collection mensuelle, br., 3 fr. 75.

N° 168. VOL. VII. — SAMEDI 16 MAI 1846.  
 Bureaux, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dep. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Histoire de la Semaine:** Portraits de M. Arago et de Monge. — **Courrier de Paris.** — Les Petits-Théâtres. Entrée du théâtre du Luxembourg. Une loge d'avant-scène du théâtre du Luxembourg. — **Carobine d'honneur** offerte au caporal Lavaissière. Une Gravure. — **Arboriculture.** Une Gravure. — **Ferme et bergerie royales de Rambouillet.** — **Beaux-Arts.** Salon de 1846. 7<sup>e</sup> article. Le village de Castel-Saint-Élie, aux environs de Rome; Espérance;

*Deception. Le pont du Gard; Un déjeuner chez les Kabyles, Le lendemain d'une tempête (base d'Audierne); Un bivouac, souvenirs d'Afrique. — Les chefs-d'œuvre d'un fou. Nouvelle. (Fin) — Leçons, conseils et réflexions, sur l'amélioration de la race humaine et chevaline, à propos du turf en général, et des courses du Champ-de-Mars en particulier. Vingt-quatre Caricatures, par Cham. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Modes. Une Gravure. — Observations météorologiques d'avril 1846. — Correspondance. — Rébus.*

### Histoire de la Semaine.

Le calme plat fait redouter aux marins l'approche de la tourmente; nous ne savons si les élections souleveront l'ouragan, mais les semaines les plus pauvres d'événements, les plus exemptes d'émotions parlementaires et autres se succèdent depuis quelque temps.  
 Le seul événement de la semaine qui n'ait été académique. M. Arago a prononcé, lundi, à la séance annuelle de



M. Arago.)



Monge.)

l'Académie des sciences, l'éloge de Gaspard Monge. La classe scientifique de l'Institut a rarement le privilège de remplir dans ses séances publiques l'étroite enceinte réservée à ces solennités. Mais cette fois le renom de l'orateur, la beauté de son sujet, avaient attiré plus de curieux que n'en pouvaient contenir le centre, les amphithéâtres et les tribunes de la salle des Quatre-Nations.

M. Arago a commencé par établir le point de départ de l'homme dont il avait à retracer la vie : « Le maréchal de Saxe, a-t-il dit, racontait un jour les hauts faits de Chevert, un milieu d'un groupe d'officiers et de courtisans. Tout à coup, un de ses auditeurs l'interrompit en ces termes : « M. le maréchal, la chute de vos éloges nous autorise à penser que l'histoire de Chevert ne vous est pas complètement connue.

Vous ignorez, sans doute, que cet officier était le fils du bedeau de la modeste église de Verdun? — Vraiment! s'écria le héros de Fontenoy; Chevert avait toute mon estime; à partir de ce moment, je lui devrai de la vénération. »

« C'est aussi jusqu'à la vénération que je désirerais porter les sentiments de cette assemblée pour le confrère dont je vais tracer la biographie. Je dirai donc, sans autre préambule, que Louis Monge, le père de l'illustre académicien, était un marchand ambulante, et que dans ses courses autour de la petite ville de Beaune, il ne dédaignait pas d'acquiescer les contes, les rumeurs des ménagères bourgeoises. »

Après cet exorde, M. Arago retraca les sentilles que s'impose l'honnête remouleur pour donner de l'éducation à ses enfants. Gaspard, l'aîné de la petite famille, devint, à son

debut, un sujet d'élite. A quatorze ans, il exécuta une pompe à incendie, et quand on l'interrogea pour savoir comment il avait pu, sans maître et sans modèle, arriver à ce résultat, il répondait : « J'avais deux moyens de succès infailibles : une invincible ténacité et des doigts qui traduisaient ma pensée avec une habileté géométrique. » Bientôt les oratoriens de Lyon le demandèrent à leurs confrères de Beaune. A seize ans, il professa la physique dans leur collège.

Le savant pangériste nous fait suivre Monge à l'école de Mézières, où son génie se développe, puis il nous le montre rivalisant avec les votes de la Convention, qui, pour défendre le sol national menacé d'invasion de tous parts, votait un levé de 300,000 hommes, condamnés à demeurer sans fusils, sans canons, sans poudre, si Monge n'eût su trouver





ton chemin de fer et tes destinées dramatiques? quel oiseau de mauvais augure s'est posé sur ton sol classique? C'est en vain que tu nous convies, par la bouche du masque semi-antique de ton vénérable Odéon, à l'homérique festin théâtral où tu nous sers tout à la fois et du Sophocle et du Gozlan,

et du Ponsard et du Cornille... Soins superflus... peine inutile... *sinistra cornix*... Rien ne peut vaincre la sottise indifférence de l'orgueilleuse rive droite.

Si donc, l'Odéon, toujours agonisant, passe sa vie à fermer ses portes comme un boutiquier en temps d'émeute, que peu-

vent espérer les petits théâtres espacés autour de cette ruine, dans les steppes trans-séquanoises?

Parlerai-je du *Pantheon*? L'histoire de ses redécouvertes, aussi nombreuses que les dynasties chinoises, nous dit assez son triste sort. Placé sous l'invocation du glorieux temple, son



(Les petits théâtres de Paris. — Entrée du théâtre du Luxembourg (dit Bobino).)

voisin, affecté au logement posthume des célébrités nationales, — il justifie le protectorat, et n'est le plus souvent comme lui qu'une lagune néocrope. Il faudrait écrire sur son fronton : « *Aux petits auteurs, la patrie ingrate*. » Mais le *Pantheon* n'a pas de fronton. Cependant, un grand auteur l'honora certain jour des rognures d'un feuillet du *Sicéle*, et le *Capitaine Paul Jones*, hachis dramatique de M. Alexandre Dumas, fit les délices des robustes estomacs du quartier latin, de ce pays dont Flicoteaux est le Véry, et Rousseau l'Aquatique le Véfour. Cet heureux temps n'est plus, et le corsaire Paul Jones, avec sa lachie d'abordage et son porte-voix, n'a pu sauver ou sauver le *Pantheon* : c'est triste pour la place Cambrai. Quant à nous, nous avouons franchement déplorer peu la catastrophe. Jamais théâtre ne fut plus disgracieux ni plus inabordable. Placé au centre d'un cloaque, le *Pantheon* est un caveau funéraire, moins les grands hommes.

Nous ne dirons rien de l'ex-théâtre *Saint-Marcel*, spécialement dédié à messieurs les chiffonniers, ni du théâtre du *Gros-Caillois*, si ce n'est que les vandevilles du premier ont depuis longtemps rempli la hotte de ses abondances, et que le caillois du second, pour n'avoir pas longtemps roulé, n'a amassé aucune moussé.

Au milieu de ces ruines peu imposantes, un seul petit théâtre se maintient et s'obstine à vivre. C'est le théâtre du Luxembourg, vulgairement dit *Bobino*. Il est spécialement cultivé par les étudiants de première année, coeurs novices, peu exigeants en fait de jouissances dramatiques, et par cette race éteinte et fossile qu'on persiste à décorer du nom de *grisettes*. Bobino est un assez vilain petit théâtre où l'on joue comme partout ailleurs, un peu plus que partout ailleurs, des mélodrames emmêlés et des vandevilles soporifiques. Nous avons été, comme tout le monde, étudiant de première année, et nous déclarons franchement n'avoir jamais pu concevoir le

plaisir que nos jeunes disciples de par Barthele et Galien pouvaient goûter à se nourrir d'une pareille littérature, interprétée généralement par des acteurs moins que médiocres.

d'une bouteille de Lafitte. Le voyage d'au delà des ponts est une grande affaire, et puis d'ailleurs quel inappréciable bonheur d'être chez soi, de savourer les délices de l'art dramatique en robe de chambre et en pantoufles, c'est-à-dire le bérêt basque ou la casquette sur l'oreille, et la pipe à la boutonnière! Il ne faut rien moins que tout cela pour expliquer la vogue soutenue de *Bobino*, le seul théâtre de la rive gauche que ne signale point une *réouverture*, au moins une fois par trimestre.

Il ne faut cependant point médire de *Bobino*, car Bobino nous a donné M. Clairville. C'est à ce théâtre que l'heureux auteur du *Diable à Paris* et des *Poèmes de terre malades* a fait ses premières armes et comme comédien et comme vaudevilliste. Il jouait tous les soirs ou quatre choses comme trois ou quatre rôles, dans le bon temps de notre verdoyante jeunesse où le balcon de Bobino nous voyait parfois étaler nos gants jaunes un peu équivoques, et défrayait en outre le répertoire courant de son inépaisable verve. Je ne sais pas trop si ce n'était pas avec lui qu'était intervenu ce fameux traité en vertu duquel l'imprésario assurant à l'auteur dramatique deux petits écus une fois payés par vaudeville représenté, à condition toutefois que ledit poète ne fournirait pas au théâtre plus de deux pièces par semaine. Voilà de quoi bien humilier M. Alexandre Dumas. Dans ce temps-là, je dois le dire, la prose de M. Clairville n'était pas bonne; mais son jeu l'était encore moins. Il a depuis essayé son rouge, classé ses mouches, et jeté aux orties toute sa défrôque dramatique : il a bien fait. Aujourd'hui le pauvre comédien-librettiste de Bobino monopolise le *Vaudeville*, on ne voit que lui sur les affiches; il gagne, dit-on, un argent fou, et cependant il ne fait plus que quatorze pièces par an. C'est un vrai métier de chanoine.

Dans un prochain article, nous passerons en revue les petits théâtres de la rive droite. (La suite à un prochain numéro.)



(Les petits théâtres de Paris. — Une loge d'avant-scène au théâtre du Luxembourg.)

Mais, à vingt ans, quand on débarque de la Palisse on de Chillon, on s'accoumode facilement de n'importe quelle nourriture intellectuelle ou corporelle; on ingère un broc de piquette avec autant et plus de sensualité que plus tard on fera

**Carabine d'honneur offerte au caporal Lavaissière.**

On lisait, il y a quelques jours, dans le *Courrier de Marseille* : « Une petite caisse venant de Paris, et fortement recommandée à l'autorité militaire, vient d'être expédiée en Afrique par le dernier paquebot, à l'adresse de M. Lenormand de Lourmel, chef de bataillon des chasseurs d'Orléans, à Oran. »

Il était réservé à l'*Illustration* de donner à ses lecteurs l'explication écrite et dessinée de cette importante recommandation.

Persone n'a oublié les détails si douloureux pour la France

du combat de Djemma-Ghazaouât, et surtout la belle retraite qu'effectuèrent les braves carabiniers du 8<sup>e</sup> bataillon des chasseurs d'Orléans, qui, sous le commandement du capitaine de Gereaux, sortirent du marabout de Sidi-Brahim, au nombre de quatre-vingts, dont douze seulement purent rejoindre leurs frères d'armes.

Seul de ces douze braves, le caporal Lavaissière conserva assez d'énergie et de résolution pour ne pas abandonner l'arme que l'Etat lui avait confiée.

Madame la duchesse d'Orléans, voulant, au nom du prince

royal son fils, récompenser ce beau fait d'armes d'une manière toute militaire, a chargé M. Lenormand de Lourmel de remettre au caporal Lavaissière une carabine d'honneur, aujourd'hui en route pour Oran, dans cette caisse si bien recommandée.

Cette carabine est du modèle exact adopté dernièrement pour les bataillons de chasseurs d'Orléans, sur le rapport de la commission de l'école de tir, à Vincennes.

Sauf le bec de la crosse, et quelques légers changements dans la forme du sabre-baïonnette et dans la manière de

**DONNE PAR LE PRINCE ROYAL AU CAPORAL LAVAISSIERE-SIDI BRAHIM 7<sup>335</sup> 1845**



l'adapter au canon, ce nouveau modèle est extérieurement semblable à celui de 1840, encore en usage dans les dix bataillons de chasseurs d'Orléans.

Les modifications et améliorations sont toutes intérieures; le mode du forçement du projectile est toujours le même; c'est-à-dire qu'il n'a lieu qu'après l'introduction libre dans le canon; mais, dans le nouveau modèle, la balle, au lieu de s'appuyer par les côtés sur la tranchée de la chambre réservée dans la culasse, repose sur une tige en acier plantée dans

cette culasse, et autour de laquelle se groupe la poudre; le projectile, qui est une balle cylindro-conique, s'appuie sur cette tige; le forçement s'opère au moyen d'une baguette en acier, dont la tête, fraisée, s'adapte exactement sur la partie supérieure de la balle, qui est en forme de cône; on classe cette baguette avec force trois fois au fond du canon, et la dépression est assez prononcée pour forcer la balle à suivre, en sortant, les rayures en forme d'hélice, au nombre de quatre, qui sont tracées dans l'intérieur du canon, et qui impré-

ment à la balle un mouvement régulier de rotation autour de l'axe du tube.

Cette belle arme, sortie des ateliers de M. Montier-Lepage, a été confectionnée avec le plus grand soin; toutes les garnitures de la carabine, ainsi que la poignée du sabre-baïonnette, sont en argent massif richement ciselé; le canon porte, damasquinée en or, l'inscription suivante :

LE PRINCE ROYAL AU CAPORAL LAVAISSIERE. SIDI-BRAHIM. — SEPTEMBRE 1845.

**Arboriculture.**

OPÉRATION DE LA DÉCORTICATION MODÉRÉE SUR LES ORMES ET ARBRES FRUITIERS À PEPINS, MOYENS PROPRES À PRÉSERVER CES ARBRES DE L'ATTAQUE DE *COSMUS gâte-bois* ET DU SCOLYTE DESTRUCTEUR, ET D'EMPECHEUR LE SÉJOUR DE LA PYRALE DES FRUITS POUR LES DEUX ESPÈCES D'ARBRES À PEPINS.

A Monsieur le directeur de l'*Illustration*.

Vous avez inséré, dans votre journal du 20 décembre 1845, le résultat des opérations faites par M. Eug. Robert, sur les ormes des Champs-Élysées et du quai d'Orsay de Paris. — M. Robert, est-il dit, a obtenu l'autorisation en octobre 1845, et aussitôt il s'est mis à opérer sur un nombre d'arbres que l'on ne mentionne pas; la dépense est portée de 50 à 60 cent. par arbre; tous les sujets étaient attaqués par deux insectes, le scolyte destructeur, genre coléoptère, et le *cosmus gâte-bois*, genre bombyx-lépidoptère. Cette opération a été grandement appuyée par trois rapports d'honorables membres de la société royale et centrale d'agriculture de Paris. J'ai l'honneur d'être membre correspondant de cette savante société, ce titre m'a été accordé en récompense de mes laborieuses recherches

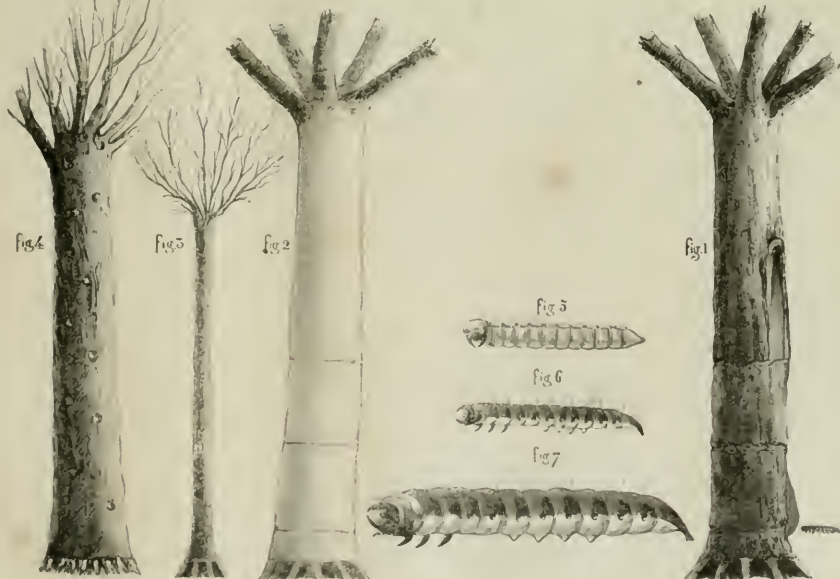


Fig. 1. Galerie, écorce saine, poche et autres détails. — Fig. 2. Arbre décortiqué jusqu'aux couches les plus vivaces pour arrêter les ravages de l'insecte. — Fig. 3. Jeune orme enveloppé tout autour que et gaine pour éviter les mêmes ravages. — Fig. 4. Peuplier du Canada (tremble), dévoré par les larves de la *saperda archyris*. — Fig. 5. Larve de la *saperda* dans toute sa croissance. — Fig. 6. Larve du *cosmus* à un an. — Fig. 7. Idem dans toute sa croissance.

ches. Avant M. Robert, j'ai indiqué la belle découverte en arboriculture qu'il s'attribue. Je dois donc, monsieur le directeur, ajouter à ces trois rapports ce qu'il est nécessaire de pratiquer et d'empêcher sur les ormes dévorés par le *cosmus gâte-bois*, dont on ne cite que le nom dans les trois rapports; car j'ai été étonné qu'on n'y fit pas mention du désordre qu'il occasionne dans l'intérieur de l'arbre. J'ai vu encore qu'il est question du scolyte destructeur, mais sa description n'est pas assez définie, et l'on ne dit pas plus le mal qu'il fait que les ravages que fait le *cosmus*. La description du *cosmus* a été donnée par moi à la société royale avec des dessins, cela ne laisse rien à désirer. Je compléterai donc les idées des membres qui ont apporté tant de zèle à faire valoir une pareille découverte qui, date de 1839 et qui m'est entièrement acquise.

Vous venez par ce qui va suivre, monsieur le directeur, que ce que j'ai l'honneur de vous exposer est d'une grande exactitude; j'inviterai au besoin le témoignage de la société d'agriculture de Rochefort, qui est très-étendue aujourd'hui de voir figurer en première ligne M. Eugène Robert pour une opération dont elle a constaté à mon profit le mérite et les bons résultats dès 1849. Pour vous prouver, monsieur le directeur, que le procédé de la décorication n'appartient exclusivement, je dois citer l'autorité qui m'a invité à la pratiquer, il y a sept ans, pour les arbres ornés.

« Rochefort, le 23 avril 1859.

« Monsieur,

« Vous venez de terminer une opération à laquelle nous devons, je l'espère, la conservation de la belle plantation de la route de Martron. Les nombreux insectes dont cette plantation était atteinte l'auraient inévitablement détruite si votre zèle empressé pour le bien public ne vous avait porté à faire l'application de moyens conservateurs dont vous rechez et vous longue expérience vous ont fait connaître l'efficacité. Il a suffi, monsieur, pour que l'établissement de cette plantation vous fut signalé, pour que à l'instant même vous vîssiez y porter remède. Malheureusement je crains que vous n'ayez été prévenu un peu tard; je lui est grand, et si vos procédés le détruiraient, vous pourriez à juste titre vous considérer comme ayant donné une nouvelle existence à une plantation d'un grand prix pour les habitants de la ville de Rochefort, et dont ils auraient été nécessairement privés.

« Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération pour la plus distinguée. Signé L. Masquelet, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Voici, monsieur le directeur, le résumé du rapport de la commission nommée par la société d'agriculture de Rochefort, le 17 mai 1840, pour inspecter les arbres restaurés.

« L'opération fut faite sur cinq cent vingt arbres (ornes) dans dix jours. En résumé, la commission propose à la société d'adopter les conclusions suivantes : 1<sup>o</sup> L'opération faite aux arbres de la route Martron a eu de bons résultats, dans principalement à l'enlèvement de l'écorce rugueuse, de la mousse, des lichens et à la destruction des larves du *Cossus*; 2<sup>o</sup> M. Chasseriau mérite des éloges pour le zèle consciencieux et désintéressé avec lequel il a dirigé une opération qui a soustrait aux ravages des insectes une de nos plus intéressantes plantations. Signé : Lemoine, Lahaye, Langaudin, L. Faye, rapporteur. »

J'ai eu l'honneur, dès cette époque, de rendre compte à la société royale et centrale de mes opérations et de leurs résultats bien certifiés, sur la décorication modérée des arbres fruitiers et sur ceux de haute tige (ornes), comme de l'efficacité de l'enduit de ma composition que j'ai fixé l'attention de la société restaurés. Pour preuve je vous rapporte dans les Annales de ladite société royale, séance du 18 novembre 1840 : « M. Jammé Saint-Hilaire a communiqué une lettre de M. Chasseriau, de Rochefort, dans laquelle celui-ci rend compte des succès qu'il obtient de l'emploi de son invention pour préserver les arbres des ravages des larves; il annonce aussi qu'il s'est livré à des recherches sur les différents insectes qui attaquent les arbres fruitiers, et ceux des promenades de cette ville, et il les a présentés sous la forme de tableaux à la société d'agriculture de Rochefort qui lui a témoigné sa satisfaction. Cette lettre a été renvoyée à MM. Andoin et Brongniart pour qu'ils donnassent leur avis sur son contenu. »

L'autorité municipale de Rochefort fut tellement satisfaite de mes opérations, que je fus encore invité par elle, le 18 mai 1841, à restaurer trois cent quatre-vingt-sept sujets (ornes), atteints par les larves du *Cossus* et par celles de *Ularis la coquette* qui attaque aussi les poiriers et les pommiers des jardins; plus, cent seize tilleuls dont les larves de la *Saperda carcharias* attaquent les tiges. La société royale et centrale a été instruite de cette restauration, car les Annales de la séance du 17 novembre même année rapportent ce qui suit : « M. Chasseriau appelle l'attention de la société sur le procédé de décorication qu'il a pratiqué avec succès sur les ornés et sur les tilleuls, dans le but de préserver ces arbres des larves qui leur nuisent; par une lettre adressée à M. Jammé Saint-Hilaire, il annonce l'envoi d'un tableau d'entomologie. M. Héricart de Thury est invité, comme président, à en prendre connaissance. Ce tableau avait été demandé par une lettre au nom de la société. »

Dans le même recueil, séance extraordinaire du 25 mars 1842 : « M. Jammé Saint-Hilaire lit une note contenant des observations de M. Chasseriau, de Rochefort, sur ses procédés pour la guérison des arbres détrempés de leur écorce rugueuse ainsi que sur ses travaux entomologiques; il propose de lui accorder la médaille d'or à l'écluse d'Olivier de Serres. Renvoyé à la commission des médailles. »

Dans le même recueil, séance publique du 25 avril 1845 : « M. Guérin-Méneville, au nom de la commission du concours sur les insectes nuisibles, lit un rapport sur les travaux de M. Chasseriau, de Rochefort, ayant pour but la destruction de ces insectes; il propose de lui accorder la médaille d'or désignée. M. Leclerc-Thouin appuie cette proposition qui est adoptée. J'aurai l'honneur de vous faire observer, monsieur le directeur, que dans cette flatteuse conclusion il n'est ni mentionné parlé de la décorication des arbres en ma faveur, opération que j'ai cependant faite d'une manière satisfaisante et à meilleur marché de 100 pour 100 que celle de M. Eugène Robert. La pensée de la décorication n'appartient donc de droit et de fait depuis 1859 pour les ornés, et dès 1857 pour les arbres fruitiers. »

Comment se fait-il, après tout de témoignages, que la commission de la société royale et centrale n'ait pas craint d'attribuer cette découverte à M. Eug. Robert ?

Maintenant, monsieur le directeur, portez votre attention sur ce qui est dit des deux insectes nuisibles, dans le deuxième

rapport : « Nous avons décrit leurs mœurs, leurs habitudes, et de quelle manière arrivait le dépérissement des ornés et ensuite la mort. Ainsi ces insectes, en été, à leur état parfait, se trouvent sur le corps de l'arbre et dans les branches; mais alors ils ne nuisent que peu ou point à la végétation. A l'époque où les ornés perdent leurs feuilles, ils s'abatent sur le corps de l'arbre, et seulement sur ceux dont l'écorce est profondément crevassée. »

C'est de cette manière qu'on établit pour le compte de M. Eug. Robert, les mœurs et habitudes du *Cossus*, qui rivalise, par sa malignité, avec les plus dangereux coléoptères dans la destruction des arbres cétés plus haut. Je dois donc dire, d'après nos observations, que cela est inexact, et je vais établir réellement l'instinct du papillon et ceux de ses larves. — Le papillon *Cossus* femelle est nocturne; lorsque son développement d'insecte parfait est bien établi, il voltige, après le coucher du soleil, dans les arbres ornés, et cherche à s'accoupler. C'est dans le mois de juillet que l'accouplement a lieu. C'est sur la fin de juillet que la femelle cherche sur les troncs des ornés qui ont de dix à quinze ans de plantation, les trous, crevasses ou fortes rayures de l'écorce, pour y déposer sa ponte copieuse, qui est au moins de 150 œufs. Elle se jette aussi sur les peupliers du Canada, dits trembles, et sur le saule, dont la tige très-jeune n'est pas plus grosse que le bras. Cette ponte est placée depuis le niveau du sol sur les ornés, jusqu'à la naissance des branches, et souvent sur les plus voisins de ce point. Après la ponte, le papillon meurt. Les œufs sont glutineux; et ils sont posés, ils restent. L'écllosion des chenilles a lieu du 8 au 10 d'août suivant; les petites chenilles, après leur naissance, dévorent les œufs d'où elles sont sorties. Ensuite elles s'occupent à se bâtir une poche d'un tissu soyeux, rude au toucher, d'une couleur rousse, ce qui les empêche de tomber ou de se séparer. Dans cette position, elles passent l'hiver; elles attendent la solidification de leur mâchoire sans subir pendant tout le temps de leur existence aucun changement dans leur fourrure, immense avantage qu'elles ont sur les autres chenilles. La couleur rousse et la tige noire, qu'elles ont à leur naissance, devient plus foncée quand elles atteignent leur croissance. (Voyez le dessin.)

C'est à la fin du mois d'avril ou en mai que les chenilles s'introduisent peu à peu dans les couches corticales qui sont dilatées par l'effort de la séve, et qu'elles parviennent dans l'intérieur de l'arbre. Elles restent au moins deux ans dans leur position avant que de subir leur métamorphose, et c'est après un an de croissance qu'elles font connaître leur présence dans l'arbre, en formant une petite galerie, qui contourne le tronc de l'arbre; on aperçoit l'écorce soulevée, semblable au trait que fait le grillon-taube, dans une terre légère (Voyez la figure 1). Mais pour parvenir à les détruire dans cette position difficile sans endommager l'arbre, et pour enlever l'écorce rugueuse, on fait servir d'un couteau à deux poignées, comme celui des tonneliers, et à partir du collet des branches jusqu'aux premières racines, enlever l'écorce, pour arriver aux couches les plus tendres, dans tout le pourtour du tronc; lorsqu'on aperçoit les galeries, on détruit les chenilles qui s'y trouvent.

Quant à celles que l'on ne peut atteindre sans endommager l'arbre, il faut avoir des épinglettes d'un fil de fer souple, pour parvenir à les tuer dans leur tronc. Cette opération faite, il faut étendre l'enduit avec un pinceau sur toutes les parties travaillées de l'arbre. Cette première couche doit faire déloger tous les insectes qui sont dans l'intérieur; deux ou trois heures après, on donne une seconde couche, qui bouche les trous ou crevasses, et l'opération est finie. Sur la quantité d'arbres (ornés), qu'aj opérés, je n'ai trouvé aucune larve du scolyte, si ce n'est sur les branches qui se détériorent; depuis l'époque où j'ai exécuté cette opération, je reçois, à chaque printemps, les félicitations de mes concitoyens, pour avoir sauvé une des plus belles allées de la promenade de Rochefort.

Il était donc nécessaire, monsieur le directeur, d'établir la différence d'existence de ces deux larves, dont la plus petite se nourrit des couches corticales desséchées, et parfois immoissées par les pluies, tandis que la larve du *Cossus* dévore les couches les plus vivantes, et baignant avec délice dans une abondance de séve. En outre celle-ci a la faculté d'injecter une liqueur huileuse et infectante, dont elle se sert pour luquer le bois qu'elle rœuait en son, ce qui est sa propre nourriture. Pendant le temps que les larves restent dans l'intérieur, vous voyez la séve découler par les trous qu'elles ont l'instinct de faire pour donner la facilité à l'insecte parfait de sortir du tronc de l'arbre. — D'après cette description, prise sur nature, il est démontré que le scolyte n'attaque pas un arbre plein de vitalité; si s'y noyerait ainsi que sa ponte, c'est incontestable.

Dans le premier rapport sur l'opération attribuée à M. Eug. Robert, il est parlé deux fois du célèbre Linné, relativement au désordre des monches. Pourquoi a-t-on écrit d'en parler une troisième fois, au sujet du scolyte de l'orme? Il l'appelle poëtiqnement le jardinier de la nature, en donnant l'idée, aux agriculteurs, d'élager les branches qui se détériorent, parce que ces insectes se jettent dessus pour y faire leur ponte. Partageant cette opinion, d'après mes expériences, je l'appuie en faisant élever au mois d'août de chaque année cette utile opération sur les arbres qui ont une belle végétation; je ne souffre pas de bois mort ou le moins possible.

A cette époque se rencontrent sur les arbres les insectes parlants du scolyte qui doivent chercher à s'accoupler. Je suppose que la femelle doit chercher à se purger des branches qui ont une tendance à se dessécher, dans le mois de septembre; car en octobre j'ai recueilli plusieurs morceaux d'écorce d'un arbre qui m'ont servi de laboratoire, et les ayant déposés dans l'eau, les petites larves des coléoptères s'élevèrent dans l'écorce au moins trois ou quatre mois d'engourdissement de même que les larves des gros coléoptères. Sur la fin d'avril, en cassant encore un morceau d'écorce, j'ai vu plusieurs insectes parfaits assez bien formés,

mais non assez vigoureux pour sortir de leur position; on voit même encore des nymphes et quelques larves qui n'ont pas subi de transformation. Cet insecte n'est donc pas aussi pernicieux pour les ornés que le *Cossus*, puisqu'il peina resté-il six mois sur les écorces desséchées, à cause de son engourdissement.

Pour prouver à M. Guérin-Méneville la vérité de cette observation, je lui ai fait parvenir, dans le mois de mai 1845, une petite boîte dans laquelle était une douzaine de larves *Cossus* vivantes; plus, des morceaux d'écorces desséchées ou il n'y avait plus de scolytes vivants, des nymphes et des larves. La 1<sup>re</sup> figure représente le désordre que doivent occasionner 53 à 40 larves agissant dans l'intérieur de l'arbre, et qui peuvent être détruits par mon procédé.

La 2<sup>e</sup> figure représente l'arbre décoriqué jusqu'aux couches les plus vivantes. Un an après mon opération, M. Guérin-Méneville en chef, sur mon avis, a fait gratter les grosses branches pour ôter la mousse.

La 3<sup>e</sup> figure représente un jeune orme de six ans, décoriqué légèrement, de la même manière que les arbres fruitiers établis en quenouille dans nos jardins, et graissés ensuite d'un corps gras sans huile, que j'ai composé, d'après les observations de M. Payen (Voyez les *Annales d'agriculture*, séance des 9 et 16 février 1842, à la suite desquelles j'ai fourni de puissantes raisons, qui n'auraient pas dû être oubliées de la savante société.)

Cette décorication sur les jeunes ornés de six ans, en les frotaient ainsi chaque année, pendant trois ou quatre ans, pour effet de doubler le volume de l'arbre. J'en ai acquis la certitude aujourd'hui.

La 4<sup>e</sup> figure est le peuplier du Canada, dit tremble, dévoré par les larves de la *Saperda carcharias*. Il reçoit aussi le *Cossus*; les larves de cette figure, après avoir parcouru l'intérieur jusqu'aux branches, finissent par dévorer le tronc à ras de terre, et le vent fait succéder l'arbre. Vous ne pouvez pas plus empêcher d'aller sur cet arbre, que le *Cossus* sur l'orme.

Voilà, monsieur le directeur, le résultat d'une expérience que j'ai précédé de beaucoup, comme vous voyez, la découverte de M. Eugène Robert : à chacun son droit.

Aggréé, etc.

J.-B. CHASSERIAU,  
Lieutenant de vaisseau en retraite, à Rochefort.

Rochefort (Charente-Inférieure), le 12 mars 1846.

**Ferme et bergerie royales de Rambouillet.**

Parmi les établissements agricoles que possède la France, la bergerie royale de Rambouillet est un de ceux qui ont été, tant à leur spécialité qu'aux souvenirs qui s'y rattachent et aux services qu'ils ont rendus, une réputation aussi juste que méritée. D'ailleurs aussi que les soins assidus et intelligents dont cet établissement a été l'objet pendant une longue suite d'années de la part de ses directeurs, notamment de la part de MM. Bourgeois père et fils, n'as pas peu contribué à développer sa prospérité et à le placer au premier rang dans l'estime des agronomes.

Mais avant de parler de la bergerie proprement dite et de son magnifique troupeau, il nous faut dire quelques mots du château de Rambouillet dont l'histoire est pour ainsi dire inséparable de celle de l'établissement rural. Cette tâche nous a été rendue facile par l'obligeance du directeur, qui a bien voulu nous communiquer tous les documents qui établissent l'origine et l'histoire de ce beau domaine.

Ce fut en 1700 que le comte de Toulouse fit l'acquisition de Rambouillet. On peut dire qu'il en fut le véritable créateur, car, grâce à lui, le château fut reconstruit, des parcs et des jardins furent plantés d'après des dessins de Le Nôtre, et des marais insalubres furent assésés au moyen de canaux qui donnent naissance à la petite rivière qui vivifie la vallée jusqu'à Epernon, où elle commence à recevoir d'autres affluents. Un hospice fut fondé des libéralités du prince, au même temps que d'autres dispositions permettaient le ramassage du bois mort et le pâturage des bestiaux dans les bois défensables, et donnaient ainsi de grandes facilités à la culture, qui trouvait en même temps, dans cette tolérance, des moyens économiques de développement. C'est alors que prit naissance cette race de petits chevaux particulière à l'arrondissement de Rambouillet, et nommés aujourd'hui chevaux de débards. Ces chevaux, élevés constamment dans les bois, remarquables par leur nerf et leur sobriété, servent spécialement à débarrasser les coupes de la forêt. D'après tout ce que nous venons de dire des actes de cette administration aussi sage que paternelle, il ne faut pas s'étonner si l'on vit bientôt s'établir, dans cette localité autrefois déserte, une population nouvelle dont les bras aidèrent puissamment, du moins tant que pouvait le permettre la nature du sol, aux développements de la culture et aux progrès de l'aisance. Au comte de Toulouse succéda son fils, le duc de Penthièvre, qui a laissé dans le pays une mémoire encore chère et vénérée, et ce fut en 1784 que Louis XVI lui acheta ce vaste domaine, dont M. d'Angerville fut nommé gouverneur et administrateur général. Depuis ce moment, comme les moyens étaient plus puissants, les ressources plus étendues, les améliorations furent, de leur côté, plus considérables et poursuivies avec plus d'activité. Entre autres, dès 1785, on créa dans le parc une ferme expérimentale. Le luxe et l'importance des constructions, la rapidité avec laquelle elles furent élevées, témoignent assez vivement de l'intérêt du monarque et du projet qu'il avait de faire à Rambouillet une ferme modèle, sous son influence directe et immédiate. Plus tard, sous l'empire, lorsque ce domaine fut compris dans la liste civile impériale, Napoléon fit faire à la ferme des additions importantes qui relevaient toute sa sollicitude pour cet établissement. Il lui envoya même d'Italie un troupeau de buffles, de taureaux et



peut-être la recherche du style, la prétention à l'austérité. Mais ici ce style austère convient à la gravité du lieu. Cette peinture, il faut se le rappeler, est avant tout une décoration monumentale. Elle doit s'harmoniser avec les lignes de l'architecture, participer un peu de leur immobilité. Les raccourcis, les lignes mouvementées seraient un contre-sens. Il en serait de même d'un coloris trop inégal ou trop vif. C'est une convenance à laquelle a parfaitement obéi l'artiste. Le procédé de peinture à l'encaustique auquel il a eu recours empêche le miroitage, toujours si désagréable et qui était à redouter surtout ici où ces deux composi-

tions seraient vues, le plus souvent, d'une manière oblique. Outre ces deux grandes scènes, M. Flandrin a encore peint plusieurs figures dans les champs réservés au milieu de l'ornementation exécutée avec beaucoup de goût par M. Baltard. Ces travaux avaient été confiés à M. Flandrin par le préfet de la Seine. Il vient d'être chargé d'achever la décoration de tout le chœur, où il peindra des figures dans les tympans au-dessus des ogives. Nous ne pouvons qu'applaudir hautement à cette détermination : d'abord parce qu'on lui devra un ensemble des plus satisfaisants et ensuite parce que nous y voyons une juste appréciation du talent consciencieux et élevé de l'artiste. Le public ne sera pas appelé probablement avant trois ans à jouir de la vue de ces belles peintures murales.

Si l'on peut être alarmé des tendances mauvaises de l'art et des circonstances défavorables qui semblent menacer son avenir, l'on doit être fier des nombreux talents qui honorent encore l'école française. Elle pourrait, ce semble, briller d'un éclat bien supérieur, si on la compare à elle-même ; mais, du moins, dans le présent, elle reste la première, et ce n'est ni l'Italie, ni l'Allemagne qui lui disputent cette préminence. Les œuvres des artistes étrangers qui viennent de temps à autre faire leur apparition au Louvre ne semblent venir là que pour la confirmer, et à cet égard il n'y a pas lieu à se mettre en garde contre notre esprit national. Notre cosmopolitisme est assez connu ; et si quelque œuvre vraiment remarquable nous arrivait de l'étranger, elle serait sûre de rencontrer, non-seulement notre sympathie, mais encore no-



(Salon de 1846. — Le village de Castel-Saint-Elie, aux environs de Rome, tableau par M. L. Fleury.)



(Salon de 1846. — Espérance, tableau de M. Seigneurgens.)



(Salon de 1846. — Déception, tableau par M. Seigneurgens.)



(Salon de 1846. — Le pont de Gard, tableau par M. C. Saglio.)

tre engouement, plutôt que d'avoir à redouter notre jalousie. Cette année M. SCHADOW de Dusseldorf, qui passe, dit-on, pour un talent de premier ordre, pour un génie renouvreur, a envoyé un *Ecce homo* qui est un tableau des plus médiocres, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, à moins qu'on n'attache je ne sais quelle valeur à l'idée qu'a eue l'artiste de peindre derrière le Christ exposé à Jérusalem aux insultes des Juifs, diverses cathédrales parmi lesquelles on distingue, sinon Saint-Pierre de Rome, du moins une portion des galeries et une des fontaines de la place qui y mène. Plusieurs noms allemands, belges, anglais, que nous pourrions citer, ne nous fourniraient que des occasions d'exercer notre critique. C'est une assez triste occupation, et nous avons déjà assez à faire parmi nous pour que nous nous y arrêtions davantage.

Parmi les grands tableaux, nous citerons encore un *Christophe Colomb*, par M. COLIN. Il semble plongé dans la méditation ; il est debout, la nuit, sur son navire ; derrière lui, est étendu, sur un banc, un matelot endormi, qui ressemble trop à un page. Le *Christophe Colomb* est assez bien posé ; mais l'ensemble manque de portée. On ne sent là, ni l'infini, ni l'espace.

— *Une Assomption de la Vierge* du même artiste

est peinte dans un sentiment assez harmonieux. — *Le prisonnier de Chilon*, de M. EDUARD DUBUFE, est étudié et d'une exécution soignée, mais il n'y a pas d'accent, de style ; on n'est pas ému. — M. DECAISSE a peint les *Joues maternelles* avec la grâce facile et un peu superficielle qui caractérise son talent. — M. BONNEGRACE : *Son Baptême de Jésus-Christ par saint Jean*, est sagement composé et peint avec soin ; mais cela est un peu froid. Le corps du Christ est étudié avec détails, mais n'est pas traité assez largement. Ce tableau, du reste, est d'un aspect agréable. Les sujets religieux semblent convenir au style élégant et tempéré de M. Bonnegrace. Il a exposé aussi un *saint Louis de Gonzague en extase*.

M. VARNIER : *La Garde nationale d'Orange apaise les émeutes d'Avignon et prend possession du Comtat*, le 11 juin 1790. Suit un résumé explicatif (extraît de documents déposés à la mairie d'Orange) qui occupe dans le livret une page et demie. L'artiste a fait preuve



d'habileté dans ce tableau, commandé par le ministre de l'intérieur. Il y a une grande aisance dans la manière dont en sont groupées les nombreuses figures; la disposition n'a rien de forcé et de systématique; c'est bien là une foule répandue au hasard, mais la réalité n'est pas toujours la vérité qui convient à l'art. Ici au milieu de cet éparpillement de gardes nationaux, de paysans et d'hommes du peuple qui menacent, vocifèrent, ou s'enfuient, de magistrats qui haranguent, de victimes qu'on arrache au gibet, et à qui on prodigue des secours, l'œil se promène indécis sans savoir où s'arrêter. Il voit une scène essentiellement confuse, et ce qu'il demande à la peinture, c'est justement le contraire: il lui demande des scènes harmonieusement ordonnées. Où règne le chaos, il veut que l'artiste ait pris pour lui d'avancer la peine de le débrouiller et de mettre en relief ce qui peut l'intéresser le plus. C'est sciemment que M. Varnier a pris son parti, il a sacrifié le rythme à la réalité. En entrant dans son point de vue, on ne peut que louer la variété qu'il a répandue dans sa composition; malgré les couleurs éclatantes de quelques costumes, rien ne paraît criard quoique rien ne paraisse sacrifié. — Nous parlerons ici, à cause du rapprochement historique de deux tableaux de madame DES-NOS: *Interrogatoire et condamnation de la princesse de Lamballe* (3 septembre 1792) et *le Journal du soir, ou l'appel des condamnés*, sujets tirés de l'histoire de M. Thiers. La première de ces scènes est traitée d'une manière mélodramatique. Pourquoi cet homme du peuple a-t-il la main brutalement posée sur les blanches épaules de la princesse de Lamballe, tandis qu'il tient son sabre nu à la main, et de la main gauche, par parenthèse? N'y a-t-il pas assez de terreur dans la réalité, et dans l'imagination du spectateur, sans chercher à lui représenter la victime comme une colombe dans les griffes d'un oiseau de proie? Pourquoi avoir donné ces yeux louches à cet autre près du guichet, coiffé d'un bonnet de loutre et appuyé sur une hache? C'est aller chercher dans des circonstances re-



(Salon de 1818. — Un déjeuner chez les Kabyles, tableau par M. Roubaud.)



(Salon de 1846. — Le lendemain d'une tempête (baie d'Audierne), tableau par M. Louis Duveau.)



(Salon de 1846. — Un évocac, en venir, tableau par M. Houbaud.)

les l'horreur qui ressort si naturellement de la situation. Il y a quelques années, on peignait l'élan de la révolution, aujourd'hui, on semble ne se rappeler que ses crimes. Souvenons-nous avant tout qu'elle a été une crise terrible de l'humanité, une de ces époques fatales où le peuple a été amené à briser par sa colère les abus dont il avait laissé accumuler le poids dans sa longanimité. Que l'historien nous dise ses crimes, lui qui nous dira ses vertus et sa grandeur; mais que l'artiste, qui n'a qu'un moment à lui, craigne, s'il le choisit dans une seule direction, de paraître manquer d'impartialité. En thèse générale, je suis du nombre de ceux qui séparent la moralité de l'art, et laissent à celui-ci toute sa libre indifférence dans le choix des sujets. Mais il n'y a pas de règle qui n'ait ses exceptions. Le temps n'a pas encore assez calmé depuis la révolution de 89, pour qu'il soit permis d'en parler impunément, dans un sens ou dans un autre, à nous qui en sommes presque les contemporains. Il faut ne toucher à cette grande époque qu'avec réserve. Et si on ne peut l'envisager dans son austère signification, il vaut mieux s'en abstenir que de la représenter d'une manière incomplète et grinçante. — Aucune préoccupation étrangère à l'art ne vient distraire en présence du tableau de M. GAL-LAIT: *Une séance du conseil des troubles sous Philippe II (Pays-Bas)*. La tyrannie du terrible duc d'Albe ne nous offusque pas l'esprit, et nous jouissons complètement de cette composition dans laquelle les figures sont bien jetées, posées avec élégance et naturel, où l'effet est bien ménagé et où le coloris a de la vigueur, tout en restant harmonieux. Les insensibles et brutales physionomies des juges, des moines et des soldats qui assistent indifféremment aux tortures morales des prévenus, sont très bien rendus. L'air circule bien autour de ces figures.

Je dirai quelques mots des peintures officielles. M. EUG. DEVERIER a peint *l'Inauguration de la statue de Henri IV sur la place royale de Pau, présidée par S. A. R. Mgr le duc de Montpensier* (25 août 1845). Toutes les autorités: M. le pré-



qui m'embrassa à plusieurs reprises avec une tendresse infinie. La pauvre femme avait cruellement changé depuis son départ pour l'Italie. Sa tête s'était affaïssée, sa taille s'était voûtée, et ses yeux, naguère si doux et si paisibles, avaient une expression lieueuse. J'embrassai aussi avec effusion la sœur de Joseph.

Nous nous assimes tous près de la fenêtre, et nous parlâmes de M. de R. ...

Madame de R. ... nous raconta son long voyage, son impatience avant d'arriver, son désespoir quand elle fut en présence de son fils. Elle le trouva dans un atelier situé dans une petite maison d'un quartier solitaire. Il était entouré de boîtes échaudées. Il tenait à la main une palette chargée et il travaillait. Quand sa mère entra, il ne quitta pas son ouvrage ; et se contenta de lui montrer par un signe rapide les compositions qui garnissaient les murailles et l'œuvre qu'il était en train d'achever.

Madame de R. ... d'abord bien étonnée de ce singulier accueil, le fut encore davantage quand elle eut jeté un coup d'oeil sur les tableaux. Hélas ! ce n'était rien que des chachés informés, sans expression, sans physiognomie, des plaques de couleurs tranchantes sur des fonds obscurs ; un chaos, un néant effrayable à voir.

Un million de ces affligés désordre, quelque chose avait cependant revêtu une forme arrêtée, c'était un crime humain au-dessus duquel on lisait : « portrait d'un illustre mort. » Ce crime était reproduit sur toutes les toiles, tantôt comme accessoire dans un coin du tableau, tantôt comme objet principal. Madame de R., après d'un peintre qui avait assisté Joseph dans ses souffrances, que ces têtes hideuses étaient autant de copies du crime de Rappalé exposé dans une salle de l'Académie de Saint-Luce.

Après avoir considéré dans un douloureux silence ces témoignages de la maladie de son fils, madame de R. ... s'approcha de lui, et le voyant occupé à peindre une draperie noire semée de larmes d'argent, lui demanda ce qu'il faisait.

« Ne le voyez-vous pas, ma mère ? C'est un effet de nuit ; voyez le ciel et voyez les étoiles. Quel calme ! quel repos dans la nature. N'entendez-vous pas les rossignols chanter ? »

La pauvre mère s'éleva avec horreur de ce lieu rempli d'images funèbres, et elle alla aussitôt faire ses préparatifs afin de quitter Rome dès le lendemain.

Joseph n'opposa aucune résistance aux desirs de sa mère ; il ne lut même aucune objection ; il recommanda à son voisin sa galerie de tableaux qui avait, disait-il, une valeur immense, lui confia la clef de son atelier et monta, avec une parfaite insouciance, dans la chaise de poste qui l'attendait dans la rue.

Durant le voyage, il ne donna aucun signe de fièvre ; mais, il ne prit presque aucune nourriture et garda un silence farouche. Il ne sortit que deux fois de sa facticité ; la première fois, pour demander à sa mère si elle avait jamais vu le paradis, la seconde fois, pour la presser de dire ce qu'elle avait le plus admiré des anges ou de ses madones.

Dès qu'on fut de retour à Paris, on envoya chercher deux médecins célèbres qui ont pu légèrement étudié les douleurs mentales. Tous deux déclarèrent que Joseph devait renoncer à la peinture ; ils ajoutèrent qu'il fallait même éloigner tout ce qui pouvait lui rappeler l'art qu'il avait aimé si passionnément.

On se conforma à cette prescription, bien que la première parole de Joseph eût été pour demander ses pinceaux, ses couleurs et une toile. On vint à bout de résister à ses importunités à ce sujet ; mais on s'aperçut avec angoisse qu'il devenait de plus en plus impatient, de plus en plus irritabile.

Le médecin ordinaire de la maison, le docteur M. ... un de ces nobles cours en qui la science n'a pas détruit la sensibilité, écouta avec une attention profonde ce triste exposé des faits. Après quelques instants de silence et de réflexion :

« Voulez-vous, madame, dit-il, que je vous fasse part de mon sentiment. C'est que la situation du malade est telle, qu'on peut essayer de remède en apparence peu rationnels. Je crois que la peinture, cause de cette perturbation cérébrale, peut seule la guérir. Si j'osais mettre mon avis en opposition avec celui de mes savants confrères, je vous donnerais le conseil de ne pas résister plus longtemps aux prières de votre fils, ce qui pourrait l'exaspérer, et de lui mettre entre les mains les instruments qu'il sollicite avec tant d'ardeur. »

On disputa quel ques instants, puis on se décida à suivre l'avis du docteur M. ... On envoya aussitôt acheter l'assortiment des choses nécessaires à un peintre, et on se tint prêt à satisfaire les exigences de mon infortuné fiancé.

Madame de R. ... nous remit après d'elle pour le reste de la journée. Le docteur seul s'éleva en recommandant de ne pas irriter Joseph et en promettant de revenir bientôt. Il y a toujours plus d'inconvénient, nous dit-il, à combattre qu'à satisfaire les fantaisies inoffensives d'un fou. D'ailleurs, si le fils le perdrait, si elle doit avoir bon, paillera de la même source que le mal : il y aura tout-à-coup une réaction maternelle dans cette organisation dérangée par un excès de travail. Si M. de R. ... peut former un contour arrêté, une ligne pure, son intelligence pourra renaitre. Il ne nous restera plus qu'à combattre la fièvre lente qui le mine et qui le réduit à l'état misérable où il est aujourd'hui. »

Le domestique chargé des emplettes ne faisait que de rentrer lorsque une sonnette retentit avec force. Madame de R. ... courut à la chambre de son fils. Elle revint quelques instants après disant que le malade demandait ses pinceaux et qu'elle allait se hâter de le satisfaire.

On lui porta des couleurs, des toiles, des palettes, des pinceaux, un chevalot, enfin tout ce qui lui était nécessaire ; puis on revint nous dire qu'à une vue de tous ces objets, il avait laissé éclater une joie enfantine ; il s'était aussitôt jeté sur une palette, l'avait convertie de couleurs, avait choisi une toile, puis s'était mis à l'ouvrage.

Nous espérons que le changement d'air et la distraction du voyage pourraient peut-être avoir opéré une crise favorable. Mais madame de R. ... entra bientôt, les traits bouleversés, en nous disant qu'il était encore en train de pein-

dre le crime de Rappalé. C'était toujours la son idée fixe.

Nous nous regardâmes en silence et les larmes aux yeux, lorsqu'une espérance traversa soudain mon esprit. Qui sait si la présence ne lui serait pas salutaire ? Qui sait si le son de sa voix, qui autrefois lui était si chère, ne le rappellerait pas à la raison ? L'amour n'a-t-il pas opéré des miracles ?

Je communiquai, non sans quelque embarras, mes idées, proposant d'accompagner madame de R. ... dans la chambre de son fils.

« Hélas ! me répondit-elle, Dieu accordera-t-il un regard d'une fiancée ce qu'il a refusé aux larmes d'une mère. » J'étais si fort saisi de ma chimère, que j'insistai avec force. Mon père, qui lisait dans mes yeux la violence de mon désir, se joignit à moi.

« Vous le voulez, murmura enfin madame de R. ... ; eh bien, j'y consens ; mais nous pourrions ajouter à l'âme d'une voix plus basse, que cette tentative n'aggrave pas sa situation et ne complique pas ses souffrances. »

Nous ouvâmes avec précaution la porte de la chambre qu'occupait Joseph, et nous entrâmes silencieusement, sa mère et moi. Mon père resta dans le salon avec la jeune sœur de Joseph.

Le pauvre malade ne nous entendit pas, absorbé qu'il était dans son travail. Penché sur sa toile, il répandait la couleur à pleines mains et avec un emproisement convulsif. Il était vêtu, comme dans son portrait, d'une robe de chambre de velours noir ; son front, presque chauve, était d'un pâle orange effrayant, et, dans une tace placée en face de lui, je vis d'inceler son regard fiévreux. Mon noble et paisible fiancé d'autrefois n'existait plus ; c'était l'original ressemblant de l'effrayante copie que vous avez vue. Et cependant, je l'aimais encore ainsi.

Nous fîmes quelque bruit en approchant. Il leva la tête, nous considéra un instant en silence ; puis, comme si rien dans sa visite ne devait le surprendre, il se pencha de nouveau sur sa toile pour travailler.

Oh, mais il ne travailla pas. Une pensée mystérieuse paraissait le préoccuper ; il passait la main sur front et sur ses yeux comme un homme qui cherche à s'arracher au sommeil.

Tout à coup, il alla prendre une toile neuve, saisit ses pinceaux, et se détournant pour ne contempler d'un oeil ardent, me fit signe de m'asseoir.

Surprise de cet entraînement inattendu, j'indrogeai du geste madame de R. ... qui me répondit en me désignant une chaise non loin du peintre.

Joseph broya ses couleurs avec un soin extrême, me fit chanter plusieurs fois de place pour rencontrer un jour favorable, puis me pria d'une voix adoucie de demeurer tranquille.

Débutant, à côté de lui, madame de R. ... le vit d'abord tracer au crayon blanc les contours de sa figure ; il indiqua ensuite le vêtement. Quand il eut achevé ces premières lignes, dont la netteté nous sembla d'un heureux augure, il s'arrêta subitement, comme devant un obstacle imprévu, et tomba dans la même distraction qu'au moment de son début.

Il ne cessait pas d'attacher sur moi des yeux fixes et profonds, et de considérer ensuite son esquisse, dont il me paraissait très satisfait.

« Parquai, dit-il, en se parlant bas à lui-même, n'est-il pas donné à l'homme de fixer son idéal. Voici un visage que j'ai rencontré au ciel, sur le seuil du paradis, au milieu d'un groupe de vierges. Ce visage se détache de l'azur pour poser devant moi, et mes stupides crayons ne savent point profiter de cette divine forme fortunée. »

Après avoir prononcé ces paroles d'une voix lente et comme décolorée, il se remit à l'œuvre. Cette fois, il exécuta une esquisse si brillante, que madame de R. ... en fut toute frappée. Elle poussa une exclamation de surprise.

Joseph interrompit encore son travail.

« Non ! non ! s'écria-t-il, il ne sera pas dit que je ains habitué des cieux à quitter les célestes demeures pour être ainsi maltraité par un artiste. Je réussirai, ou que je sois maudit ! »

Il effaça avec une vivacité extrême son remarquable dessin. Ses exigences rigoureuses de Joseph vis-à-vis de lui-même, cette hésitation, ces réveries sans cesse interrompues et sans cesse renaissantes, ce découragement même, étaient des faits nouveaux, pleins d'importance. A une époque de sa maladie, il n'avait manifesté le même accablement et les mêmes accès de mélancolie. Depuis longtemps il ne lui était pas non plus arrivé de pouvoir former une ligne aussi forte que celle dont il paraissait inépuisé. Quelle serait l'issue de la lutte intérieure qui s'élevait en lui ? Sortirait-il vainqueur, ou bien s'enfermerait-il à jamais sous le poids des ténèbres de la folie ? Terribles perplexités, cruelles angoisses au milieu desquelles pérorait déjà un si rare rayon d'éclaircie.

Il recommença une troisième esquisse, qui, cette fois, fut si belle, si énergique, si vivante, que madame de R. ... dont mes yeux questionnaient sans cesse le visage, eut peine à contenir l'explosion de sa joie.

Joseph s'éleva de sa toile, fit le geste familier aux peintres qui veulent juger à distance de leur travail, puis sourit d'un air trié.

« Ce n'est pas encore cela, dit-il ; mais, je le sens, il me n'est pas donné d'aller plus loin. Savons-nous à quel point Rappalé a dénigré les madones qui venaient poser devant lui. Les plus laibles, en face de leur idéal, sont encore des boureaux. »

L'esquisse acceptée et par le juge inconnu, il appliqua son pinceau sur la toile, et commença à répandre la couleur. C'était le moment fatal.

Madame de R. ... toute pâle d'inquiétude, le con temdit, le corps incliné, les lèvres entr'ouvertes, suivait avidement les mouvements de son fils. Je remarquai avec joie qu'au lieu de la fougue qu'il déployait habituellement, Joseph montra beaucoup de calme et de circonspection. Il semblait même, tant il mettait de len-

teur à agir, avoir à combattre une force inconnue qui le maîtrisait malgré lui.

Nous nous expliquâmes ses irrésolutions en supposant que la raison et la folie se livraient un dernier combat. La folie, qui régnait encore, le poussait au désordre ; mais la raison, qui commençait à se faire jour, le retenait, le maintenait dans une prudente réserve.

Enfin, il se décida tout à coup. Il couvrit la toile de couleur, ne parlant plus, n'entendant plus, ne respirant plus. Toute son âme m'était livrée dans le regard extasié qu'il me jetait à chaque instant pour saisir l'expression vivante de mes traits.

Joseph travaillait avec une sorte de fureur depuis deux heures, lorsque la porte de la chambre s'ouvrit. C'était mon père qui entra avec le docteur M. ... et mademoiselle de R. ...

Nous leur fîmes signe de garder le silence, en leur montrant le peintre à l'œuvre.

Ils se placèrent en silence derrière lui, et attendirent la fin de cette scène profondément attachés. Le docteur avait l'air radieux ; au premier coup d'oeil qu'il avait jeté sur la toile, il avait compris que le crime fatal allait se rompre.

Joseph travailla pendant cinq heures avec une verte incomparable. De mon côté, je n'apportais aucune fatigue. Je trouvais une sorte de repos dans la contemplation du groupe d'où qui environnaient mon fiancé. Les physiognomies, qui s'animèrent de plus en plus, redoublant mon contentement en exaltant mes espérances. Comment, dans ce moment suprême, aurais-je pu ressentir quelque lassitude ? J'étais, au contraire, si nerveusement, si félicitément heureuse, que ma figure s'éclaira d'une expression de bonheur que vous retrouvez dans mon portrait.

Enfin, grâce à un prodige d'habileté et d'énergie, l'œuvre était terminée.

Joseph s'arrêta devant la toile éclatante comme un cheval ardent devant le but qu'il vient d'atteindre. Il était baletant ; son visage, naguère si pâle, était enflammé et converti de steur.

Il se leva avec passion, repoussa son chevalot, demeura un instant debout et chancelant comme un homme ivre, puis vint se jeter à mes genoux en me nommant par mon nom, avec une longue explosion de larmes et de sanglots. Il avait retiré lui la raison.

Madame de R. ... le docteur, la jeune Louise, s'empressèrent autour de nous.

En voyant sa mère, Joseph se releva vivement et la serra dans ses bras avec tendresse.

Ce fut une scène bien douce, où il se répandit bien des larmes de bonheur.

Le docteur n'eut pas des jouissances de cœur aussi vives que les nôtres ; mais il en fut d'amour-propre qui ne le laissèrent pas de lui être sensibles.

« Avez-vous raison ? s'écriait-il ; avez-vous raison ! Il ne faut pas contester les entités. Quand ils ont un bon naturel comme celui-ci, on les retrouve tôt ou tard. Avez-vous raison ! »

Comme amateur éclairé en matière d'art, il éprouva une satisfaction réelle en face du portrait que venait d'achever Joseph. Il ne craignit pas de dire que ce tableau lui paraissait le plus remarquable portrait de notre époque.

Après avoir répondu beaucoup de larmes, Joseph perdit connaissance. On le transporta dans son lit, où on n'eut plus à le soigner comme Ion, mais où on dut le traîner comme atteint d'une maladie grave. Ce jour-là aucun symptôme alarmant ne vint troubler notre joie ; mais, dans la nuit, une fièvre inflammatoire se déclara avec une telle violence, que nos angoisses recommencèrent.

On envoya chercher le docteur, qui jugea dès lors le mal sans remède. Il lui avait rendu la raison ; mais il ne put lui rendre la vie.

J'avais obtenu de mon père que il me permit de veiller dans la chambre du mourant, à côté de madame de R. ... L'état désespéré de Joseph, les serments qui nous menaçaient devant Dieu et devant nous-mêmes autorisaient peut-être cette infraction à la loi des convenances.

Quoi qu'il en soit, madame de R. ... et moi, nous rivalisâmes de soins et de sollicitudes. Au reste, notre tâche devint malheureusement bien facile, car le pauvre malade ne demanda rien et refusa tout ce qu'on essaya de lui faire prendre. Il ne pouvait même pas parler, montrant sa tête en feu comme le siège de la maladie qui allait le tuer.

Dans la nuit qui suivit, vers le matin, madame de R. ... ferma un instant les yeux sous le poids de la fatigue. Je me levai pour l'irer un rideau qui laissait entrer une lumière trop vive, je revenais m'asseoir, lorsque Joseph se retourna et me tendit sa main amaigrie.

Le docteur s'agenouilla auprès de son lit, en serrant sa main brûlante entre les miennes.

« Je vais mourir, me dit il à voix basse, adieu ! »

« Non ! m'écriai-je ; non, vous ne mourrez pas ! Dieu exaucera les ardents prières d'une mère et d'une épouse ! »

« Quel ! repris-il, vous m'aimez encore ? Vous n'avez pas oublié nos anciens rêves ? »

« Je n'ai rien oublié, répondis-je, et je renouvelle ici le serment de m'appartener jamais à un autre que vous. Oh ! rien ne pourra nous désunir. »

« Bien, répondit-il d'une voix de plus en plus faible ; rien que la mort qui s'avance ! »

« La mort même ne nous séparera pas ! » m'écriai-je en joignant les mains vers le ciel.

Il se lut, et ferma les yeux avec tranquillité. J'évoquai madame de R. ... On courut chercher un prêtre et le docteur M. ...

Quand ils arrivèrent l'un et l'autre, Joseph n'existait plus. J'étais veuve par le cœur.

Lorsqu'elle eut achevé ce simple récit, mademoiselle M. ... pencha la tête sur sa tapisserie et essaya de travailler ; mais elle eut beau faire, elle n'y put réussir.

Leçons, conseils et réflexions, sur l'amélioration de la race humaine et chevaline, à propos du turf en général, et des courses du Champ-de-Mars en particulier, par Cham.



(Réduction du poids du jockey par la suée au foie.)



(Idem, par la suée au lit.)



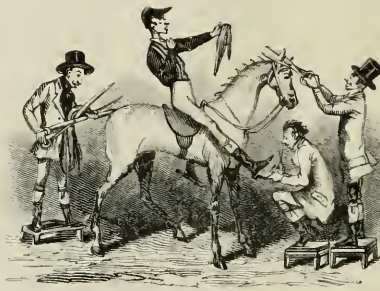
(Idem, par le régime alimentaire.)



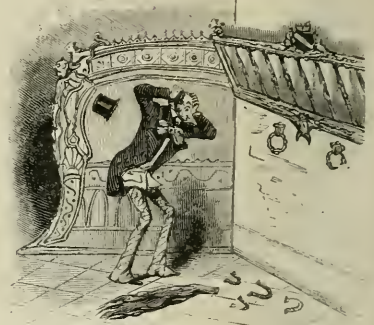
(Satisfaction du jockey arrivant à la transparence.)



(Réduction du poids du cheval par la médecine.)



(Idem, par les moyens désespérés.)



(Désespoir d'un sportman dont le cheval est par trop réduit.)



(Ingénieux moyen d'augmenter le poids d'un cheval et d'un jockey trop légers.)



(Jockey arrivé au poids voulu.)



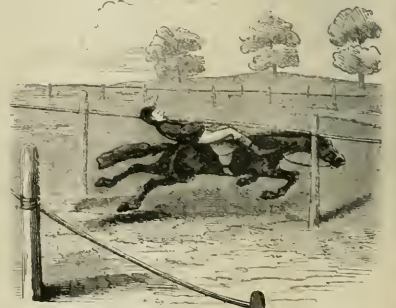
(Sédution pour arriver au gain de la course. — Le jockey les fera perdre tous deux pour se pas faire jaloux.)



(Un bon jockey, au départ, tempère l'ardeur du cheval par un jeu de mollets, et exprime, par la position des coudes, son intention de se laisser distancer.)



(Un mauvais jockey qui monte en jasse-cou.)



(Un cheval qui se dérobe est celui qui passe la ligne.)

**Leçons, conseils et réflexions, sur l'amélioration de la race humaine et chevaline, à propos du turf en général, et des courses du Champ-de-Mars en particulier, par Cham.**



(Ce qu'on appelle tenir la corde.)



(À cinquante pas du but, un bon jockey doit livrer l'animal à tous ses instincts.)



(Un sportsman empiète.)



(Deux sportsmen ayant la vue basse.)



(Un sportsman doit le cheval à une maladie de peau qui l'empêche de se gratter contre les murs.)



(Manière familière de porter son cavalier.)



(Du danger d'atteler un cheval dressé pour la course de haies.)



(Manière de porter son cheval.)



(Ce qu'on entend par s'écarter la bouche d'un cheval.)



Compte rendu de la course au langage du turf :  
 Away, away! Prestance, Constance, M. d'Espérance, le succès; Tomate, Wagram, Drummer et Calixte arrivent à la fin sans la moitié d'un grand faut. Prestance, Constance, Wagram, etc. Fine d'après, Prestance, bully M. d'Espérance et gosse.



(Ce que le sportsman a le plus de certitude de gagner à nos courses.)

Bulletin bibliographique.

Le Systeme octaval, ou la numération et les poids et mesures réformés par M. COLENESE.

Nous venons de lire, avec un singulier plaisir, un petit opuscule de M. Colense, qui ne vise à rien moins qu'à opérer la réforme la plus radicale de la numération, à tout d'un coup changer le système actuel de numération, à disposer enfin le venerable système décimal, depuis si longtemps en possession d'un trône calme et paisible, et qui ne s'attendait guère, après des milliers d'années d'existence, à se voir hontueusement écarté de son empire. Si l'auteur ne réussit pas à faire prévaloir ses idées révolutionnaires à cet égard, et nous avouons qu'il nous sommes de ceux qui ne les jugent pas sans convulsions, et n'est pas sans fondation, ce n'est pas manque d'études, et de raisons tout au moins fort spécieuses. On sait que le système décimal consiste en ce qu'un chiffre accompagné d'autres chiffres prend une valeur de dix en dix fois plus grande ou plus petite, suivant qu'on l'avance ou le recule d'un rang; ainsi, le chiffre six, tout seul, vaut 6, par exemple, se lira 30, 300, 3000, suivant qu'il aura un, deux, ou trois zéros. De même il se lira neuf dixièmes, neuf centièmes, si les zéros sont placés à sa gauche, et s'il s'écrit ainsi 0,9, 0,09, etc. Cette manière de compter est, pour ainsi dire, universelle, et, à part quelques rares exceptions, elle remonte à la plus haute antiquité. L'auteur attribue son origine à ce que les premiers hommes qui ont commencé à compter au moyen des doigts de leurs mains; ces doigts étant pour chacun au nombre de dix, cette manière de compter nous vient ainsi de la nature. Mais voyons quels sont les reproches que M. Colense adresse au système décimal, et quelles raisons ne portent à y substituer le système octaval, ou la numération par huit, ou par des nombres de huit, ou par des grands. Le premier reproche s'adresse à la division décimale elle-même, à cette division qui nous force à acheter la marchandise à l'hectogramme, au décagramme, au décimètre et au centimètre, au litre et au déci-litre. Ce mode de compter, dit l'auteur, n'entraînera jamais dans nos habitudes. Le système décimal présente d'autres imperfections. L'ignorance entre 4 et 10 est un des points faibles des mesures ne comportant pas trop grandes ou trop petites pour le but qu'on leur assigne. Ainsi, le myriamètre est trop grand et le kilomètre est trop petit; le mètre est trop grand, le décimètre trop petit; de même de l'hectare et de l'are, du stère et du décastère, du kilogramme et de l'hectogramme. — Les monnaies décimales présentent une lacune remarquable; aucun des nombres de dix n'est appliqué aux besoins du commerce. Les noms des nouvelles monnaies sont généralement trop durs et trop longs. — Tels sont, dans toute leur étendue, les reproches adressés au système décimal; un seul, à notre avis, est fondé. Nous dirons plus loin comment on peut répondre aux autres.

Examinons maintenant les avantages du système octaval, et les graves raisons qui pourraient nous le faire adopter. Il faut d'abord bien se rendre compte de la manière dont on écrivait les chiffres dans ce système; on conservait sept chiffres significatifs, de 1 à 7, et pour indiquer le chiffre 8, on écrivait 10. Tout le monde comprend cela; de même 8 fois 8, qui, dans le système décimal, s'écrivait 64, s'écrivait, dans celui-ci, 100, et ainsi de suite. Mais comme des notations identiques, telles que le système décimal, 10, 100, 1000, etc., ne servent qu'à multiplier par dix, par cent, par mille, etc., et que dans ce système, par exemple, le chiffre 10, qui vaut 512 du système décimal, mille, etc., jusque-là, rien de mieux, et pour une chose nouvelle, il faut des mots nouveaux. Nous rappellerons seulement à M. Colense que ce qu'il trouve mauvais dans le système décimal, il le trouve excellent dans le sien. Croit-il que nous n'ayons pas une unité, que nous n'ayons pas un dixième, que nous n'ayons pas une centième, et ainsi de suite, et qu'il nous faille à ce compte créer de nouveaux mots pour représenter 512 que le kilogramme, par exemple, qui représente environ deux livres? Ce fait de notation et d'appellation, il faut des années pour amener une génération à en changer. Du reste, M. Colense, pour démontrer que son système est le plus naturel, parce qu'il se divise par deux et par quatre, parce que dans la nature...

...et pour un autre, que les pyramides sont formées de 8 branches; l'une des plus belles places de l'univers, la place de la Concorde, à Paris, est octogone; elle est éclairée par 52 candélabres; 8 pavés forment un carré parfait; dans les cathédrales, 8 piliers soutiennent le dôme; 8 piliers soutiennent le dôme; l'abond crane des sa base, devient ensuite octogone; sa flèche est une pyramide également octogone, et qui contient en outre 8 escaliers tournants; la lanterne qui supporte cette flèche est encore un octogone; la croix qui s'élève à son extrémité est elle-même terminée par une pierre octogone; la magnifique tour de Perle est un octogone; la mosquée de Cordoue est un octogone; la coupole, qui en fait le principal ornement, est supportée par 52 colonnes en marbre; une lanterne à 8 faces et percée de 8 fenêtres, couronne ce célèbre monument; la fameuse tour de Babel, qui, l'on dit, n'est encore qu'une pyramide, a 8 faces et 8 tours; et l'on sait que plusieurs églises, avant d'être bâties sur les ruines mêmes de la tour de Babel, consistaient en huit tours carrées, construites l'une sur l'autre, et dont la plus élevée était surmontée du célèbre temple de Babel; l'ancienne église de Saint-Sépulchre, élevée sur les lieux mêmes où se sont accomplis les mystères de la religion chrétienne, était d'après l'histoire un Châteaubriand, c'est-à-dire un château octogone, occupé par des prêtres de 8 sectes ou religions différentes; 8 lampes brûlaient continuellement dans une de ses chapelles et 52 en une autre. » Le nombre 7, dernier chiffre significatif du système octaval, a, lui aussi, quelque chose de merveilleux. Le mot octal, du grec, et signifie *diva*. Dans l'écriture, on le retrouve à chaque instant; 7 chapitres, 7 heures, 7 lettres, 7 notes, 7 tonalités, 7 angles, les 7 plaies d'Égypte, etc. La Grèce avait ses 7 sages et le monde ses 7 merveilles. » Quant à ce dernier point, nous sommes fâché que la Grèce n'ait trouvé dans son sein que 7 sages, et que le monde n'offre à nos yeux que 7 merveilles. Mais nous voulons réclamer en faveur du chiffre 9, dont le nombre premier 5 a de soi-même 4 autres, et dont la signification est plus étonnante, ébalistique, qui lui a été reconnue de toute antiquité. Nous reconnaissons avec M. Colense que la numération par 8 présente quelques avantages, quant aux subdivisions; mais il faut voir quelle est la base de la mesure d'où doivent découler toutes les autres. Pour nous, le mètre est la dix-millionième partie de la distance qui sépare la terre du soleil, par le méridien.

Par M. Colense, sans mesurage fondamental. — L'institution est l'U. 192. L'avantage qu'il y trouve est que cette portion du méridien est l'ancienne année de Paris, à 1 millimètres près. Mais que M. Colense veuille bien com-

prendre que l'anne varie d'une ville à l'autre, et entre des limites assez étendues, et que, si son mot se rapproche de l'anne de Paris, elle s'éloigne de celle de Metz, de Quimper, etc. Autant vaut alors garder le mètre, qui se rapproche de trois pieds anciens.

La constante préoccupation de M. Colense a été de se rapprocher de telle ou telle mesure usitée jadis dans une localité désignée, sans jamais atteindre à une simplicité parfaite. Mais dans l'effrayante confusion de mesures de toutes sortes et changements d'un lieu à l'autre, qui précède l'établissement du système décimal complet, se rapprocher de l'une est s'éloigner de toutes les autres. Quel avantage y aurait-il à changer alors? La difficulté serait la même pour tous ces mesurages, s'éloigner du type octaval, qu'elle l'est aujourd'hui dans le système décimal.

Ce que nous trouvons d'admirable dans notre système actuel, c'est cette déduction du mètre à toutes les mesures de longueur, de capacité, de surface, de poids et de monnaies. L'établissement de ces unités, l'unité de mesure de surface, de poids, de capacité, causé quelques troubles dans les transactions commerciales; mais c'est la condition inévitable de toute réforme, et le système octaval n'en serait pas sans exemple que l'autre.

En résumé, M. Colense a fait un livre curieux, qui prouve chez l'auteur une profonde erudition et une grande conviction. Si numération est ingénieuse, mais pas assez pour se substituer à l'ancienne. Il a résolu quelque problème, mais pas de nature, et l'on peut puiser dans son livre de très-utiles enseignements. Seulement, nous ne pensons pas, et nous ne désirons pas voir le système octaval détruire le système décimal.

Œuvres complètes du roi René, avec une biographie et des notices, par M. le comte de QUATREBARBES, et de nombreuses figures lithographiques. — Paris et Angers, 1843-1846. 4 vol. in-4. Au Comptoir des Imprimeurs-Unis, et chez tous les libraires. Prix, 45 fr. chaque volume.

La plus grande partie des œuvres littéraires du bon roi de Sicile, René d'Anjou, avaient déjà vu le jour, mais séparément, sous une forme très-variée, d'une manière très-incomplète, et enfin, elles n'existaient que pour un très-petit nombre de riches amateurs. M. de Fourcroy, comte de Quatrebarbes, animé d'un zèle enthousiaste pour la mémoire de ce prince de bon cœur, à cœur libre et libéral, pensa de réunir en une seule publication et d'un prix plus accessible, non-seulement toutes les productions écrites qui nous sont restées de son illustre compatriote, mais encore les dessins des diverses peintures qui lui sont attribuées, car on sait que le célèbre comte de Provence avait fait un seul album de peinture et de lettres. M. de Quatrebarbes, comme il le dit lui-même avec beaucoup de sens et de modestie, n'est point un erudit. Aussi cherchait-on vainement dans cette édition les traces d'une critique sévère, exercée, ni des connaissances spéciales et approfondies, qui eussent doublé le prix du service que vient de rendre à la littérature cette acquisition nouvelle. Il est même à regretter que le noble éditeur, un hon homme à employer, et à ce, et mais sans suite, le conseil de quelques hommes habiles, n'ait pas réussi à combler à sa louable entreprise, en chargeant un véritable critique de presider à la collection et à l'appréciation des textes, tout en se réservant pour lui la part (digne d'envie) de la pensée directrice et d'une generouse initiative.

Le premier volume de la biographie du roi porte donc sur les lettres, et le deuxième sur les lettres de M. le comte de Quatrebarbes. Ce morceau, qui n'embrasse pas moins de 140 pages in-4, est suivi de trente-huit lettres inédites du roi René, écrites en français, en italien et en catalan, sur divers objets d'administration, et communiquées ou traduites par M. le chevalier Lantari. Viennent ensuite, à titre de pièces justificatives, les Statuts de l'ordre du Croissant, de toutes lettres, par les grands maîtres, et les *Traitements de René et de Jeanne de Laval*, sa seconde femme, et quelques comptes de dépenses fort intéressants.

Le second volume renferme le fameux *Livre des Tournois*, composé par ce prince, et illustré, d'ailleurs, de son propre main, d'après le manuscrit original de la bibliothèque Royale; et le *Pas d'armes de la Bergère*; ces deux ouvrages reproduits en leur entier, comme ils sont, le premier, par M. Clément-Fizeux, et le second, par M. Crapet, et enfin la pastorale de *René et Jeanette* (René d'Anjou et Jeanne de Laval), d'après le manuscrit unique et inédit de la bibliothèque de Pétersbourg (1).

Le troisième est presque entièrement consacré à la production de la vie de ce prince, et nous en avons vu un autre que nous ait baissé le roi troubadour du quinzième siècle. Nous voudrions parler de la *Cronique de la douce mer*, roman chevaleresque, imité à la fois du *Graal* et du *Roman de la Rose*, dont le texte complet était resté manuscrit jusqu'à ce jour, malgré le vif intérêt qu'il offre pour l'histoire morale et littéraire de cette époque. Le volume est complété par une ample introduction, des notes et notices, et quelques *romans* empruntés au recueil des œuvres de Charles d'Orléans, avec lequel le roi René entretenait une poétique correspondance.

On trouve enfin, dans le quatrième et dernier volume, le *Mortification de vaine plaisir* et *Vu-Baisé en cour*. On ignore pas que ces deux moralités, l'une pieuse, l'autre philosophique, sont l'œuvre d'un vieillard du bon roi René, avec un cortège d'écrits dans les premiers âges de l'imprimerie; elles ont tombées dans un oubli que peuvent expliquer leur monotone et leur médiocre; mais le rapport littéraire. Elles méritent toutefois d'être sorties, principalement la dernière, à cause de son intérêt historique, et même, il faut le dire, comme un curieux monument de cette littérature du moyen âge, qui, après avoir été si longtemps l'objet d'un si grand dédain, à lui par trouver des admirateurs non moins passionnés.

L'ouvrage est accompagné d'un nombre très-considérable de planches d'art crayon lithographique de M. Ilawke, qui donnent une idée approximative des peintures attribuées au roi René et de celles qui ornent les divers manuscrits de ses œuvres. N. n. v.

Mémoire adressé à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, par les Délégués de la Caisse de retraites pour les classes laborieuses des deux sexes. — Paris, avril 1846. René et Comp.

De tous les projets qui, dans ces derniers temps, ont été conçus pour améliorer le sort des classes laborieuses, celui qui avait pour objet la fondation d'une caisse de retraites est le premier en date. Aussi l'Illustration, toujours fidèle à sa mission, n'a-t-elle point manqué de porter alors à la connaissance de ses lec-

teurs les mesures provisoirement adoptées pour réaliser une institution qui pouvait exercer une heureuse influence sur le sort des travailleurs. Depuis ce temps, les fondateurs ont poursuivi leur œuvre, et aujourd'hui ils sont en instance vis-à-vis de l'Administration supérieure pour obtenir l'ordonnance royale qui leur en ferait leurs statuts, et leur permette de se constituer définitivement.

Dans le mémoire présenté au ministre, ils réfutent les objections que quelques personnes avaient cru devoir adresser à leur projet, ils en établissent l'utilité et la moralité, et se séparent nettement d'une autre combinaison qui demandait que l'Etat intervint pour garantir les fonds versés dans cette caisse de retraites au profit de l'œuvre des ouvriers. En ce qui concerne l'association, il ne nous semble pas que ce soit l'Etat qui se mêle de faire l'association. L'Etat interviendrait alors uniquement pour surveiller les opérations et recevoir les capitaux.

Quel que soit le sort qui attend le projet de M. Maquet et de ses amis, nous ne pouvons que faire des vœux pour sa prompte réalisation. Car il n'a pas et sans doute n'aura pas subi les objections que nous venons de faire remarquer. On a dit que ce projet ne comprendrait pas toutes les classes de travailleurs, qui toutes se trouvent dans des conditions différentes. On a dit encore que le projet ne pouvait s'adresser qu'à une seule, à celle dont les salaires sont plus ou moins suffisants pour subvenir à ses besoins, et enfin, de priver les sous-cripteurs de leurs économies au moment où ils en ont le plus besoin. Mais ces objections, si elles étaient fondées, n'en feraient d'autant plus le besoin. Nous se rapporte, si on préféreraient de beaucoup les caisses d'épargne, à cause de la facilité du retrait.

Quoi qu'il en soit du mérite de ces objections, elles prouvent surtout une chose, à savoir qu'il faut aujourd'hui à tout ce qui concerne le sort des classes ouvrières. Il nous semble qu'il n'est pas inutile de constater, mais qu'il faut s'efforcer de rendre de plus en plus générale.

Instruction publique. — Dessin linéaire. — Brochure in-8, par HENRI GOBERT, directeur de l'école de dessin de Boulogne-sur-Mer.

Cette brochure, écrite par un artiste dont les tableaux ont été souvent remarqués dans nos expositions, et qui s'est vu souvent à l'enseignement du dessin, a pour but de relever une erreur grave dans laquelle on est tombé au sujet du dessin linéaire. Ce qu'on a appelé dans l'origine dessin linéaire consistait simplement dans le tracé de lignes et de figures géométriques au crayon noir, et les élèves sur le tableau noir. Il avait pour but de former le coup d'œil et la main des enfants, en les faisant commencer par la détermination des formes les plus simples. Imaginée par Pestalozzi, dans son institut d'Yverdon, cette méthode toute rationnelle devait avec raison, en Europe, l'une des bases essentielles de l'enseignement du dessin. Son application immédiate était l'étude pratique de la perspective linéaire d'après les solides réguliers, suivie de celle de la figure humaine, d'après les modèles de ronde bosse.

La méthode de Pestalozzi a été complètement faussée depuis quelques années, dans l'enseignement des écoles primaires, par suite d'une confusion de mots. On a détourné le dessin linéaire de sa véritable acceptation pour lui donner une signification numérique. On a substitué à ce tracé de lignes, qui n'est que l'élément qui initie à l'art du dessin, le tracé géométrique à la règle et au compas; on a considéré le dessin linéaire comme ayant pour objet le tracé des plans, des vases et des ornements d'architecture; on a été plus loin, on a réuni les théories de la géométrie avec les définitions et les projections de l'architecture, en y joignant quelques notions sur la perspective et le toisé des plans; et cet amalgame incohérent a formé, sous le nom de dessin linéaire, une science élémentaire, qui est enseignée par moi. Ainsi, à la place d'une étude élémentaire, qui par sa simplicité même, était appropriée à l'intelligence du premier âge, on a mis des études complexes, au-dessus de la portée de l'enfance, et auxquelles on ne peut se livrer fruitueusement sans une instruction préalable.

M. Gobert demande qu'on dissipe cette confusion; qu'on débarrasse l'enseignement du dessin d'un accomplissement qui l'entraîne; qu'on se borne à enseigner, sous le nom de dessin linéaire, le tracé au tableau noir, qui est le fondement élémentaire du dessin; qu'on laisse la géométrie et l'architecture pour être enseignées à leur place et à leur temps.

La réforme demandée par M. Gobert, réforme qui n'est qu'un retour à la simple et précise méthode de Pestalozzi, nous semble d'autant plus nécessaire que l'erreur on l'on est tombé est extrêmement préjudiciable à l'enseignement du dessin. Tracer des figures géométriques à l'aide du compas et à l'aide de la règle, ce n'est pas dessiner, pas plus que reproduire un objet à l'aide du compas, que ce soit un cube, un cylindre, un cône, un dôme, un dessin, pas plus que livrer une image à l'aide du daguerréotypie. Dessiner, c'est tracer, sans autre guide que l'œil, l'image d'un objet présent à la vue ou à la pensée. Ainsi, outre que le tracé des plans est pour celui qui s'y livre sans connaissance préalable un travail purement mécanique, une occupation purement mécanique. L'usage du compas est, pour eux, pour les enfants qui n'ont pas appris à dessiner, ce que j'ai remarqué à l'école de dessin de Boulogne, dit M. Gobert, depuis quinze ans que la direction m'en est confiée, que ceux d'entre eux qui avaient commencé par le tracé des plans ont toujours moins de coup d'œil, à l'intelligence égale, que leurs camarades qui ne se sont jamais servis du compas.

Comme sur un nom de l'industrie nationale, si profondément intéressée dans la question, que M. Gobert insiste sur la nécessité de ramener l'enseignement du dessin dans ses véritables voies.

DiCTIONNAIRE géographique, économique et politique de l'Algérie ancienne et moderne, par M. O. MAC-CARTHY, secrétaire général de la Société orientale de Paris, etc. — 1 vol. in-8 de 3 à 600 pages avec deux colonnes, avec cartes et plans. — Prix, 8 francs.

Cet ouvrage a été commencé en 1854; mais l'insuffisance des renseignements alors acquis sur l'Algérie invita l'auteur à remettre son exécution définitive à d'autres temps, bien qu'il en continuât toujours l'exécution. Aujourd'hui, le moment lui paraît venu de publier. M. Mac-Carthy a pris sa tâche du plus haut point de vue; il a voulu pour son œuvre, et pour son œuvre, ce qu'il lui a été possible, et nous pouvons assurer, d'après ce que nous en avons vu, que ce livre répondra largement aux exigences les plus difficiles à satisfaire. Du reste, notre collaborateur a déjà fait ses preuves et n'en est pas à son coup d'essai. Ainsi sommes-nous très-tranquilles sur le succès de ce nouveau dictionnaire, qui doit paraître prochainement.

1. La Bibliothèque Royale de Paris possède actuellement un fac-simile très-fidèle de ce document si précieux.

W. COQUEBERT, éditeur de l'HISTOIRE DES GIRONOIS, par M. A. DE LAMARTINE; — de l'HISTOIRE DES FRANÇAIS DES DIVERS ÉTATS, par MONTEIL, etc.; rue Jacob, 48; à Paris.

LA BRETAGNE ANCIENNE ET MODERNE, Par M. PIERRE-CHEVALIER;

Illustrée par MM. Adolphe Leleux, Pengilly et Tony Johannot. — Un splendide volume très-grand in-8° jésus, et de plus de 50 gravures sur bois, imprimées dans le texte. Prix, broché, 7 fr. 50 c. et avec la reliure en or, argent et couleurs, 30 fr.

LE FOYER BRETON, TRADITIONS POPULAIRES,

Par M. EMILE SOUVESTRE; illustré par MM. A. LELEUX, PENGILLY, TONY JOHANNOT, FORTIN et SAINT-GERMAIN.

Un joli volume grand in-8° orné de quatre belles eaux-fortes par M. Ch. Jacque, d'un portrait de M. Souvestre, et de plus de 50 gravures sur bois, imprimées dans le texte. Prix, broché, 7 fr. 50 c. et avec la couverture spéciale de reliure, 12 fr.

En vente la 1<sup>re</sup> livraison de

LA PROVENCE ANCIENNE ET MODERNE,

Par EUGÈNE GUYOT, illustré par MM. Eugène Cognet, T. Johannot, Adolphe Leleux et Marty.

Un splendide volume très-grand in-8° jésus, orné de vignettes sur bois publiées dans le texte, de vignettes sur acier, de types et costumes tirés à part et colorés, d'une carte de géographie, de planches d'armoiries imprimées en couleur. — 80 livraisons à 25 c. — Volume broché, 20 fr. pour Paris, et 25 fr. pour être envoyé franco dans les départements.

BRETAGNE ET VENDÉE,

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DANS L'OUEST, Par M. PIERRE-CHEVALIER;

Un magnifique vol. très-grand in-8° jésus, illustré par MM. A. Leleux, Pengilly et T. Johannot, avec le même luxe que la Bretagne ancienne et moderne, en 80 livraisons à 25 c. pour Paris, soit 20 fr. pour l'ouvrage complet et 25 fr. envoyé franco par la poste dans les départements. — 18 LIVRAISONS SONT EN VENTE.

LE MONDE TEL QU'IL SERA EN L'AN 3000,

Par M. EMILE SOUVESTRE; illustré par MM. BEAUBAIL, PENGILLY et SAINT-GERMAIN.

Un beau vol. grand in-8° jésus, orné de 10 grands sujets sur bois tirés à part, et de plus de 80 gravures imprimées dans le texte. Prix, broché, 10 fr. et avec la couverture spéciale de reliure, 15 fr.

ÉDITION ILLUSTRÉE

50 cent. la livraison.

Des souscripteurs, trompés par des annonces, prennent pour une illustration de l'Histoire du Consulat et de l'Empire, des collections de gravures faites d'avance et sans aucun rapport avec le texte et les écrits de M. Thiers. L'impossibilité de classer ces gravures dans l'ouvrage donne lieu, de leur part, à des réclamations auxquelles nous ne répondons qu'en disant que notre collection est la seule qui s'adapte à l'ouvrage, qui puisse se répartir également dans chaque volume et sur chaque planche porte l'indication de sa place dans le texte.

En vente chez PAULIN, Éditeur, rue Richelieu, 60. — La 27<sup>e</sup> livraison de L'HISTOIRE DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

Prix de chaque vignette ou portrait, 30 c. PARM. A. THIERS. Prix de chaque vignette ou portrait, 30 c.

50 VIGNETTES ET PORTRAITS

POUR L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE.

SEULE COLLECTION FAITE SPÉCIALEMENT POUR LE LIVRE DE M. THIERS.

Les trois premières livraisons, renfermant quinze gravures, sont en vente. — La quatrième livraison paraîtra le 15 juin. — La cinquième, qui contiendra le complément des gravures devant entrer dans les cinq premières volumes de l'ouvrage de M. Thiers, sera publiée le 1<sup>er</sup> août.

ÉDITION ILLUSTRÉE

50 cent. la livraison.

Les deux premiers volumes de cette nouvelle édition sont en vente. — L'ouvrage complet formera dix volumes in-8° publiés en 110 livraisons à 50 c. — Cinquante belles gravures sur acier, composées spécialement pour le livre de M. Thiers, seront jointes à cet ouvrage. — Il paraît une livraison par semaine. — Malgré le nombre de livraisons déjà publiées les nouveaux souscripteurs auront toujours la facilité de ne prendre qu'une seule livraison par semaine. — Les souscripteurs des départements doivent s'adresser aux principaux libraires de leur ville.

RUE DU Coq-Salut-Honoré, N° 10. Près le Louvre.

AU BON PASTEUR

RUE Saint-Honoré, N° 167 et 169. Près le Palais-Royal.

MAISON SPÉCIALE D'HABILLEMENT À PRIX FIXE INVARIABLE. — Toutes les marchandises soit en pièces, soit confectionnées, sont marquées en chiffres connus. SAISON DE PRINTEMPS. — Plus de 5,500 pièces de Draperies et Etoules à choisir par commande, en Nouveautés de 1846; des milliers de vêtements tout prêts, dans les formes les plus nouvelles. Coupe élégante, confection irréprochable. — VOIR LES PRIX : Tuniques, pour la garde nationale, de 50 à 70 fr., garanties bon teint; pantalons d'uniforme, de 20 à 50 fr.

Redingotes de toutes couleurs de . . . 60 à 75 — drap noir de Bacoit . . . 75 à 85 Twines tout laque d'Élbour . . . 28 à 35 Robes de chambre de . . . 18 25 à 40 Pantalons cassimé et satinés . . . 22 à 32 Pantalons nouveautés de . . . 18 à 25 Plus de 2,500 gilets de . . . 5 à 12 Gilets brodés sur toute étoffe . . . 30 35 à 40 Noir drap de Bacoit de . . . 75 à 85 Paletois écossais de . . . 45 à 70 Twines et Paletois très-fins . . . 40 à 65 — première qualité de 28 à 35 Plus de 1,200 Id. du . . . 14 à 18 Vendus partout de . . . 40 à 60

Advertisement for CACHEMIRES from Palais-Royal. Includes text: 'CHALES, cachemire pur', 'Nouvelle et importante partie de CHALES, cachemire pur, fabrication supérieure', and 'La Maison du GRAND COLBERT, voulant donner un démenti formel aux personnes qui ont prétendu qu'elle était dans l'impossibilité de livrer des Cachemires français sans mélange au BAS PRIX de 90 fennes, et en DESSINS NOUVEAUX, à 155 francs, à l'honneur d'informer le public qu'il sera remis, avec chaque chèle, UN CERTIFICAT DE GARANTIE portant le NUMÉRO du FABRICANT et la DÉSIGNATION de CACHEMIRE PUR.' Price: 89 fr. 50 c.

Advertisement for SIROP DE NÉRIDAGE. Text: '5 francs la BOUTEILLE. Suc pur de latine sans opium, SEUL AUTORISÉ comme le plus puissant calmant de tout état nerveux, spasmes, douleurs, agitations, crampes, insomnie, irritation de poitrine, d'estomac, de vessie.—PHARMACIE COLBERT, passage Colbert.' Price: 2 fr. 50 c. la 1/2 BOUTEILLE.

Advertisement for NODES DE LONGCHAMP. Text: 'Chapeaux et rapotes en tous genres, 12, 15, 18 et 20 fr. Blanchissage de chapeaux de paille, 1 fr. Chapeaux méconiques, 20 fr. Maison AUBREY, rue Basse-du-Rempart, 18. On expédie. (Affranchir.)'

Advertisement for GLACIÈRES PARISIENNES. Text: 'Aux FAMILLES, MAISONS DE SANTÉ, PENSIONS, et PHARMACIENS. Petit meuble portatif pour faire en quelques minutes de la glace, des sorbets et frapper le Champagne. Opérations faciles et sans danger.' Price: 2 fr. 50 c.

Advertisement for SAVON-VIERGE AU CAMPHRE. Text: 'Production sanitaire d'après le système RASPAIL, Par Ed. PINAUD, parfumeur, rue St-Martin, 230. Aussi, Caux à la peau que les pâtes d'amandes les plus fines.' Price: 1 fr. et 1 fr. 50 c.

Advertisement for EAU DE TOILETTE DUCHESSE. Text: 'DUTILLEE PAR DEMARSON et CHARDIN Fournisseurs du Roi, 11, RUE SAINT-MARTIN.' Price: 2 francs.

Advertisement for LE CHOCOLAT MÉNIER. Text: 'comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs. Sa forme particulière et ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Les amateurs de cet excellent produit voudront bien exiger que le nom Menier soit sur les étiquettes et sur les tablettes.' Price: Dépôt principal, passage Choiseul, 21, et chez un grand nombre de pharmaciens et d'épiciers de Paris et de toute la France.

Advertisement for LONGUEVILLE, 10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français. CHEMISES.

Advertisement for PANSEMENT DES VÉSICATOIRES. Text: 'Facile, régulier, indolore, avec PAPIER, COMBESSE et SERRE-BRAS D'ALBESPEYRES, Faub. St-Denis, 84, et dans les pharmacie de province et de l'étranger.'

**Modes.**

Nous avions compté sur le sceptre-chase de la Croix-de-Berry et les courses du Champ-de-Mars pour enrichir nos colonnes des toilettes recherchées que nous savions, de source certaine, avoir été préparées pour ces deux solennités hippiques; notre espoir a été trompé; le temps pluvieux qui a constamment régné a fait

remettre dans les cartons les chefs-d'œuvre de couture si particulièrement élaborés, et leur exhibition a été réservée pour les courses de Chauliuit, où nous ne manquerons pas de les aller chercher.

C'est à peine si nous avons pu apercevoir aux portières des



(Costumes pour monter à cheval, par Humann.)

équipages quelques mantelets nouvellement sortis des magasins d'Alexandrine, et quelques chapeaux fraîchement échappés des salons de Brandran ou de Lucy Hoquet.

Parmi les créations de cette dernière maison, nous avons remarqué de charmants chapeaux en paille à jour et en paille de riz doubles de crêpe vert, paille, lilas ou cerise, et ornés de follettes et de marabouts assortis aux nuances des rubans; des capotes en tulle et en dentelle; un magnifique chapeau de paille d'Italie coupé sans bayolet, légèrement évasé et orné de plumes d'autruche blanches; un chapeau de crêpe rose garni d'angleterre et d'un bouquet de fleurs de nénuphar rose posé sur des feuilles de cresson, et enfin un chapeau écossais en paille ouvragée, auquel le chef de la maison a attaché spécialement son nom.

A défaut des créations de la couturière, c'est le talent du tailleur qui a brillé de tout son éclat, et nous devons à ce fâcheux état de l'atmosphère l'avantage de pouvoir offrir à nos lectrices et à nos lecteurs un spécimen des habits de cheval, que les amateurs de sport des deux sexes avaient été choisis dans les ateliers d'Humann.

Parmi les coupes les plus distinguées de cet habile artiste, nous avons fait dessiner une amazone en drap zéphyr noir à collet droit, soutenant le col rabattu de la chemise, et un habit rond à boutons de métal ciselé recouvrant un gilet droit de poil de chèvre et un pantalon ajusté en étoffe de fantaisie de couleur grise.

Le complément de ces costumes de cheval est toujours la cravache, le fouet ou la canne de Verdier, qui, sous une apparence de simplicité, cache un luxe dû en grande partie à la perfection de la cisèlure des lunnex qui décorent ces charmantes fantaisies.

Le mauvais temps ne peut toujours durer, et il faut songer dès à présent à garantir des rayons du soleil les fraîches ligures et les capotes aux couleurs tendres, que les villas voisines de Paris vont bientôt recevoir sous leurs ombrages. Il est donc de notre devoir de recommander à toutes nos élégantes promeneuses, avant leur départ pour la campagne, une visite dans les magasins de MM. Dorléans et Lepin, rue Montmartre, 41, qui ont en l'heureuse idée de simplifier le mécanisme ancien des ombrelles, en le débarrassant des inconvénients qui résultaient de son emploi.

L'ombrelle élégante, et aussi légère que solide, à laquelle ils ont donné le nom de *camélia*, s'ouvre et se ferme d'une seule main, au moyen d'un ressort disposé dans l'intérieur du manche, qui n'offre plus d'apparat qu'un simple bouton presque imperceptible; pour ouvrir la *camélia*, il faut appuyer la pomme de l'ombrelle contre le corps, et pour la fermer, il suffit de presser le bouton du ressort avec le pouce de la main qui tient l'ombrelle. Nous devons avouer que cette ingénieuse invention laisse bien loin derrière elle tous les mécanismes que l'on s'est vu successivement force d'abandonner comme étant d'un usage incommode ou impraticable.



**Observations météorologiques**

FAITES A L'OBSERVATOIRE DE PARIS.  
1846. — AVRIL.

Jour du mois.	Hauteur du Baromètre réduite à la température de 0°5 à mill.		Températures extrêmes de la journée.		Température moyenne calculée.	Etat du ciel à midi.	Vents à midi.
	Minimum.	Maximum.	Minimum.	Maximum.			
1	754,45	7,0	46,8	44,6	Beau, quelques nuages.	S.	
2	745,04	9,2	44,7	41,6	Couvert, pluie par moments.	S. S. O.	
3	741,18	6,4	42,9	9,5	Eclaircies.	S. O.	
4	748,25	6,0	45,0	9,5	Pluie.	O.	
5	741,95	9,5	46,2	12,6	Nuageux, averse.	O. S. O.	
6	758,19	9,5	45,1	40,5	Couvert, pluie par moments.	O.	
7	755,48	4,5	46,0	6,2	Couvert.	O. S. O.	
8	756,37	5,2	46,0	7,3	Couvert.	O.	
9	754,08	3,0	45,5	7,0	Couvert.	O.	
10	755,50	5,4	45,0	8,8	Nuageux.	E. S. E.	
11	741,46	8,5	46,7	12,2	Nuageux.	S. O.	
12	746,88	8,5	49,5	14,1	Nuageux.	S.	
13	751,52	40,6	48,5	14,5	Nuageux.	S. V. S. E.	
14	747,87	8,7	48,8	13,5	Couvert.	S. S. O.	
15	751,27	8,2	42,0	10,0	Couvert, petite pluie.	S. S. O.	
16	755,56	7,1	46,4	11,5	Nuageux.	S. S. O.	
17	755,47	8,8	47,8	15,0	Nuageux.	O.	
18	752,28	7,5	44,0	9,1	Couvert.	O.	
19	753,47	8,0	44,5	7,6	Couvert.	N. N. D.	
20	756,53	6,2	44,9	8,0	Couvert, pluie.	N. N. D.	
21	757,69	4,0	40,5	7,0	Couvert.	S. E.	
22	754,24	2,1	45,8	7,6	Couvert.	S. E.	
23	750,25	6,8	44,0	8,5	Couvert, pluie.	S. S. E.	
24	752,55	4,9	45,6	10,4	Nuageux.	S. S. E.	
25	755,85	5,6	48,0	11,4	Beau.	O. N. O.	
26	750,85	8,0	45,7	10,7	Très-nuageux.	N. N. O.	
27	754,27	5,5	49,8	6,5	Très-nuageux.	N. N. O.	
28	754,87	4,8	44,9	6,4	Beau.	N. E.	
29	759,86	5,5	40,9	8,0	Nuageux.	N. E.	
30	765,76	5,8	44,5	9,0	Nuageux.	N. O.	
Moyenne.	750,71	6,3	45,6	9,0	Pluie dans la nuit, Pluie sur la terrasse.	7 cent. 450 5 cent. 747	

La belle collection de vignettes et de portraits qui accompagne l'édition illustrée de l'histoire du Consulat et de l'Empire par M. Thiers obtient l'approbation des connaisseurs. Confiée aux meilleurs dessinateurs et aux graveurs les plus habiles, elle reproduit avec esprit les principales scènes de l'époque consulaire et impériale, et les plus grands personnages parmi ceux qui figurent dans le récit. Elle suit littéralement le texte afin de pouvoir se répartir dans chaque volume, et d'être par là une véritable illustration du livre de M. Thiers. Est-il besoin d'ajouter que des collections de gravures rassemblées au hasard, et qui se donnent, dans les annonces, comme une illustration de cet ouvrage, n'ont aucune des conditions spéciales de cette destination, et qu'il serait impossible de trouver leur place dans l'histoire du Consulat et de l'Empire.

**Correspondance.**

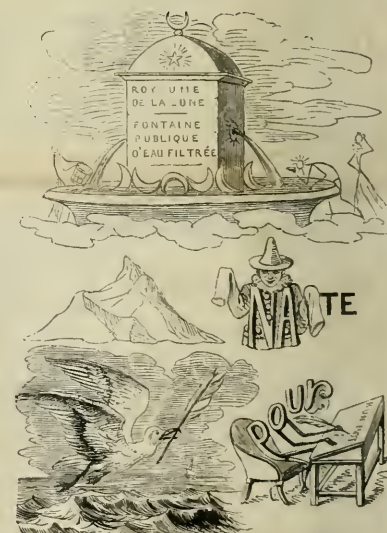
A. M. H., à Saint-Palais. — Il y a, en effet, malentendu. L'illustration n'a rien offert ni rien promis de semblable.

Un officier de santé des armées, à Paris, réclame contre un passage d'un article du 14 avril: Une Journée en Algérie. L'auteur de l'article, parlant de l'hôpital du Dey, à Alger, dit: «La, chaque jour, la tendresse maternelle de ces femmes admirables qui consacrent leur vie entière à l'adoucissement des maux de leurs frères...» Le correspondant, sans rien enlever au dévouement des saintes femmes dont la charité éclate dans mille autres lieux, déclare toutefois que le service des hôpitaux militaires se fait par des soldats, qui forment un corps spécial sous le nom d'«infirmiers militaires». — Cette réclamation est faite dans l'intérêt de ce corps, qui compte aussi des dévouements admirables.

A. M. T. A., à Rome. — Quand vous viendrez à Paris, monsieur, n'oubliez pas d'aller voir l'exposition du Diorama. C'est un spectacle qui vous charmera, et vous serez moins étonné ensuite de ce que vous avez vu à Londres.

A. M. P. C. — On vous a reconnu sous vos initiales. On pourrait écrire ici votre nom en toutes lettres, et votre qualité en trois lettres.

**Rébus.**



EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

L'homme charitable qui donne une bagatelle en ce monde, aura un trésor dans le ciel.

ON S'ABONNE chez les Directeurs de postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 1, Finch-Lane-Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Imériale; Gostinnoi-Dvor, 22. — F. BELLAZARO et Co, éditeurs de la Revue étrangère, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIEN et chez DUFOS, libraires.

CHUZ V. HERBERT, à LA NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du Courrier des États-Unis, et chez tous les agents de ce journal.

A MARIANO, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et Co, rue Paniette, 2.



# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris 3 mois, 6 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N° 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 169. VOL. VII. — SAMEDI 25 MAI 1846  
 Bureau, rue Richelieu, 60.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

### SOMMAIRE.

**Notice sur Lafon.** *Portrait de Lafon, de la Comédie-Française. — Courrier de Paris. — Collection des seraux des Châtres et Diplômes, recueilli et mis en ordre par M. Depaulx. — Histoire de la Semaine. — Katerinoff. Le château de Pierre le Grand; Promenade à Élatrinoff. — Camille Saint-Saëns. Portrait du jeune Camille. — Chronique musicale. Une Scène du Trompette de M. Le Prince. — Académie des Sciences. Compte rendu du premier trimestre de 1846. — Beaux-Arts. Salon de 1846. Ré article Hamlet; Ophélie, la place du Gouvernement, à l'île de Gorée (Séoung); In Falou de Chéronax. Intérieur d'une ville (Fontarabou). Assommoir de Thomas Becket, architecte de Cantorbéry. — La Filie du Capitaine. Nouvelle, par Alexandre Pouchkine, traduction française, publiée par Louis Viardot. — Les races de chevaux français. 3e article. Chevaux camargues; Chevaux breonnais; Cheval comtois; Chevaux corais; Chevaux flamands; Chevaux de débardeur. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Notice sur l'instrument nommé Panharmonicon. Une Gravure. — Ébêus.*

### Notice sur Lafon.

L'acteur tragique Lafon, dont le talent brilla d'un assez grand éclat sur la scène française, vient de mourir à Bordeaux, sa ville natale, où il s'était retiré depuis quelques années.

Les commencements de Lafon furent difficiles et semés d'obstacles. Dès l'enfance il bûillait la tragédie; mais son père, homme médiocre, goûtaient peu ce sublime et ses instincts dramatiques. Il désirait d'ailleurs le jeune homme à l'église, et lui fit commencer des études théologiques. La vocation véritable tint bon, comme on s'en doute, et le néphyste lisait plus volontiers Corneille et Racine que le latin d'A-Kempis, lorsque la révolution, en éclatant, fit une variante aux projets paternels. Lafon déponilla le froc et partit pour Montpellier, afin d'y étudier la médecine. C'était déjà un grand pas de fait vers le tragique; une circonstance l'y établit en plein et sans retour. Le théâtre de la ville donnait une représentation au bénéfice des pauvres, lorsqu'au lever du rideau, on s'aperçut de l'absence du principal personnage de la tragédie, c'était *Tancrède*. Notre Hippocrate en herbe se leva du parterre, et s'offrit pour le remplacer. Il était jeune et superbe, il avait toute la fougue des qualités et aussi des défauts dont il n'effaçait jamais complètement la trace; jugez du succès, il fut grand, et le prélude d'une foule d'autres. De Montpellier, la réputation de Lafon s'étendit à Toulouse, Agen et Bordeaux. Pendant deux ans, Lafon promena ainsi la tragédie en Gascogne jusqu'au jour où, dans une ville du Midi, le hasard lui fit connaître un cousin de Barras, et voilà le tragédien en route vers Paris avec une lettre pour le chef du Directoire. La bonne mine du jeune homme, son allure pompeuse et fringante plurent à Barras, si pompeux lui-même et empanaché, et il le donna à Dugazon pour le former et l'instruire. Orosmane endoctriné par Frontin, Scapin dictant à Achille les lois de l'alexandrin et de la tirade, cela vous paraîtra peut-être étrange, mais ne nous récrions pas trop, Talma lui-même consultait Dazincourt, et de nos jours, mademoiselle Rachel n'est-elle pas sortie de l'école de M. Samson?

Le premier début de Lafon à la Comédie-Française eut lieu dans le mois de mai de l'année 1800. Il y parut dans les rôles tragiques, tenus alors par Larive, parfois abordés par Talma, et sur lesquels, trente ans auparavant, Lekain avait jeté luit d'éclat. Il joua successivement, et coup sur coup, *Tancrède*, *Achille*, *Nicias*, *Orosmane*, le jeune *Horace*, avec un feu et des élans de sensibilité qui lui acquirent les adorations du public et les suffrages de la critique. Aux yeux de quelques vœux amateurs fatigués de la décadence de Larive, et précédés contre les tentatives d'innovation de Talma, Lekain semblait ressusciter et revivre pour la scène, c'était sa pose, ses gestes et surtout son débit chaleureux. Par une coïncidence singulière, Lafon était né en 1775, l'année de la mort

de Lekain, de même que Lekain avait vu le jour en 1729, précisément dans le mois de la mort de Baron, son plus glorieux prédécesseur et chef d'école. Grâce à ces rapprochements de dates, on présageait au jeune tragédien les destinées les plus glades et les plus flatteuses. Il faut bien dire que Lafon n'était appelé qu'à réaliser une partie de ce magnifique horoscope. Sa taille, son maintien et ses autres avantages extérieurs contribuèrent beaucoup à la fortune de son talent, talent tout en dehors, où l'inspiration touchait à l'emphase, où la passion masquait parfois et semblait étouffer l'intelli-

gence. Lesage parle dans *Gil Blas* de ces comédiens qui précipitent les paroles renfermant le sentiment et appuient sur les autres, et qui font des éclats sur des conjonctions. Sans vouloir rien disputer au mérite de Lafon, il est permis de dire qu'à l'instar de ces comédiens, il tombait souvent à propos de conjonctions, et semblait avoir oublié l'art et l'observation des nuances. Par-ci par-là son jeu avait ses fanfaronades et ses ressentit du terroir natal, et l'organe sonore, le geste noble, l'intention heureuse, n'étaient pas toujours un suffisant correctif. Il est vrai que nous ne parlons ici que du



(Portrait de Lafon, de la Comédie-Française, dessiné à Bordeaux, le 10 mai 1846.)

Lafon qu'il nous a été donné de voir, du Lafon vieillissant et qui n'avait plus précisément les vertus d'Achille commençant. Aussi lorsque quelques-uns de ses contemporains, mieux informés, nous vantaient la sensibilité profonde et toutes les qualités dramatiques de l'Orosmane et du Tancrède qu'ils ont connu, il faut bien se rendre à leur témoignage.

Au surplus, Lafon se recommandait à l'estime publique par des qualités préférables à celles qui nous l'assurent pour si peu de temps et d'une manière si fugitive au théâtre. Le bon comédien était un excellent homme, plein de cœur et d'honneur, d'un esprit cultivé, d'un charmant caractère, et

dont la simplicité naturelle n'avait rien perdu au contact de tant de héros bouillants, fanfarons et vantards.

Lafon avait en sa représentation de *retraites* en 1858. C'est dans *Aleste* qu'il lit ses adieux au public; car, à la manière des héros et princes qui acquièrent de l'âge et du ventre, Lafon, vers sa fin tragique, s'était senti près du désir de chausser le costume bourgeois, et d'être Monvel ou Molié, comme il avait été Lekain.

Lafon laisse une fille mariée à un riche et honorable négociant de Bordeaux, et un fils, officier distingué, au service du roi de Lahore.

## Courrier de Paris.

Voici une assez maussade semaine, nonobstant la persistance du sport, les fêtes de Chantilly et l'ouverture des bals champagne *intra-muros*. Il est d'usage que notre jeune Paris, le Paris fringant, au pied léger et à l'allure sautillante attende la venue du soleil pour se livrer aux danses du plein vent, nous sommes beaucoup plus pressés cette année, et afin de satisfaire l'impatience de leurs habitués, les jardins dits d'été ont procédé à leur inauguration par une pluie battante. Au premier signal donné par le Ranelagh, qui pèche toujours d'exemple en sa qualité de doyen, Mabile a lancé ses quadrilles, le Château-Rouge allumé ses lampions, et voilà le Nouveau-Tivoli qui prépare son feu d'artifice.

En même temps, un autre bon monde, plus frileux et plus débauché, recommençait presque à luis clos la contredanse et les galopades que celles du Champ-de-Mars venaient d'interrompre. Nous pourrions citer plus d'un salon où l'on a polka officiellement en l'honneur de quelque illustre étranger. De tous ces bals posthumes et ressuscités par la circonstance, le plus bruyant et le plus célébré, c'est sans contredit le bal de madame Duchâtel. L'Égypte s'y est montrée dans toute sa pompe et la garde nationale sous son nouveau costume. On ne voyait que beautés miérisées et visages administratifs. L'Orléans admirait beaucoup les danses ou leurs toilettes, et les vales le réjouissaient excessivement.

Au bout de cette nuit féérique, la plupart des assistants se sont trouvés tout à coup transportés dans la forêt de Chantilly. Cette petite ville, bâtie de chênes et de tilleuls, est un joujou dont nos Parisiens ne s'amusent, comme on sait, que deux fois l'an, au printemps et à l'automne. Chaque saison y prend et on y aime le plaisir au galop. Pour recevoir son beau Paris, Chantilly se pare comme la Salamite dans l'attente de son jeune époux, la petite ville, en son bon ménage qu'elle est, n'a garde de négliger. Le plus essentiel, les caves s'empressent, on emmagasine des provisions, chaque habitant allume ses fourneaux et tire son couteau de cuisine. Dans cet attirail, Chantilly ressemble beaucoup moins à la Salamite de la Bible qu'au traicteur de la banlieue attendant sa joyeuse population du dimanche.

Admettant, c'est un assez singulier spectacle que celui de Paris s'abattant sur Chantilly. Point de traces de Kabyles, ni d'invasion de Baskys qu'on lui puisse comparer. Hommes et chevaux arrivent comme l'éclair et se font place dans les habitations à la manière de la foudre. Le rez-de-chaussée est la proie des chevaux et des jockeys, on mange au premier ; au second, l'on danse on l'on joue, et chacun dort où il peut et s'il le peut. Quant à la fête, c'est toujours la même : celle de mai vous représente celle d'octobre et vice versa. A Chantilly le temps peut changer, mais les programmes sont invariables. Le premier jour on court, il pleuvait ; le second jour on courait encore, il pleuvait toujours ; le troisième, on a classé le cerf, la pluie a tenu bon. Cependant, grâce à quelques intervalles lumineux, on pouvait suivre de fuée et sans trop de désagrément les coureurs dans la carrière.

Le sport était au grand complet, le turl se trouvait envahi des escadrons de hongres et des myriades de pouliches. Les noms du calendrier hippique figuraient dans l'atène, c'était un bouquet équestre de la saison. Cinquante chevaux ont couru et sont plus ou moins arrivés. Peut-être absolument nous pourrions les vainqueurs, et est-il nécessaire de nous en rappeler que Drummer, Moulton et Fitz-Enlilles ont vaincu et distancé Caplarnann, Pot-aux-Roses et Aliboron ? Nous pourrions, comme bien d'autres, vous entretenir aussi de la fête de samedi, sonner du cor, illustrer à notre tour la foule des sportsmen et des amazons, sans oublier les beaux *pittoresques* gagnés ; semblable à l'éveillé de Diomède, rien ne nous empêcherait d'énumérer les chevaux et de dénombrer les jockeys ; mais nous avons d'autres livres au gîte, c'est le Théâtre-Français avec sa *Bernier*, mit au *Louvre*, mit épuise en vérité, et où l'on n'y voit guère, tant les caractères de cette malencontreuse pièce nous ofusquent, tant il y a de confusion dans les personnages et les événements. Vous savez quelles fables absurdes ont été débitées et imprimées depuis trois siècles sur les derniers Valois et leur cour. Les auteurs dramatiques ont encheîné sur les historiens, et tous ces moutons de l'année n'ont cessé de sauter à qui mieux mieux, pour la plus grande satisfaction des auteurs. Ils ont mis le feu aux poudres de ce pauvre seizième siècle, ils ont en aiguillé tous les poignards et empoisonné toutes les coupes. Ce qu'ils ont prêté de crimes à Catherine de Médicis, d'intrigues et de galanteries à sa fille Marguerite, et de stupidités méchantes à Charles IX ou Henri III, dépasse tout ce qu'il est possible d'imaginer. C'est dans cette mine abondante que l'auteur de la *Nuit au Louvre* est venu à son tour puiser à pleines mains. Sa pièce, prétendue historique, produit l'effet d'un cancheur qui on vous ne voyez qu'acteurs bizarres et apparitions fantastiques, où la parole est un hurlement et chaque geste une grimace. La veulle, Henri de Béarn a épousé Marguerite de France. Le mari a deux maîtresses, madame a des amants. C'est le moment que choisit la reine mère pour faire rompre le mariage et proclamer un divorce, sous quel prétexte ? M. Vanderburg vous le dit et vous le montre dans une scène fort étrange que nous ne raconterons pas. Catherine confonde de *risu* par son gendre, lui envoie du poison dans des feuilles d'un sapinier, mais le Béarnais se garde bien d'ouvrir le livre, c'est la fontaine qu'il ouvre et le voilà parti pour ne plus revenir. Votre saint Grisi ! à la raison, qu'il n'y a personne pas !

Le théâtre de la Gaîté s'est livrée aussi à une étude manuscrite sur le seizième siècle. C'est *l'Étoile de Philippe II* et M. Cormon s'en est proclamé le père et auteur. Il s'agit d'un certain Philippe roi des Espagnes, jaloux de son fils don Carlos, qui s'est épris naïf propos de sa belle-mère Elisabeth. La reine soupire, le jeune prince aime et conspire ; un

traître livre ce double secret à la vengeance du roi Philippe, et l'assassination fait tomber la victime sous le plomb d'une soufflette. Les exécutions de l'inquisition ne laissent pas tant de bruit, mais le dénouement n'en est que plus original. Le sujet l'est un peu moins, et nous croyons que dorénavant ce qu'on peut tirer de larmes et obtenir d'éclorant au moyen des infortunes amoureuses de Carlos sera toujours fort peu de chose. Un certain Schiller, d'ailleurs, a rendu l'entreprise assez difficile ; il est vrai que M. Cormon a tenu en la précaution de le prendre pour collaborateur ; aussi M. Cormon a-t-il fait applaudir Schiller au boulevard.

Quant à l'*Ambigu*, avec *l'Étoile de Berger*, il a mis tout son monde en l'air et remué ciel et terre pour une fin ingrate. Voilà ce qu'on peut appeler de l'esprit à la détrempée et de l'intérêt en peinture. Les décorateurs de cette fête sont belles, mais la pièce est d'une stupidité féérique. Les décorateurs de M. Bertrand n'ont pas de plus grands ennemis que les protasiers de son théâtre. Le dialogue qu'il faut entendre détruit l'effet des tableaux qui se succèdent sous vos yeux entre six heures et minuit. Quant à nous, qui nous avons jamais pu passer plus d'une heure devant les plus belles toilettes sans nous sentir atteints d'un petit bâillement convulsif, nous comprenons difficilement le charme que peut offrir une station aussi prolongée devant le même château, la même forêt, le même clair de lune et la même étoile du berger.

En somme, le plus grand succès théâtral de cette semaine, l'inique peut-être, c'est la farce de la *Femme électrique*. Drôle et étincelante, feu follet de spirituelles bêtises, fusillade de quolibets et de mots ébouriffants. Cette femme électrique est un homme qui danse et fait danser tous et chacun au moyen de la vertu attractive dont la nature l'a doué au bout des mains et au bout des pieds. Cet électricien vaudeville est parfaitement gesticulé par Grassot.

Que vous dirai-je encore ? Rien de changé dans la physionomie de Paris et de Parisiens, si ce n'est une infinité de décors de plus, et tout annonce que nous ne sommes pas encore au bout de notre rouleau... deuban moiré. Le ciseau ministériel semble infatigable, et il vous en taille toujours. C'est à qui se placera sous l'invocation de la croix, et notre chevalerie moderne tombe et finit comme l'ancienne, dans les ordres mendians. Cependant hier encore la croix manquait à M. Perpignan, et M. Perpignan manquait à la croix. Dans sa douleur, il s'en plaignait à M. Duchâtel. Inspecteur des théâtres, il rêvait décoration, c'est tout simple. — Neuf théâtres, et il s'en vante, sont placés sous sa férule, et le ministre lui avait dit : « Quant nous serons à dix, nous ferons une croix. » Grâce au luthr théâtre Montpensier, voilà la croix faite, et M. Perpignan la reçoit par avancement d'hoirie. Son étoile brillait hier au *Monteur* ; c'est une promotion qui réjouit excessivement ceux qui la connaissent.

Collection des sceaux, des chartes et diplômes, recueillis et notés par M. DEPAULIS.

C'est aux soins de M. Depaulis, notre habile graveur en médailles, que l'on est redevable de cette précieuse collection dont il a gratifié le musée de l'école des Beaux-Arts et dont l'exposition sera désormais permanente. Les investigations de M. Depaulis et sa recolle embrassent une étendue de douze siècles, depuis les rois de la première race jusqu'au siècle de Louis XI<sup>e</sup>, et l'on ne saurait trop admirer les prodiges d'érudition, de goût et d'habileté pratique accomplis par M. Depaulis pour retrouver et mettre en lumière tous ces trésors épars et enfouis dans la poussière des dépôts publics, véritables catacombes administratives.

Dans le principe, M. Depaulis n'avait rêvé que des sceaux royaux, mais il vit bientôt, ainsi que tous les collectionneurs, s'agrandir le cercle de ses découvertes, et il dut étendre ses moulages aux sceaux des princes, ducs, comtes, barons féodaux et des titulaires des riches abbayes. Aujourd'hui la collection s'élève environ à mille pièces et ne peut manquer de s'accroître encore. Quelle trouvaille pour la science historique et pour les arts, et de quel trésor nouveaux l'ingénieuse idée réalisée par M. Depaulis ne va-t-elle pas les enrichir ? Personne, en effet, avant lui ne s'était avisé que ces empreintes, si fragiles par leur nature, mais survivantes aux monuments, de pierre, d'argent, d'or ou de bronze, *arréglées*, pouvaient être reproduites en plâtre au moyen du moulage et constater, à défaut d'autres indices, l'état de progrès ou de décadence des arts du dessin dans les divers temps de la monarchie. Les sceaux des temps barbares et du moyen âge ne sont-ils pas par près ce qu'étaient dans l'antiquité les monnaies et les médailles ? l'on est à même de s'assurer maintenant qu'ils forment une numismatique d'un style moins pur, mais d'un intérêt tout aussi grand. Combien de questions indécises, de points historiques douteux ou controversés la vue de cette collection peut éclaircir, et combien de voiles tomberont devant sa seule inspection ! Le gouvernement l'a senti, et désormais il va s'associer à ce plan de recherches et de restauration conçu par l'habile graveur ; il lui prête enfin son puissant concours ; mais le plus difficile est fait, et ces premiers diligents, M. Depaulis en aura triomphé avec son seul amour de l'art qui lui a fait prodigier les tours de force et les sacrifices. Quelque compensation qu'on puisse lui offrir aujourd'hui, c'est là une belle part de gloire et qui s'étendra dans l'avenir.

## Histoire de la Semaine.

Les lois de crédits, de complexes et la discussion du budget ramènent chaque année un certain nombre de mêmes questions. Nous avons déjà eu occasion de les exposer par la plupart, et ce que nous en avons dit nous dispense d'y revenir. Nous ne nous occuperons donc que des points nouveaux ou de ceux que le talent des orateurs a eu l'art de rajouter.

En dehors de ces lois annuelles, est venu, samedi dernier,

le débat sur la prise en considération de la proposition de l'honorable M. Vivien sur les annonces judiciaires. Son auteur l'a développée avec autant de force que d'habileté ; sa parole élevée, convaincue, lucide, a ébranlé plus d'un membre des centres ; mais la proposition avait été repoussée dans les sessions précédentes, et la Chambre, qui touche à son heure dernière, a malgré le succès oratoire de M. Vivien et celui de M. Bethmont, repoussé leurs conclusions et préféré l'impénitence finale à un retour qu'elle aurait regardé comme illogique.

Le débat sur les affaires de la Plata avait, la semaine, amené une lutte plus vive encore et très-personnelle entre MM. Goizot et Thiers. Une autre non moins animée s'est engagée dans la discussion générale du budget à l'occasion de l'avancement de deux fois accordé à un officier que des combinaisons électorales et des acquisitions de voix auraient, disait l'opposition, fait successivement élever au grade de colonel, puis à celui de maréchal de camp. Le télégraphe ordinaire avait joué un rôle dans cette double circonstance, ce qui portait la gauche à penser que l'électricité appliquée aux élections prochaines pourrait amener des effets inattendus et d'immenses résultats pour le cabinet qui tiendra le fil.

AFRIQUE FRANÇAISE. — Le *Sémaphore* de Marseille a le premier donné par ses détails quelle consistence au bruit répandu de la démission de M. le maréchal Bugeaud. Le *Journal des Débats* a reproduit l'article de cette feuille pour éviter de se prononcer lui-même sur ces faits.

Voici comment ils sont racontés : « Le voyage que M. le général Magnan vient de faire à Alger et son prompt retour à Marseille ont donné lieu à bien des conjectures. Voici ce que nous avons recueilli sur la mission dont M. le général Magnan avait été chargé. Arrivé le 5 mai à Alger, ce général n'y trouva pas M. le maréchal Bugeaud, et fut invité, par un officier avec qui il fut d'abord en rapport, à prendre au secrétariat du gouvernement un pli que le maréchal y avait baissé à son départ pour Blidah. Ce pli était la démission du maréchal M. le général Magnan, qui avait été, à ce qu'il paraît, envoyé à Alger pour engager le maréchal, dont on connaissait les intentions, à ne pas prendre une décision depuis longtemps méditée, fut de plus invité, au nom de M. Bugeaud, à repartir promptement pour la France. On sait que M. Magnan est arrivé à Marseille le 12, et qu'il s'est mis incontinent en route pour Paris, où il porte la démission du maréchal Bugeaud. Le gouverneur général de l'Algérie se trouvant en désaccord avec le ministère, notamment sur la question de la Kabylie, las des attaques des journaux, et n'approuvant pas la création d'un ministère spécial pour l'Algérie, aurait donc irrévocablement pris le parti de donner sa démission, et il serait décidé à quitter la colonie lorsqu'il aura tenu l'ouarensien dans l'état où il se trouvait au mois d'octobre.

« Ce que nous venons de dire est confirmé par une lettre d'Alger, en date du 10 mai. D'après cette lettre, de nouvelles difficultés se sont élevées qui ne permettaient plus au maréchal Bugeaud de conserver son poste ; ses rapports avec le gouvernement devenaient de jour en jour plus difficiles. Cette lettre ajoute que les opérations que M. le maréchal Bugeaud vient d'entreprendre dureront au plus une quinzaine de jours. Le général Baragnon-d'Illiers, le duc d'Anmale, plusieurs aides-de-camp du ministre de la guerre, sont venus successivement conférer avec le maréchal. La réponse du gouvernement générale à ces communications n'aurait pas été telle qu'on l'aurait désirée. »

MISSION DE CUIXE. — La mission de Chine est arrivée au Caire le 7 mai. L'édit de l'empereur de Chine portant, outre la liberté de conscience obtenue précédemment, la restitution des églises, sauf celles converties depuis leur confiscation en pagodes ou en maisons particulières, la punition des mandarins récalcitrants, etc., a été publié à Canton le 18 mars. L'original a été remis à M. Calley le 20 mars. Il porte ce document à Paris, et il partira d'Alexandrie pour le prochain paquebot anglais.

Quant aux membres de la délégation commerciale attachée à la mission, ils sont, eux, déjà de retour. Ce sont MM. J. Helle, envoyé par l'industrie de soies ; E. Renard, envoyé par l'industrie parisienne ; A. Haussmann, envoyé par l'industrie cotonnière, et M. Natalis Rondot, envoyé par l'industrie des laines et celle des vins. Ces divers délégués, ainsi que M. Malat, agent colonial, sont revenus avec la corvette *l'Alcmène*, commandée par M. Fournier-Duplan, capitaine de vaisseau. *l'Alcmène* a mouillé, le 14 mai, en rade de l'île d'Arde, et elle a remonté le lendemain la Charente jusqu'à Rochefort. Partie de Macao le 6 janvier, elle a mis près de cent trente jours à faire le voyage, après avoir relâché à Anjer (Java), le 21 janvier, et sept jours à la ville du Cap de Bonne-Espérance, du 8 au 15 mars.

ANGLETERRE. *Adoption définitive par les communes du bill des céréales*. — La séance du 13, à la chambre des communes, s'est prolongée fort avant dans la nuit. Les représentants des deux parts, malgré l'épuisement général, ont voulu signaler ce moment suprême par de nouveaux efforts de raisonnement. M. Disraeli a donné une nouvelle édition de ses sarcasmes à l'adresse de sir Robert Peel, qui l'a attaqué successivement sur ses variations d'opinion. Le premier ministre a été noblement vengé de cette opposition d'ancien ami par le chef de l'opposition réelle. Lord Russell s'est chargé de répondre à M. Disraeli, il l'a fait en termes simples, signalant le contraste de ces personnalités passionnées avec la gravité de la question et la gravité des motifs qui ont tourné le premier ministre vers la cause du peuple.

Sir Robert Peel a pris, à son tour, la parole. Il a résumé pour la troisième fois les arguments qui militent en faveur de la liberté du commerce des grains dans l'intérêt de la subsistance publique. Il a dit qu'il ne se sentait pas humilié d'avoir changé ses idées sur la législation des céréales, lorsqu'il s'agissait d'une question de vie et de mort pour des populations entières. Le bill, a-t-il ajouté, répond si bien à un besoin public, qu'on ne saurait citer une seule manifestation

populaire en opposition avec ses principes et ses conséquences. Il y a plus : si la tranquillité existe dans les trois royaumes, si le calme des esprits résiste aux excitations irritantes de la misère, cela tient uniquement à la confiance qu'inspire l'efficacité du bill, et à l'espoir où l'on est de le voir bientôt mis en pratique. Sir Robert Peel a terminé en ajoutant que la chambre pouvait lui ôter le pouvoir en votant contre lui, mais qu'elle ne lui ôterait pas la conscience d'avoir agi en serviteur dévoué et désintéressé du pays.

Après quelques protestations usées de lord Bentineck au nom des protectionnistes, la chambre a été aux voix.  
Le nombre des votants était de 556. Il y a eu pour la troisième lecture 527 voix, et contre, 229. Majorité ministérielle, 98.

Lors du vote du 27 février (première lecture), la majorité fut de 197 voix sur 581 votants. On voit donc que la mesure a gagné des suffrages, malgré les entraves et les délais calculés que lui a suscités les mauvais vouloir des protectionnistes.

Ce grand résultat a été proclamé au bruit des applaudissements de la majorité. Il était trois heures et demie du matin. La clôture s'est opérée à quatre heures et demie.

Le bill a été porté à la chambre des lords lundi de cette semaine. Les chiffres imposants de majorité qu'il a obtenus dans sa triple épreuve ne laissent à la pairie aucun prétexte pour le repousser. Toutefois, quelques lords whigs semblaient pencher pour un droit live d'importation.

**LE-MARCHE (ANCIENNE ILE-DE-FRANCE). —** Nous apprenons par le *Mouvement* et le *Cervin*, journaux de l'île-Bourbon, qu'un ordre du conseil de la reine d'Angleterre, en date du 15 septembre 1845, prescrit, à dater du 15 juillet 1847, l'usage exclusif, à Maurice, de la langue anglaise dans toutes procédures judiciaires, comme dans toutes matières publiques, laissant aux juges de la cour d'appel de ladite île, à fixer l'époque à laquelle, sans quelques exceptions, toutes plaideries orales devront avoir lieu en langue anglaise seulement.

Ces journaux se plaignent de cette violation de la capitulation de l'île, où il était stipulé que les habitants conserveraient leur religion, leurs lois et coutumes.

**NOUVELLE-ZÉLANDE. —** Une lettre de la baie-des-Iles confirme les nouvelles relatives à la reprise des hostilités entre les Anglais et les naturels de la Nouvelle-Zélande :

« Les négociations pacifiques que le gouvernement avait cherché à lier avec les naturels ont complètement échoué, et les hostilités ont recommencé. Le nouveau gouverneur, le capitaine Grey, a quitté le siège du gouvernement et est venu ici pour diriger les opérations ; il est maintenant près de la forteresse de Kawiti, qu'il se prépare à attaquer avec des obusiers et de forts canons qu'il a empruntés aux navires mouillés dans la baie. »

**CANADA. —** Ce qui vient de se passer au Canada est un nouvel avertissement donné au monde que cette ancienne colonie française est mise sur l'émancipation. On sait que dans le dossier de donner la race française par la racé anglaise, lord Russell a réuni les deux provinces du Canada, et leur a donné une chambre qui décide de toutes les questions qui ne sont pas directement affectées au droit de souveraineté. Eh bien ! cette chambre, pour la deuxième fois depuis trois ans, vient de mettre le gouvernement canadien en minorité. Il s'agit cette fois d'un bill sur le commerce des bœufs. Tous, sans distinction d'origine, sont d'accord que le Canada est sacrifié aux intérêts d'une métropole dont la protection n'est plus qu'une charge pour la colonie.

**ÉTATS-UNIS. —** La résolution adoptée par le sénat dans sa séance du 15 avril a été portée à la chambre des représentants, qui s'en est occupée immédiatement. La Chambre a substitué à ces mots : *l'importance d'un arrangement amiable*, ceux-ci : *un prompt arrangement*. Le sénat avait dit : *La dénomination de la convention est laissée à la disposition du président*. La Chambre a formulé ainsi sa pensée : *Le président est autorisé et requis de demander, etc.* La résolution est revenue au sénat, qui a persisté dans sa première rédaction ; la chambre des représentants, saisie de nouveau du bill, a maintenu ses amendements. Dans cette situation les deux chambres ont nommé, selon un usage parlementaire importé de la Grande-Bretagne, un comité de conférence. Ce comité, composé de trois sénateurs et de trois représentants, a proposé une rédaction qui a été adoptée le 27 avril par les deux chambres. Cette rédaction, en modifiant les termes, conserve l'esprit de la première résolution du sénat.

**MEXIQUE. —** Au reçu des nouvelles du 6 avril de Vera-Cruz, et du 12 de Matamoros et du camp du général Taylor. — Une tentative de *pronunciamento* avait eu lieu à Vera-Cruz, ainsi que les correspondances de la Havane et du Mexique l'avaient prouvé; mais cette tentative, qui devait être faite par les fédéralistes et les amis de Santa-Anna coalisés, se borna à une assemblée des chefs des deux partis, qui ne purent se mettre d'accord, les partisans de Santa-Anna ayant exigé que la révolution fût faite à son profit. Mais ce n'est que partie remise; car on annonce que se réouvrent à ce moment dans une entrevue que le général Almonte a eue avec Santa-Anna à la Havane.  
Les deux journaux *Reflexos* et *Contra Tiempo* ont, du reste, demandé publiquement dans leurs colonnes le rappel de Santa-Anna et ont été saisis par le gouvernement. Leurs éditeurs ont été emprisonnés, et deux officiers ont reçu l'ordre de quitter Mexico. La presse mexicaine est, en général, devenue de plus en plus hostile au gouvernement de Parides, et prône son renversement si l'abdication entente est ses arrières-pensées de restauration monarchique.  
Quant aux nouvelles des armées américaine et mexicaine, elles se résument à dire que l'une et l'autre restent en observation. Le général Ampudia a perdu 1,000 hommes par la désertion. Le général Taylor, ayant le même mal à déclarer parmi les siens, avait fait fusiller plusieurs déserteurs pour Santa-Anna à la Havane.

L'armée américaine est de 5,000 hommes avec 12 pièces de campagne et 4 pièces de dix-huit.

L'armée mexicaine compte 5,300 hommes et 20 pièces

d'artillerie. Elle serait sûre de la victoire si ses soldats étaient entraînés et capables de tenir un certain temps. Les Américains se fient sur la faiblesse connue de ces troupes.

— On lui dans les dernières nouvelles de la Californie données par le *Standard*, sous la rubrique de San-Diego : « Nous nous attendons à chaque instant à apprendre que la guerre a éclaté entre le Mexique et les Etats-Unis. La Californie n'a jamais été dans un état plus déplorable qu'à cette heure. Pico est toujours gouverneur de ce pays; il réside encore à Cos-Angelos. Castro est commandant général du Nord et gouverne actuellement cette partie de la côte. Les autorités civiles et militaires sont en guerre ouverte. »

« On pense que Castro descendra avec ses troupes afin de déposer le gouverneur; mais il est douteux qu'il réussisse, car Pico a un grand nombre de partisans, et les étrangers se sont déclarés à sa faveur. »

« L'assemblée provinciale va bientôt se réunir; elle a l'intention de déclarer la Californie indépendante du Mexique. »

**ESPAGNE. —** Le ministère a adressé aux chefs politiques (prêtres) sa circulaire annoncée depuis quelque temps, et dont l'objet est de prescrire la confection des listes électorales. Les listes doivent être publiées à la fin du mois, afin que les rectifications puissent être faites en juin. On en conclut que les électeurs seront convoqués en juillet.

Le capitaine général de Grenade a expédié à Madrid un rapport dans lequel il fait connaître que dans la soirée du 2, il se promenait à la Alamedas avec d'autres officiers, lorsqu'un individu s'approchant d'eux tira par derrière et à bout portant un coup de pistolet qui atteignit mortellement le colonel du régiment de Grenade, don Rafael Trabado. Poursuivi par les personnes qui accompagnaient le général, le meurtrier se réfugia parmi un groupe d'habitants du milieu duquel parvint quatre coups de fusil qui ne blessèrent personne. Tous s'enfurent aussitôt à la faveur du trouble que causait cette inexplicable attaque. La garnison fut bientôt sur pied, et ce fut à grand peine qu'on empêcha les soldats du régiment de Grenade de venir par un massacre la mort de leur colonel. Les autorités de Grenade ont commencé immédiatement une enquête sur cette affaire.

Le *Heroldo* qui, au fond, n'est pas fâché de voir naître des embarras au ministère, prétend que l'attentat de Grenade était le signal d'un mouvement qui devait s'étendre de cette ville à Almería, et dont le point d'impulsion était à Gibraltar, où se trouve Nogueras avec une junte révolutionnaire, des armes et de l'argent. Il est fort probable que la conspiration de Galice avait des ramifications dans toute l'Espagne. On a vu les essais tentés dans les provinces du Nord. Tous ces mouvements ont avorté faute de plan et de chefs populaires, et grâce aussi à la discrétion et au prompt départ de Narvaez, dont l'autorité brutale eût pu servir d'avant-garde aux conjurés en exaltant le mécontentement public.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la province de Grenade a été immédiatement soumise au régime de l'état de siège, avec toutes les rigueurs d'usage en pareille circonstance, ainsi que le dit naïvement le *Heroldo*.

Le brick le *Verizon*, qui, après avoir mis en sirène plusieurs des chefs de la dernière insurrection de Galice, s'était rendu à Gibraltar, a été réclamer par les autorités espagnoles et leur a été remis; il est maintenant à Cadix; trois personnes de l'équipage, y compris les officiers sont restés à Gibraltar sous la protection de l'Angleterre; le reste de l'équipage n'a pas quitté le brick.

**NÉCROLOGE. —** M. Lebeau, conseiller à la cour de cassation, est mort à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. — Les arts ont perdu, outre M. Lalou, l'ancien secrétaire de la Comédie-Française, M. Sixdeniers, graveur distingué et citoyen recommandable, qui a péri malheureusement dans une partie de plaisir. — Madame veuve des Bassyss est morte à Saint-Pol (de Bourbon), dans les premiers jours de février dernier. Morte à l'âge de quatre-vingt-deux ans, madame des Bassyss laisse cent cinquante enfants et petits enfants vivants. M. le comte de Ville est de ce nombre. — Enfin, pour terminer cette série de personnages défunts, qui ont brillé de leur propre éclat on par, nous devons ajouter que le dernier des quatre frères Cottereau dit *Chouan*, qui donnèrent leur nom à l'insurrection bretonne, vient de mourir à Saint-Ouen-des-Toits; il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

**Ekatérinoff.**

Ce château de plaisance, situé à quelques verstes des barrières de Saint-Petersbourg, a, sur les magnifiques palais de Tarskoe-Sélo, de Pétrhoff, de Paulofski, d'Oranienbaum, l'avantage du droit d'aïnésie. Il est le plus ancien de ceux qui entourent la capitale actuelle de l'empire russe. A peine Pierre le Grand avait-il tracé l'enceinte et les principales rues de sa ville dans la forêt marécageuse qui couvrait encore, en 1703, les rives de la Néva; à peine avait-il obligé tous les grands et les dignitaires de l'empire à se faire élever de somptueuses demeures autour de la petite capitale en bois, et, la hache à la main, il transmettait à ses charpentiers les leçons qu'il avait été prendre sur les chantiers de Saardam, et on l'on conservé, parmi les reliques du grand empereur, un petit bateau, son ouvrage, qui s'appelle le *grand-père de la flotte russe*; à peine enfin Saint-Petersbourg commençait-il à sortir de terre, comme une ville enchanteée qui évoque la baguette d'un magicien, que son glorieux fondateur faisait construire à ses portes une admirable résidence d'été. C'était pour la belle Ljovonne qui, veuve d'un soldat suédois, devint la femme du czar et son héritière au trône. La future impératrice se nommait Catherine; de son nom en russe Ekaterina fut appelé le premier des palais de la nouvelle capitale, comme plus tard, sous Catherine II, on nomma Ekaterinbourg le centre des établissements métallurgiques de Sibirie, Ekaterinofski, le chef-lieu d'un des gouvernements de la Crimée conquise, Ekaterinograd, et Ekaterinodar, d'autres villes fondées par la grande tsarine.

Quoique le grand schisme d'Orient, qui sépara l'Eglise grecque de l'Eglise romaine, ait été consommé dès l'année 1055, on peut croire que la femme de Pierre le Grand, néde Luthérienne, avait pris pour sa patronne, non la jeune martyre d'Alexandrie, au quatrième siècle, tant célébrée par saint Jérôme, mais la religieuse poète de Siemie, morte en 1580. Cette seconde sainte Catherine est fêtée le 30 avril. Il est probable que, ce jour et les suivants, toutes les personnes tenant à la cour allaient, du vivant de Pierre, saluer la favorite de leur maître, et qu'elles manquèrent encore moins à cet usage lorsqu'elle-même eut ceint la couronne impériale. N'est-ce point la Origine de cette promenade en voiture, de cette espèce de Longchamp russe, qui se fait chaque année, le 1er mai, sur la route de Saint-Petersbourg à Ekatérinoff?

Tout le monde connaît l'origine de notre Longchamp. Tout le monde sait qu'à l'abbaye de femmes située dans la plaine de ce nom, au delà du bois de Boulogne, on allait entendre, pendant trois jours de la semaine sainte, d'admirables cantiques qui servaient de prélude à une procession fort profane, devenue peu à peu l'exhibition des modes d'été; et tout le monde se plaint aussi qu'à cause de son origine pieuse, cette fête mondaine arrive trop tôt dans l'année, à l'époque où l'hiver n'a pas encore cédé la place au printemps, où le vent et la pluie disputent l'empire du ciel au soleil. Les Russes pourraient aussi bien que nous se plaindre de l'époque imposée par l'usage à la promenade d'Ekatérinoff. Cette époque est fixe, il est vrai, tandis que celle de Longchamp est mobile. Elle s'approche aussi beaucoup plus de l'été, puisque le 1er mai des Russes, arrivés de douze jours sur notre calendrier, comme les Anglais, autres schismatiques, le furent jusqu'en 1754, tomba le 15 mai de notre style.

Au 1er-15 mai, quoique le grand dégel soit accompli d'habitude, il est rare que l'hiver ait pleinement disparu. Souvent alors le vent froid du matin dure encore la face des flaques d'eau, et des morceaux de neige boueuse remplissent les fossés des routes, et la large Néva roule contre ses quais de granit de lourds glaçons échappés au lac Ladoga, et de larges bancs de glace, à peine brisés par intervalles et obstruant tout le golfe de Finlande, ne permettent ni d'arriver aux navires partis du Havre, de Southampton ou de Hambourg, ni de partir aux bâtiments de toutes les nations que l'hiver avait tenus bloqués dans le port de Kronstadt. Il faut que l'année soit bien douce et bien précoce, pour qu'on aperçoive alors, aux arbutus les plus printaniers, ces bourgeois de tendre verdure que bientôt un été soudainement venu va développer avec une telle rapidité, que l'on peut littéralement surprendre et discerner le travail de la végétation.

Cependant, à tort ou à raison, c'est le 1er mai qu'a lieu le Longchamp des Pétersbourgeois. Alors changeant à la fois d'aspect, les costumes, les livrées, les équipages. Le noble a quitté sa longue pelisse, de fines et légères fourrures; le pauvre moujik, son court *tolpouk* de peau de mouton. L'un a revêtu la redingote, le frac, le pantalon, le chapeau noir, qui forment aujourd'hui l'incognito et disgracieux habillement de toutes les classes aisées en Europe, de Liverpool à Pesth, et de Cadix à Saint-Petersbourg. L'autre a eu le bon esprit de conserver la mitre, le calcan et les larges chausses qui composent le vieux costume national, riche, élégant, pittoresque, comme l'est, dans un genre opposé, celui du *majo* andalous. Pendant l'hiver et presque chaque jour à la tombée de la nuit, vers deux ou trois heures, on avait vu, dans un hippodrome tracé sur la glace de la Néva, les courses des fameux *troïteurs russes*, courses non moins intéressantes et non moins intéressées (car on y fait aussi des paris considérables) que celles d'Esporn et de Chantilly. On retrouve ici ses admirables chevaux d'attelage, mais ils n'entraînent plus à leur suite, comme un imprévisible embarras, d'étroits et légers traîneaux *drochki*, voiture d'été d'une singulière construction. Entre quatre roues, très-basses et très-élevées, s'étend en longueur un banc rembourré, couvert de cuir et muni de deux marchepieds. On s'y assied à cheval, comme sur une selle, les pieds reposant, à droite et à gauche, dans des espèces d'étriers, mais sans aucun dossier qui soutienne les reins et la tête, de telle sorte que, pour résister aux cahots fréquents des rues assez mal pavées et des grandes routes assez raboteuses, il faut être ou devenir quelque peu cavalier. Le *drochki* est une école préparatoire d'équitation. Tréqué par un seul cheval, il se place non cabriolets, nos tilburys, nos voitures des gens affairés et solitaires. Quant aux équipages, ce sont là-bas, comme partout ailleurs, des caissons, des landaus et des berlins. Ils sont habituellement menés à quatre chevaux, non rangés de front toutefois comme dans les voitures de poste, mais divisés en deux attelages, l'un sous la main du cocher grave et barbu qui occupe le siège, l'autre, placé bien en avant du timon, conduit par une espèce de groom, de postillon imberbe, qu'on juche au faite d'une haute selle orientale sur le cheval de droite, et qui, de sa voix enflant et percante, fait régler les passants. Mais cet attelage n'est pas seulement le privilège de la fortune, et, pour avoir quatre chevaux à son carrosse, il ne suffit pas d'être riche. On doit occuper une certaine position dans l'état, ou, comme on dit en Russie, dans le *tchine*, dans la hiérarchie générale des employés. Il faut être au moins de la septième classe et avoir le rang de *conseiller de cour* pour se faire traîner par un quadrigé.

Souvent on fait courir avec la promenade d'Ekatérinoff quelques grandes revues du printemps. C'est le seul que le plus ordinaire de la puissance souveraine; c'est le seul où elle se montre avec le plus d'éclat, non-seulement à ses propres yeux, mais encore aux regards de ses sujets et des étrangers. Ce n'est qu'en mille capitale les parades ne sont aussi fréquentes qu'à Saint-Petersbourg. La garnison s'y compose uniquement des troupes de la garde impériale, troupes d'élite, dont les soldats sont choisis un à un dans une armée où luit cent mille hommes, et appareillés ensemble par régiment, par

bataillon, par compagnie, avec un soin minutieux. De même que tel régiment de cavalerie n'a que des chevaux noirs et tel autre, des chevaux bays ou des chevaux alezans, de même les soldats sont classés, non-seulement suivant leur taille, mais suivant leur tournure, les traits de leur visage, la couleur de leurs cheveux et de leurs barbes; de façon que l'uniformité est complète, qu'elle s'étend au-delà du costume et jusqu'à la personne. Là, tous les hommes ont le nez aquilin, les yeux et la barbe noirs; ici, tous ont le nez retroussé, les yeux bleus et la barbe rousse. Aussi, en regardant passer un peloton de soldats, on croirait voir une nombreuse famille de puceaux. Les costumes de la garde impériale sont d'une grande richesse, et dans toutes les armées. En France, où l'égalité règne parmi les corps de l'armée comme parmi les classes des citoyens, nous trouverions une disproportion trop grande entre ce luxe des régiments privilégiés, et l'état d'abandon, de misère où languissent les troupes de ligne qu'on rencontre dans les provinces centrales de l'empire. Cette disproportion est telle que, par coquetterie nationale, on place toujours à l'extrême frontière, et à l'entrée des grandes routes quelques détachements de la garde impériale.

Dans la garde même cependant, il y a des corps d'élite. Peut-être faut-il nommer ainsi, parmi les régiments d'infanterie, celui qui a conservé seul les bonnets pointus des grenadiers de Souvoroff (Souvarov), tandis que tous les autres régiments de l'armée sont coiffés d'une espèce de casque romain en cuir bouilli, surmonté d'une pointe d'épieu et d'une queue tombante. Dans la cavalerie, on peut désigner les cui-

ssiars, les hussards et surtout les chevaliers-gardes qui appartiennent à l'impératrice. L'empereur porte souvent leur uniforme, et non moins souvent celui des cosaques, encore plus élégant et plus commode. Mais de tous les corps de l'armée russe celui qui attire le plus les regards par la

C'est chez elles que se recrute la garde tcherkesse, comme on pourrait recruter dans les tribus soumises de l'Algérie une garde africaine pour le roi des Français, s'il lui prenait fantaisie de mêler le turban et le bonnet arabes aux uniformes de notre armée. La garde tcherkesse est composée de quatre escadrons, différents par le costume, par la race des chevaux, par la race des hommes et même par la religion. Tel escadron est grec orthodoxe, tel autre chrétien d'Arménie, tel autre encore mahométan. Ils ont avec eux leur pope, leur pope et leur imam, et tous vivent en paix dans la même caserne, obéissant à des officiers de même sang et de même culte, sous l'autorité supérieure d'un général russe. Leur chef est aujourd'hui le général Alexis Lvoff, digne militaire, homme aimable et grand musicien, qui cumule ce commandement avec la direction des chœurs de la cour. Les escadrons se distinguent entre eux par le costume, ou plutôt par la couleur des pièces qui le composent. Tous portent la tunique circassienne, aux manches flottantes, sur un long justaucorps et de larges pantalons à la cosaque. Mais les uns ont cette tunique bleue sur le justaucorps rouge, d'autres, rouge sur bleu. Les mahométans sont blancs et jaunes. Ceux-ci ont le propre bonnet circassien, une calotte ronde, plate, richement brodée et entourée d'un cordon de fourrure; ceux-là, le haut bonnet à poil des Persans. Ils ne se distinguent pas moins par les armes. Tandis que trois escadrons portent le long fusil damasquiné, le sabre sans poignée, comme une cimeterre, mais presque droit, et le terrible poignard dont la trempe est un secret de leur pays, les guerriers du quatrième, chargés d'une cotte de mailles très-serrées qui leur enveloppe la tête et



(Château de Pierre le Grand, à Ekaterinof.)

singularité et la richesse du costume. C'est assurément la garde tcherkesse, ou circassienne. Tandis que presque toutes les populations du Caucase luttent avec le courage du désespoir contre les forces de l'empire, quelques peuplades des plaines ont fait dès longtemps leur soumission.

mes. Tandis que trois escadrons portent le long fusil damasquiné, le sabre sans poignée, comme une cimeterre, mais presque droit, et le terrible poignard dont la trempe est un secret de leur pays, les guerriers du quatrième, chargés d'une cotte de mailles très-serrées qui leur enveloppe la tête et



(Promenade à Ekaterinof, le 13-13 mai.)

corps tout entier, portent la lance, l'arc et le carquois de flèches. C'est encore la cavalerie du moyen âge, ou plutôt celle des Parthes, les ancêtres, qui combattaient en fuyant et, tirant à coup sûr, restaient insaisissables à la pesante légion romaine. Si remarquables par leur costume étranger au mi-

lieu des corps de l'armée russe, les Tcherkesses ne le sont pas moins par les traits du visage et les habitudes du corps. A leur teint basané, à leurs grands yeux noirs rapprochés du nez, à leurs mains fines, à leurs mouvements alertes, à leurs gestes animés, on reconnut au premier coup d'œil une race

du Midi exilée dans le Nord. Combien de fois, en parcourant au galop de leurs coursiers agiles les plaines interminables que recouvre une neige éternelle, doivent-ils rêver aux vallons de leurs montagnes, verdoyants sous les feux du soleil, et redire avec tristesse les doux refrains du pays!

## Camille Saint-Saëns.

Nous remercions le hasard de nous avoir procuré l'une de nos plus vives jouissances musicales de cet hiver, à laquelle, aucune affiche, aucune annonce, ne nous avait préparé. — Nous venons d'assister aux débuts d'un charmant enfant de dix ans, qui, dans un concert donné chez M. Pleyel, s'est fait entendre sur le piano, avec le concours de l'orchestre des Italiens. Camille Saint-Saëns nous a fait connaître une de ces hautes intelligences qui font époque. Déjà nous avions entendu exécuter par des enfants de cet âge, des morceaux aussi difficiles, mais aucun ne l'a égalé pour la pureté, la sagesse, l'intention. C'est surtout dans l'*Adagio* que se révèle le sentiment exquis dont il est doué. Quelle grâce, quelle largeur! quelle parfaite entente du style des différents auteurs! Sa prodigieuse mémoire lui a permis de jouer dans la même soirée, sans en avoir la musique écrite devant les yeux : un concerto de Mozart, à grand orchestre; un air varié de Hændel; une fugue du même auteur; une toccata de Kalkbrenner; un prélude et une fugue de Bach, et enfin, pour dernier morceau, un concerto de Beethoven à grand orchestre.

Camille ne se borne point à l'exécution, on assure qu'il improvise et compose avec une merveilleuse facilité, et en effet, dans un savant point d'orgue du premier concerto, il a su rappeler avec bonheur les principaux motifs du morceau. — Son enfance offre des particularités qui rappellent les premières années de Mozart. A vingt-deux mois, ramené de la campagne où une bonne nourrice lui avait donné ses soins, tout est pour lui sensation musicale; le son des pendules, le bruit des grands des portes. Les cris des marchands ambulants le rendent muet d'étonnement; il court d'une chambre à l'autre pour comparer tous les sons nouveaux. Sa mère le croit presque idiot.

La première fois qu'il entend un piano, l'enfant transporté s'approche de l'instrument, y pose un doigt puis un autre, forme des accords. Il veut connaître la relation qui existe entre les signes noirs qu'il voit sur le papier et ces touches dont le mouvement produit les sons qui charment ses oreilles. On lui promet de satisfaire sa curiosité dès qu'il saura lire.



[Portrait du jeune Camille Saint-Saëns.]

A l'âge de deux ans et demi il lit couramment, et à trois ans, il écrit la musique qu'il compose déjà. On a conservé quelques-uns de ses premières phrases musicales, et notamment des valse faites à cinq ans et que ne désavouerait pas un compositeur exercé.

L'improvisation lui plaît et c'est surtout par les sujets religieux qu'il se sent le mieux inspiré.

On lui propose, il y a deux ans environ, de faire une improvisation sur une prise de voile. On lui fait une courte analyse de la cérémonie; il écoute, se recueille, puis, après quelques minutes, il exprime, par une introduction la scène qui se prépare. A des airs de danse qui rappellent les premières années de la jeune personne, succèdent des sons mélancoliques, en harmonie avec les pensées graves qui doivent l'occuper, au moment où elle va faire au monde ses derniers adieux. L'office va commencer; les cloches l'annoncent, l'hymne sacrée monte au ciel avec l'encens du sacrifice; les pleurs des parents sont entendus, et enfin le calme d'une vie sainte termine ce drame plein d'émotion. Il est à regretter que cette œuvre remarquable n'ait pu être écrite et conservée.

Mais ce n'est pas seulement par son exquise organisation musicale que cet enfant se fait remarquer. Il montre une égale aptitude pour l'étude des langues, des sciences exactes, de l'histoire naturelle, de la mécanique, et si l'on considère qu'il joint à un désir modéré de s'instruire de toutes ces choses, un esprit pénétrant et observateur, un jugement rapide et droit, une mémoire immense, il est permis de croire que Camille, si heureusement favorisé de tous les dons de la nature, pourrait ainsi bien suivre les traces des Laplace et des Cuvier que celles des Mozart et des Beethoven.

Avant de terminer cette courte notice, qu'il nous soit permis de payer un tribut d'éloges et de reconnaissance à M. Stamaty. C'est à ce professeur habile que le jeune Saint-Saëns est redevable d'une partie de ses succès; nul ne pouvait lui donner des soins plus attentifs, des conseils plus affectueux, imprimer à ses études une direction plus intelligente.

Honneur à ceux qui savent ainsi deviner le génie et le développer avec tant de bonheur!

## Chronique musicale.

L'Opéra-Comique vient de servir à ses convives habituels le ragout friand et assez rare aujourd'hui d'une pièce nouvelle et d'un nouveau compositeur.

Ce compositeur est M. Fr. Bazin, lequel obtint il y a quelques années le grand prix de composition musicale; il est élève de M. Halévy, et même un peu de M. Carafa, si nous sommes bien informés. Il fait honneur à ses maîtres. Il sait la musique aussi bien qu'on peut la savoir. Le canon, le contrepoint à huit parties réelles, la fugue, etc., n'ont point de mystères pour lui. Nous ne disons pas cependant qu'il sache tout ce qu'un compositeur dramatique doit avoir. Il y a bien des choses que l'expérience seule enseigne. Mais quand on est aussi avancé que M. Bazin l'est déjà, il n'y a plus de raison pour qu'on s'arrête. Ce qu'il paraît ignorer un peu, c'est l'art d'écrire pour les chanteurs, et de proportionner, à la force des voix, la sonorité de l'orchestre. Mais cela ne s'ap-



Théâtre de l'Opéra-Comique. — Le 7 novembre 1854. — In scène, M. Lhéry, Goullard, M. Henri Fabrice, M. Saint-Félix. — La scène, n. d'atmosphère, s'y a été faite, musique Félix.

prend pas à l'école, et nous patriciens volontiers que la première représentation de son ouvrage lui a révélé à cet égard des secrets dont il ne se doutait pas.

Cet ouvrage est intitulé : *Le trompette de monsieur le Prince*. Monsieur le Prince ne peut être assurément que le grand Condé. Ce héros est un peu déchu; lui qui naguère ouvrait la tranchée au son des violons, n'a plus aujourd'hui qu'un trompette à son service. C'est qu'il est en guerre avec la cour, et que sa fortune ne saurait lutter contre celle de Louis XIV.

Il est donc assez probable que la ville d'Etampes, qui tient pour M. le Prince, et qui est assiégée par l'armée royale, ne tiendra pas à succomber, malgré tous les talents administratifs et tout le génie militaire du sieur Goullard, échoué de la cité rebelle. Cet échoué a une nièce, Fanchette, blanchisseuse de fin. Fanchette a un parain et un amoureux comme toutes les jeunes filles. L'amoureux, c'est Fabien,

le trompette de M. le Prince. Le parain est de plus haut rang, et de meilleure qualité : c'est M. le marquis de Brassac, le chef de plus redouté des armées royales. Or, comme ce Brassac, gentilhomme s'il en fut jamais, est aussi zélé que vaillant, et qu'il est amoureux de madame la présidente, laquelle réside dans Etampes, il s'insinue dans la ville, déguisé en soldat, dans une intention que nous n'avons besoin d'expliquer à personne; il inspire des soupçons nous ne savons trop comment, il faillit d'être arrêté, et se sauve sur les toits, et, après deux ou trois kilomètres d'un voyage aérien plus dangereux qu'agréable, il trouve une mansarde ouverte, et s'y réfugie. Cette mansarde est justement l'habitation de Fanchette. Fanchette n'est pas allée à livrer son parain aux frondeurs d'Etampes, qui seraient capables de le fusiller ou de le pendre. Mais, comme elle cherche à le faire évader, arrive l'oncle Goulard, « qui êtes-vous ? — Qui êtes-vous, vous-même ? — Goulard, échevin d'Etampes, chef de la milice, etc. — Ah ! parlent ! j'en suis bien aise ! — A la bonne heure ! mais cela ne dit pas qui vous êtes, jeune homme, et ce que vous faites ici, chez la nièce d'un honorable échevin. — Comment ? vous ne me reconnaissez donc pas ? — Non, qui êtes-vous ? — Je ne vous le dirai pas : je veux que vous le deviez vous-même. Cherchez bien. »

Il ne manque pas de présence d'esprit, ce marquis de Brassac ! Goulard cherche. Puis tout à coup il s'écrie : « J'y suis ! vous êtes Fabien, le futur de ma nièce. (Goulard n'a jamais vu le futur de sa nièce, comme vous voyez ; mais, si vous n'accordez point aux auteurs d'opéra-comique le droit de commettre quelques invraisemblances, il faudrait renoncer à avoir des *imbroglios*.) Je le devais que vous aviez cette figure-là. Diable, savez-vous bien que vous vous êtes longtemps fait attendre ? mais enfin vous voici. Touchez là, mon neveu, et procédons bien vite au mariage. »

Et dès lors vous comprenez la situation. Brassac passe pour Fabien et Fabien pour Brassac, grâce à l'étonnante perspicacité de M. l'échevin Goulard. On arrête le faux Brassac, on instruit son procès, on feint de le vouloir mettre à mort, mais en lui promettant la vie s'il consent à signer une capitulation honorable en faveur de la ville qui est aux abois. « Je n'ai pas de pouvoirs, » dit le faux Brassac. Mais le vrai fait passer secrètement à M. de Turénne un avis sur ce qui se passe. Ce lui-ci envoie l'autorisation nécessaire, et tout s'accorde à la satisfaction générale.

Cette petite pièce est assez habilement intriguée. Il y a des scènes divertissantes. Le père Goulard est fort gai, et le trompette, que l'on traite en marquis, ne l'est guère moins. Les mélodies de M. Bazin nous ont paru manquer un peu de naturel et d'accant ; mais elles sont généralement très-bien faites et les morceaux habilement conduits. On a surtout remarqué et applaudi un duo comique entre Fabien et la présidente. Le trio où se redige l'acte de capitulation, morceau bien dessiné et qui montre que l'auteur a l'intelligence de la scène, et un *quintetto* recommandable pour l'heureuse distribution des parties vocales. En résumé, c'est un début honorable, et ce premier pas de M. Bazin n'est point un faux pas, comme il arrive si souvent.

Cette semaine a été, pour nos théâtres lyriques, une semaine d'activité. L'Opéra s'est mis en frais à son tour. Ce n'est pas encore son ouvrage nouveau qu'il nous a donné ; il le tient en réserve pour le fin du mois, et ce sera ce *Roi David* dont le public s'est déjà tant occupé d'avance. Avant le *Roi David*, on nous annonce une représentation extraordinaire qui aura lieu samedi prochain et qui aura bien aussi son intérêt. On y entendra le *Stabat Mater* de Rossini, exécuté par ses plus habiles cantatrices de l'Académie royale de musique, par M. Gardoni, et, chose plus piquante encore que tout le reste ! par Tamburini, l'illustre baryton, que l'on regrette tant au Théâtre-Italien, et qui n'a jamais chanté dans la vaste salle de la rue Lepelletier. Après le *Stabat* viendra la deuxième partie de *Guillaume Tell*, chanté par Duprez et Barroillet, et puis la *Péri*, où dansera Carlotta, la sylphide. Cela n'est-il pas joli ? — Faut-il tout vous dire ? Eh ! bien, le produit de la recette servira à payer la statue de Rossini, le maître des maîtres, statue qui décorera désormais le péristyle de l'Opéra, et dont cette belle soirée verra l'inauguration. Cet honnête public, solennellement rendu au génie, honora également Rossini et la France, et tous les heureux privilégiés qui ont recu du ciel le sentiment et l'amour de l'art se feront un devoir de s'y associer.

Nous donnerons en temps et lieu le détail de cette fête. Il ne s'agit encore aujourd'hui que de MM. Anconi et Bettini qui viennent de faire leurs premières armes à l'Opéra, dans un concert *ad hoc*. M. Anconi est une basse chantante que M. Léon Pillet a découvert dans son dernier voyage en Italie. Sa voix n'a pas un très-grand volume ; mais la sonorité en est donnée, volontée et fort agréable. Il a une justeesse d'intonation remarquable, il phrase avec intelligence et avec goût ; on voit enfin qu'il a consciencieusement étudié son art. C'est mieux qu'un voix, c'est un chanteur. Peut-être manque-t-il un peu d'énergie dans certains rôles, où M. Levasseur avait donné au public l'habitude des effets gigantesques et des éclats retentissants. Peut-être a-t-on le droit de lui demander un peu plus d'accant, de chaleur, de verve et des effets plus variés. Il pourra sans doute acquiescer tout cela. Mais, tel qu'il est, c'est déjà un artiste de mérite, et, pour notre part, nous le déclarons sans vergogne, — fussent messieurs de l'Opéra ses plus troublés scandalisés, — nous aimons mieux le chant que les cris.

Ce euv qui ne partagent point notre goût, — tous les goûts sont dans la nature, — nous recommandons particulièrement M. Bettini, l'autre recrue que M. Pillet vient d'appeler sous les drapeaux de la musique française. M. Bettini avait mis naguère au service du théâtre de Madrid son larynx d'airain et sa poitrine de fer. Or, n'a jamais entendu à l'Opéra, — à l'Opéra, pensez-y bien, — une voix aussi bruyante. M. Duprez lui-même n'est plus qu'un poulet, un pinçon, une mauviette, si on le compare à M. Bettini. Aucune description ne saurait vous donner une idée de ce talent formidable. Il

faut l'entendre, ayant soin, toutefois, de vous garnir le tympan d'un tampon ouaté d'une épaisseur convenable. Si vous négligez cette indispensable précaution, vous exposerez à de graves accidents. Quelques esprits charitifs vous chercheront peut-être à M. Bettini de manquer de goût, de style, d'école, de n'avoir pas fait, au vu de son monter au public, des études sulfureuses. Nous disons, nous, qu'avec une voix comme la sienne, on peut se passer de tout ce qui est nécessaire aux communes voix. Cet homme-là peut couvrir trois trombones ; s'il le voulait absolument, il mettrait en déroute l'armée tout entière de M. Habeneck ! Que vous faut-il de plus ?

Mademoiselle Moïsson n'a pas des poumons aussi terribles, mais elle a une âme ardente, une volonté énergique, et une voix d'un timbre magnifique au service de ces belles facultés. Elle a obtenu un très-grand succès à l'Opéra, dans cette belle scène de l'*Armede* de Gluck, qui lui avait valu un si glorieux triomphe au Conservatoire. On l'avait déjà remarquée, à l'Académie royale de musique, dans le concert donné par l'Association des artistes musiciens. Ce concert avait attiré une affluence considérable. Toutes les promesses de l'affiche y ont été remplies. L'*Ouverture du Jeune Henri* et celle d'*Obéron*, exécutées par deux cents instrumentistes d'élite, avec cette précision, cette verde et cette intelligence magistrale que M. Habeneck sait toujours déployer dans les grandes occasions, ont transporté l'auditoire. *Le Dies irae* de Mozart, le final de la *Création*, le chœur de *Julus Macchabée*, ont été salués avec l'enthousiasme qu'excitent toujours ces œuvres sublimes. Divers morceaux de la *Vestale*, qui formaient la partie la moins connue du concert, ont produit un effet immense. Cette musique énergique et passionnée, où brillent à un égal degré l'imagination et l'instinct dramatique, cette partition pleine de génie, pour tout dire en un seul mot, fort bien rendue par mesdemoiselles Dobrée et Moïsson, par Duprez, Brémont, et Portehaut, par le chœur et l'orchestre, a soulevé une tempête d'applaudissements. Tout le monde disait en sortant : « Pourquoi donc ne joue-t-on plus ce chef-d'œuvre à l'Opéra ? — Pourquoi ? Ignorez-vous donc que les Romains ne sont plus à la mode ? »

Ne terminons pas sans rendre à M. Beaulieu la justice qui lui est due. M. Beaulieu, musicien de mérite, qui jadis eut le grand prix, mais à qui la fortune a permis de se retirer de cette carrière ingrate et pénible de la composition musicale. M. Beaulieu, qui n'est pas réduit pour vivre à implorer la faveur des directeurs de théâtre et des faiseurs de livrets, a fait exécuter dernièrement à Saint-Eustache une messe solennelle à trois voix et à grand orchestre. C'est un ouvrage très-respectueux écrit, et l'auteur y a mis à contribution toutes les ressources de la science. Son instrumentation est d'ailleurs très-habile et très-distinguée, son harmonie présente souvent de fort beaux effets, et si ses mélodies... Mais n'imitez pas cette fille un peu trop fière, elle à qui La Fontaine est obligé de faire cette judicieuse objection : Qui peut tout avoir ?

N'oublions pas non plus de faire à madame Boulanger nos adieux et notre dernier compliment. Elle vient de nous quitter, cette charmante actrice qui avait jadis un naturel si aisé, une gaieté si spirituelle. Elle ne chautera plus, cette cantatrice qui avait une voix si pure, et qui savait si bien s'en servir. Adieu, Martin ; adieu, Lisette ; adieu, Tonnette ! Madame Boulanger vient de prendre, après trente-cinq ans de service, son congé définitif, et nous avons assisté à sa représentation de retraite. Elle y a joué le rôle de la tante Auréole, dans l'opéra-comique de ce nom. Elle y a fait applaudir une dernière fois, non sa voix, que les années ont éteinte, mais un goût, une intelligence dramatique, un art de faire valoir les intentions du poète et du musicien, que n'ont plus guère les artistes d'aujourd'hui. Le public du moins lui a témoigné par de vives démonstrations combien il la regrette. C'était une consolation tout à la fois pour elle et pour lui.

### Académie des Sciences.

COMPTE RENDU DES SÉANCES DU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 1846.

Mécanique appliquée.

Note sur les dangers des chemins de fer, par M. Piolet. — La locomotion rapide entraînée avec elle des dangers que nous n'avons jamais cherché à dissimuler ; plus d'une fois nous nous avons entretenu nos lecteurs des accidents auxquels elle a donné lieu. Sans chercher à en atténuer la gravité, nous avons cru devoir cependant prémunir le public contre des terreurs exagérées qui n'allient à rien moins qu'à la ruine complètes des chemins de fer. C'est dans ce but que, dans notre numéro du 50 septembre 1845, nous avons fait le relevé des accidents arrivés dans une période d'années assez considérable, en le comparant au chiffre de la circulation. Le résultat de ce calcul est assez significatif pour rassurer les personnes. Mais voilà que le cri d'alarme part des hautes sphères de l'Académie des sciences, à propos d'un accident arrivé le 1<sup>er</sup> mars dernier sur le chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon, et, cette fois, les reproches adressés en apparence au mode suivi pour la construction et l'exploitation du rail-way, passent plus haut que le bit et vont frapper l'administration des travaux publics. M. Piolet, à la science incontestable et au mérite éminent duquel nous nous plaisons à rendre hommage, dans la note qu'il a lue à la séance du 9 mars, pria simplement l'Académie de se joindre à lui pour appeler l'attention du gouvernement sur les dangers que présente l'état actuel des choses et sur la nécessité de faire connaître dans quelles conditions, on peut, avec une sécurité suffisante, faire voyager à grande vitesse des hommes renfermés dans de frêles wagons en contact avec des masses de fer de 13 à 18 mille kilogrammes, poids excessif... 2<sup>o</sup> euvre des tracés d'une courbure un peu prononcée dans les pays couverts, dans les parties de chemin en déblai, à l'entrée des tranchées profondes, ou à proximité des tunnels, cas dans lesquels le mécanicien ne peut apercevoir que trop tard le dérapement

de la voie, les obstacles qui peuvent y être placés accidentellement, et même les convois qui peuvent y circuler ; 3<sup>o</sup> faire circuler des convois de voyageurs dans des tunnels n'ayant que des dimensions nécessaires au passage des locomotives et des wagons, et sans issues pour s'échapper en cas d'accidents. Jusque-là rien de mieux, tout cela est de tout domaine de la science, et la théorie peut apporter à la pratique d'utiles enseignements. Les problèmes posés dans cette note sont importants, et quant à nous, qui n'avons pas plus de goût qu'un autre pour devenir victime d'un accident de chemin de fer, nous en souhaitons vivement la solution. Mais d'abord, est-il vrai, comme l'avance M. Piolet, que les chemins de fer puissent se passer de locomotives pesant de 13 à 18 tonnes ? Théoriquement, oui, puisqu'un cheval peut trainer un certain nombre de wagons ; économiquement, non, puisque les frais de traction dépendent de la force du moteur ; et que cela conduirait à une perte soit pour l'exploitant, soit pour l'exploité. Vous demandez s'il ne serait pas préférable d'employer des courbes telles que le mécanicien puisse voir de loin. Ouvrez les cahiers de charges, vous y trouverez des rayons de 800, de 1,000 mètres, et d'ailleurs, avez-vous été voyager sur place, si dans les cas où les courbes sont roides et les tranchées profondes, on n'a pas imposé à la compagnie des signaux particuliers ? L'accident de Rouen qui semble vous donner raison a tenu à ce que ces signaux n'avaient pas été faits. Rendez-vous le gouvernement responsable de la négligence d'un agent des compagnies ? — Quoi qu'il en soit, nous reconnaissons le droit de l'Académie à s'inquiéter de ces questions. Une commission a été nommée pour prendre en considération la note de M. Piolet et faire, à ce sujet, une proposition à l'Académie. M. Poiret, au nom de la section de mécanique, a adopté toutes les vues de M. Piolet. La section pense que les conditions dynamiques et réglementaires sous lesquelles s'exécute actuellement le transport des voyageurs et des masses inertes sur les voies ferrées présentent des dangers dont la triste réalité démontre chaque jour manifeste et que les indications de la théorie et l'expérience pourraient faire évoluer ou majeure partie, à l'aide de dispositions matérielles ou préventives qu'il appartient à l'administration publique d'étudier et de prescrire dans une mesure convenable. En conséquence la commission conclut, et l'Académie adopte ses conclusions, à ce que la sollicitude du gouvernement soit appelée sur cet objet. Toutefois, nous devons le dire, ce n'est pas sans de vifs débats que l'Académie a donné son adhésion à cette proposition. De nombreuses objections ont été faites, et sur le rôle que l'Académie adoptait dans cette circonstance et sur la responsabilité qu'elle encourait à quelques-uns ont soutenu et avec raison que la plupart des accidents venaient du fait du personnel, plutôt que du fait du matériel ; d'autres, mieux informés, ont d'ailleurs dit que le gouvernement avait imposé aux compagnies certains règlements efficaces. Quant à nous, nous concevons l'Académie venant dire au ministre : Nous avons étudié tel système destiné à prévenir les accidents ; la théorie est pour lui ; faites-le expérimenter. Mais nous avons peine à concevoir, nous l'avons vu, un corps placé au sommet de la science venant recommander au ministre de faire son devoir ; car c'est à cela que se réduit le vœu de l'Institut. Depuis le fatal événement du 8 mai 1842, l'Académie a nommé une commission chargée d'examiner 2 ou 5 cents inventions, cette commission a fonctionné, nous le pensons ; mais où est le résultat de ses travaux, de ses recherches, de ses investigations ? A peine un rapport, et cependant elle vient appeler l'attention sur les améliorations possibles, probables de la science des chemins de fer, sans apporter, elle qui est si bien placée pour cela, sa pierre à l'édfice. Quant à nous, nous souhaitons vivement que la pratique des chemins de fer s'appuie sur la science et que l'administration y puise sa force ; mais il nous semble que les rôles sont intervertis et que l'Académie, au lieu d'infliger au gouvernement une espèce de blâme, aurait pu se contenter de se mettre à sa disposition pour la solution des questions scientifiques intimement liées à la pratique des chemins de fer.

Compression du foin au moyen de la presse hydraulique, par M. Morin. — Le foin est une matière encombrante qui ne pèse pas plus de 60 à 65 kilogrammes par mètre cube en magasin. On conçoit combien le transport par mer en serait difficile et coûteux, si l'on n'avait pas trouvé le moyen de le comprimer et de le réduire à un volume convenable pour la commodité de son approvisionnement à grande distance. Lors de l'expédition d'Alger, l'administration de la guerre commanda sept presses hydrauliques avec lesquelles on comprima le foin au point de lui faire peser 520 kilogrammes par mètre cube, c'est-à-dire environ au cinquième de son volume primitif. Les ligatures des balles ainsi comprimées étaient des bandes de fer fixées par des rivets. Le gouvernement commanda ensuite des presses d'une plus grande puissance, et le fer d'Alger à Oran, par exemple, diminuait singulièrement ; il est, en effet, de 10 fr. 40 c. par 100 kilogrammes, pour le foin pressé avec les petites presses et seulement 5 fr. 40 c. pour le foin pressé par les nouvelles presses hydrauliques. L'inconvénient de ces presses consiste en ce qu'on ne peut y introduire à la fois que 10 à 65 kilogrammes de foin en ramie ; on n'obtient donc que des balles de ce poids, ce qui multiplie inutilement les opérations qui durent à peu près une heure par balle. Pour former des balles plus pesantes, on est obligé d'en réunir plusieurs petites et, d'après les expériences faites à Alger, il faut 5 heures 18 minutes pour faire ainsi une balle pesant 205 kilogrammes seulement. Frappé de cet inconvénient, le gouvernement commanda à Liverpool six presses de la force de 630 tonnes et capables de donner d'une seule pression des balles de 250 kilogrammes, ayant sons pressés une densité de 400 à 300 kilogrammes au mètre cube. M. Morin, chargé par le ministre de la guerre de procéder à la réception de ces presses, a reconnu de graves inconvénients dans le mode de pressage suivi jusqu'à présent et est parvenu à y substituer une méthode qui présente des résultats économiques remarquables. Nous ne pouvons entrer



deux petits tableaux de M. PHILIPPE ROUSSEAU. Nous citerons encore *Un fumeur absent*, *Fruits et gibier*, *Un cabinet de curiosité*, par M. COUDER; des *Fruits et légumes* de M. STEINHEIL. Parmi les grands sujets, nous citerons les natures mortes de M. APPERT; les fruits de M. CHÉRELLE, le Michel-Ange Caravage du genre. M. SAINT-JEAN conserve toujours sa supériorité. Ses *Ceps de vigne* entourant un tronc d'arbre sont admirablement exécutés. Il est impossible de mieux rendre la feuille de la vigne, surtout dans sa transparence lumineuse, transparence dont le peintre, du reste, abuse un peu trop. Je trouve aussi que la présence de ces ceps de vigne n'est pas assez motivée dans le paysage, ou bien que le paysage n'est pas motivé et en rapport avec eux. Ils sont arrivés là on ne sait trop comment. M. Saint-Jean a également exposé des *Fleurs dans un vase*. La peinture de fleurs est d'une immense difficulté, mais elle a une facilité apparente qui sollicite bien des mains inhabiles. Le musée est menacé d'une véritable invasion par la botanique pittoresque. Toutes les petites demoiselles qui manient le crayon, le pastel, la gouache, ou l'huile, s'empressent de faire leur bouquet. Le trop est trop. Il s'ouvre tous les jours de nouveaux marchés aux fleurs de par la ville; l'administration va encore agrandir les marchés au gibier et aux légumes. Réservons, s'il se peut, le musée du Louvre pour la peinture artistique.

S'il n'y avait au musée du Louvre que les bêtes mortes, cela ne serait encore qu'un petit embarras; mais il y a aussi les bêtes vivantes. Et Dieu sait l'innombrable quantité de qua-

drupèdes et de volatiles qui viennent s'y entasser. C'est comme dans l'arche de Noé, à la variété près. Et puis les bêtes, cela se prête à l'idylle, à l'élegie, au drame, à la peinture de genre et à la grande peinture. Cela est gai, cela est triste; cela fait l'amour ou la guerre; cela se becquète, se mord, se

au milieu des champs. En face de soi, au-dessus de la porte qui introduit dans le salon Carré est une grande toile de M. KJORBØE, représentant *Un renard au piège trouvé par des chiens de bergers*. J'en passe beaucoup d'autres. Plus loin c'est *Un cygne sauvage poursuivi par deux pyrargues d'Islande*. L'une d'elles enfonce ses serres et son bec dans les chairs sanglantes de l'oiseau au blanc plumage qui traversait le plus haut des airs au-dessus des lacs bleus. Ailleurs, sur une branche dépouillée et convertie de givre, une buse saigne au cou; ne sais quel oiseau que le livre dit être une perdrix. Et c'est une demoiselle qui a le courage de peindre cet assassinat. Mais voici quelque chose de plus affreux que tout cela. C'est le dernier degré de douleurs animales sur la terre, c'est la mort sous son aspect le plus hideux, accompagnée de la misère, des infirmités, de la vieillesse, la mort dans le délaissement, froidement exécutées par l'ingratitude de l'homme dans un lieu patibulaire, dont le nom seul fait frissonner: *Montfaucou*. M. le comte DE MONTPEZAT nous y conduisit par un jour lugubre, par un ciel désolé, et là, près d'un charnier infâme, il nous montre plusieurs chevaux qui gisent entassés sur le sol où ils viennent d'être battus par l'équarisseur. Un pauvre vieux cheval blanc, maigre, écorché en mille en-



(Salon de 1846 — Hamlet, tableau par M. Lehmann.)



(Salon de 1846. — Ophélie, tableau par M. Lehmann.)

déchiré, absolument comme l'homme. De là une foule de scènes possibles. Le premier tableau qu'on trouve tout de suite en entrant dans le petit Salon représente un oiseau de proie qui ouvre la poitrine d'une perdrix. Au-dessus c'est un cheval horriblement effrayé à la vue d'un autre cheval mort et étendu

droits, usé, épuisé par le travail, regarde d'un air hébété ce spectacle. Tels sont donc les aboutissants de la vie chevaline! Quelles amères pensées il doit faire à ce moment suprême! Ah! s'il pouvait renaitre à la vigne de ses jeunes années, quelles ruades furieuses n'enverrait-il pas à cette abominable bête



(Salon de 1846. — Danse de Nègres sur la Place du Gouvernement, à l'île de Gorée (Senegal), tableau par M. Nonneveux.)

qu'on appelle l'homme, dont il a été le serviteur si fidèle, si assidûment laborieux, dont il a fait la fortune, dont il a brouillé la femme et les enfants qui le caressaient alors de la main et l'appelaient « Mon bon Coco », et aujourd'hui non-seulement l'envoient mourir, mais encore ont débattu le prix de

sa mort, pour avoir quelques sous de plus de sa vieille peau. Vous voyez tout ce qu'on peut faire de drame romantique avec un vieux cheval blanc. Mais détournons-nous de ces lamentables sujets, et arrêtons-nous un instant devant les montons de mademoiselle ROSA BONHEUR. Oublions que ces

innocents animaux sont eux aussi destinés au couteau du boucher, et qu'ils doivent se transformer un beau jour en côtelettes à la minute, en gigot braisé et en rognons sautés au vin de Champagne. Ne les voyons que broutant l'herbe de la prairie, ruminant ou troupeau cheminant dans son allée



moutonnaire sur la lisière d'un bois. Leur démarche, leur physionomie, le jeu de la lumière sur leurs laines soyeuses, toutes ces choses sont étudiées avec soin par mademoiselle Bonheur. Maintenant qu'elle peint bien le mouton, qu'elle s'attache à mieux peindre le berger. — M. VOORDEEKHEE a dû longtemps observer une *fenêtre de grenier et des pigeons*, pour nous les représenter ainsi au naturel. Ce tableau a un grand parfum de colombier. — Ce qui domine au Salon, c'est le chien de toute race, de toute taille et dans toutes les conditions hiérarchiques de la vie. M. ALFRED DE DREUX peint avec beaucoup de vérité et une grande habileté de pinceau le chien de chasse et les meutes lancées après le renard. — M. VIARDOT a exposé un magnifique terre-neuve. — M. VERBOECKHOVEN n'a pas été aussi heureux dans son *Chien des Pyrénées en compagnie d'un haras du Brésil, et de deux épagneuls*. — M. CHARLES BERANGER a peint au fond d'une alcôve un divan soyeux, au-dessus duquel on entrevoit, à moitié masqué par des rideaux éramoisés une *Danaë* du Titien. Les heureux habitants de ce voluptueux boudoir sont *Merry, Fary et Duke*, trois petits épagneuls appartenant à M. le marquis d'Herford. Je n'en linirais pas si je devais énumérer tous les portraits appartenant au genre *caus*, qui attestent au Salon le goût prononcé d'une espèce animale pour l'autre. Mais assez de quadrupèdes comme cela; revenons au genre biman; au premier des vertébrés mammifères suivant Cuvier; des ostéozoaires vivipares, suivant un autre; à l'homme enfin, suivant tout le monde.

M. CHARLES-LOUIS MCL-



(Salon de 1816. — La vallée de Chevreuse, tableau par M. Troyon.)

LER, dans son tableau intitulé *Primavera*, nous le représente au printemps de la vie et de l'année, non dans l'heureux état de nature, mais habillé de pantalons collants de satin de toutes les couleurs, en pourpoints roses à manches taillées, frais, rubicond, entouré de jeunes filles, de fleurs et de flacons de vin; en un mot, menant, sous la chaude clarté des ciels, sous les ombrages parfumés des bois, cette heureuse existence qu'on ne mène, hélas! nulle part dans notre monde sublimaire, mais dont les poètes et les peintres font bien de nous tracer de temps à autre le ravissant tableau, pour nous récréer de nos ennuis par leurs gracieux mensonges. Seulement il faut que parmi leurs mensonges il y ait une dose de vérité suffisante, s'ils veulent laisser une œuvre valable au point de vue de l'art, acceptable par le plus grand nombre. Sinon ils feront une œuvre de fibre fantaisie, qui plaira à quelques — uns malgré ce qu'elle aura de faux, et qui sera repoussée par beaucoup d'esprits sains ou de gens d'un goût difficile. On pourrait citer Watteau comme exemple. Ses compositions fantastiques, sa touche fine et spirituelle, son coloris animé plein de charmes pour un certain nombre d'amateurs, peuvent très-bien être sans aucune valeur pour beaucoup d'autres. La peinture de M. Müller est une peinture essentiellement coquette, qui attire et plaît à première vue. La grâce des attitudes, l'abandon voluptueux, l'attrait de la jeunesse ou des jolis visages, la recherche galante des costumes, le coloris vif, chatoyant, ruisselant de lumière, tout cela vous invite comme à une fête. Mais si vous vous y engagez, au delà de cette première



(Salon de 1846. — Intérieur d'une ville, Fontarabic, tableau par M. Hafluer.)



(Salon de 1811. — Assésinat de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, tableau par M. Douhet.)

impression, vous ne trouvez rien. La froideur de la scène vous gagne. Vous en venez à penser que tous ces personnages font un assez médiocre emploi de leurs dix-huit ans. La composition de ce tableau est diffuse. Les lignes y sont semées et non groupées; la lumière et est éparpillée partout. L'œil est tellement attiré par ce riche étalage de teintes brillantes, qu'il va à tous les objets au hasard, c'est-à-dire qu'il ne va nulle part. L'art des sacrifices semble être inconnu à M. Muller. Qu'il les accepte, qu'il introduise l'ombre parmi les tons de son éclatante palette, et sa couleur acquerra la solidité qui lui manque; il ne se fera pas concurrence à lui-même, tuant la teinte par la teinte, le relief par le relief. Peisons des vœux pour que cet habile peintre coloriste ne perde pas son talent par l'abus et l'exagération de ses qualités.

— M. LÉPAULLE expose deux petits tableaux de genre. Les deux sujets sont placés par lui en Orient. Je doute fort qu'il ait été les yeux chercher et lui-même. Évidemment il faut qu'il voyage, ce n'est encore été que le moins difficile de la besogne. La véritable difficulté aurait été de voir des *Odalisks ou bain et l'Intérieur d'un hammam*. Assais la vérité locale, cette passion de l'époque, semble-t-elle faire ici tout à fait défaut, et, entre tous ces minois et ces formes d'odalisques qui se baignent on se trouve un peu désorienté. C'est bien pis si nous passons au harem. Quelle figure d'entremetteur à la sultan au milieu de toutes ces femmes! Qu'a-t-elle donc perdu? En vain, l'une chante, l'autre joue de la mandoline, celle-ci rafraîchit l'air avec un éventail de feuilles de palmier, celle-là chasse les mouches avec une queue de je ne sais quoi, une dernière lui présente avec les yeux les plus amoureux du monde le bont d'ambre d'une pipe magnifique... rien ne l'émeut. On est tenté de lui dire comme Molière à Alceste: « Vous êtes terriblement blasé pour votre âge! » Les parures odalisques elles-mêmes ont l'air de s'ennuyer beaucoup et de ne plus savoir à quel saint se vouer. — En revanche voici une femme riante, jolie comme un lutin, dont le sourire plein de malice est des plus communicatifs. Pourquoi pouffe-t-elle ainsi de rire en se cachant dans son mouchoir? parce qu'un marquis debout à côté d'elle lui a montré... ma foi je ne sais pas ce qu'il lui a montré; mais il tient à lamain une gravure et à la grimace significative que fait l'indiscret en la regardant, à la main pincée d'une prude assise un peu plus loin, il paraît qu'il y manque quelque feuille de vigne. Cette petite scène égrillardes aura beaucoup de succès quand elle sera gravée.

M. SCHLESINGER a été moins heureux dans le *Collin-maillard assis* et le *Pont d'amour*. Il s'y trouve un plus grand nombre de personnages, mais l'identité absolue de toutes les figures de jeunes filles est d'une insupportable monotonie, sans compter qu'elle est absolument impossible. — M. CHIL-LEMIN à plusieurs tableaux de genre très-agréables et très-positivement rendus : *La Lecture*. Le paysan bréton est posé avec beaucoup de naturel. Peinture agréable et d'un effet harmonieux; petite toile bien complète. Je dirai autant de *la Moutarde nouvelle*. Les Amateurs semblent être inspirés de Meissonnier. Cette manière a un peu de caractère et de précision. *Le Convoi en Basse-Bretagne*. Le corps du défunt est posé sur un chariot tiré par deux bœufs et un cheval. Les figures des paysans qui suivent l'enterrement on s'agenouillent à son passage, ne se détachent pas assez des terrains. Il y a de la confusion et la couleur est d'un gris trop uniforme. On trouve de la gaieté, de la vérité et de l'esprit d'observation dans le tableau intitulé *l'Art au régiment*. — *Une Scène d'intérieur* par M. STEIN-HEIL. Composition agréable, spirituellement entendue; les personnages ont des physiognomies vivantes. On désirerait seulement une touche un peu plus nette dans une aussi petite toile. — M. EMILE BERANGER a exposé deux petits tableaux charmants, peints avec un grand fini, d'une couleur fraîche et lumineuse et composés avec grâce et naturel. L'un représente une *Couturière* dans sa chambre, occupée à coudre une jupe de satin rose dont les reflets viennent éclairer sa carnation vivante. Cette jeune fille accorte est posée avec tant de naturel, qu'elle semble avoir été copiée sur nature. On ne saurait lui reprocher que de paraître être trop jeune, d'avoir les lèvres trop purpurines. L'ombre de la joue est aussi trop prononcée, elle fait trop tourner le relief du visage : — Il ne manque à une *jeune Fille faisant bouillir son lait*, que d'être signée du nom de Greuze ou de Chardin. C'est bien éclairé, il y a de l'air, les étoffes sont traitées facilement, mais c'est un peu mou. — Outre les *Paysans bernais surpris par un ours* reproduits dans l'illustration du 11 avril, M. EDUARD GHARDET a encore exposé trois autres tableaux de genre pleins d'agrément et de vérité. *Le Défenseur de la couronne*, un jeune pâtre des Alpes qui chasse une chèvre familière jusqu'à venir broder sur la tête d'une petite fille effrayée des plantes et des fleurs tressées en couronne. *Le petit Odeur de pommes*. L'enfant est déjà à min pour voir le saisis, en regardant si le paysan marchand à qui elles appartiennent ne se réveille pas. — Il ne sait pas que le malin vieillard à l'œil opposé parfaitement ouvert, et qu'il attend pour le prendre comme un trébuchet. — *La lettre difficile* est un petit chef-d'œuvre de vérité, de nature prise sur le fait. Une vieille femme, dans le costume de l'Oberlin, apprend à lire à un grand garçon qui a la tête dure. Les verges sont là menaçantes. Le garçonnet se marche sur le pied à lui-même, se gratte la tête et l'air d'envoyer à tous les diables l'art de peindre aux yeux la parole. Toutes ces petites compositions sont des plus heureuses; malheureusement le coloris en est insuffisant, et cela les empêche d'avoir toute leur valeur. Elles seront sans doute reproduites par la gravure. — M. BELLANGEI sait par cœur le soldat français, son allure, son attitude, ses mœurs, son costume, les mille détails de sa vie; nous citerons ses deux petits tableaux : un *Rivouac* et une *Halte*. Dans ce dernier, des cavaliers s'apprent à quitter une auberge de village, où ils ont vidé quelques bouteilles. Mais quelques-uns ne vont pas bien leur centre de gravité. Un cuisinier venant absolument enfouir sur sa tête son casque sans devant derrière; des soldats rendent à un dragon le service de le remettre en selle, car pour le quart d'heure, il en est complètement incapable de sa personne. Toutes ces petites scènes

sont rendues spirituellement et étincellent de gaieté et de franchise. — M. HÉDOUIN semble être un troisième frère des deux frères Leleux, par la nature des sujets qu'il traite, par le choix et le caractère des personnages et aussi par l'exécution. Cependant, c'est par ce dernier côté qu'il commence un peu à se séparer. Sa *Halte (Basses-Pyrénées)* est dans un sentiment de lumière, assez libre de tons, et posée avec vérité.

— M. LE POITTEVIN a six tableaux à l'exposition. C'est toujours la même netteté, la même facilité de nuancer, la même fécondité de fantaisie. On voudrait qu'il fût moins habile, qu'il eût moins de sûreté de main, et qu'il fût un peu plus mal. Il se croque trop de l'œil coquet. — *Les Chasseurs de M.* GIRARD rencontrent une jeune paysanne endormie, mijanonne, poupiquée comme on n'en rencontre nulle part ni dans les bois ni dans la plaine. A la vérité, ce sont des chasseurs du bon temps d'autrefois. — *Le Féroce dans la campagne de Rome* appartient au genre mi-rose mi-bleu, et la grande peinture et la peinture de genre. Cette figure est bien posée, elle a l'air d'être la maladie et ne manque pas de caractère. — M. LESECQ a mis de l'animation et de la vérité de physiognomie dans un *Improvvisateur à Naples*. — *Les Lavesses, Causerie à la fontaine, Femmes surprises par la mort*, ces diverses scènes sont rendues par M. AUGUSTE DELA-CROIX avec un pinceau facile et gracieux. — M. GABRIEL SCHEFFER a exposé plusieurs sujets agréablement traités : *Le Départ de l'élite; une jeune fille; Jeune dame espagnole; une tête de femme des environs de Rome* est remarquable par l'expression. Elle est jeune et jolie, et le pâleur, la fixité de ses regards obliques trahissent l'émotion concentrée de jalousie à laquelle elle est en proie. — Nous citerons de M. BAU-DION, *la Zingara, Jeunes Filles de Smyrne, la Séduction, Réverie; Etude* : — de M. SAIGUS, *des Paysannes des environs de Rome* bien groupées et d'un ajustement pittoresque; — de M. PROVOST-DUMARCHAIS, *des Enfants surpris par un aigle*. — Parmi les tableaux envoyés par les peintres belges et hollandais, nous citerons une *Fête bourgeoise au dix-septième siècle* par M. LEYS; *Rembrandt en 1656, au moment où on exécute la vente de sa maison pour dettes*, par M. VAN-HOYE; *Une Fête de village au sud de la Hollande, double effet de lune et de lumière*, par M. VAN-SCHENDEL. — Les tableaux de genre sont tellement nombreux au salon, que même en se limitant, on a un assez grand nombre à citer. Deux petites toiles de M. ARAGO méritent d'être particulièrement remarquées : elles appartiennent au salon, que même en se limitant, il donne à manger à des pigeons. La fronde béniéguite passagère de ces deux compagnons est très-bien rendue. Ces deux figures sont dessinées avec largeur et fermeté. — *Des Moines de différents ordres attendent audience du pape près d'un des escaliers intérieurs du Vatican*. Ces moines sont naturellement groupés et ont de la tournure. Il y a dans les toiles de M. Arago des qualités solides; ce qui leur manque, c'est un modèle mieux accusé. — On compte cette année huit tableaux de M. GRANET. Quels qu'ils soient les sujets, on sait ce qui préoccupe exclusivement l'artiste, c'est de masser les ombres et d'accrocher quelques vives lumières sur les contours des corps et les arêtes des objets. Dans la simplicité des moyens qu'il emploie, il rencontre toujours sûrement l'effet qu'il cherche, et l'œil du spectateur est satisfait à l'instant; il n'a rien à chercher, il aperçoit sans effort. Il y a toujours des moines dans les tableaux de M. Granet, non de ces moines de la façon de Zurbaran, qui vous épouvantent par la douleuruse profondeur et l'exaltation de leur ascétisme, mais des moines sans prétention, qui sont là seulement pour porter, pour traîner leurs longues robes pittoresques. Que cela soit saint *François renonçant aux pompes du monde*, grande peinture historique, ou l'*Interrogatoire de Soronarola* et les apprêts pour le torturer, ni la terreur ni le détachement des liens de ce monde ne descendent dans votre âme. La folle est ailleurs pour le moment; elle s'amuse à suivre la dégradation et les accidents de la lumière, que le peintre rend si jargement et avec tant de bonheur.

M. B. LEHMANN s'est inspiré, dans ses *Océanides*, de la sombre poésie d'Eschyle. S'il est resté au-dessous de la grandeur et de l'énergie pathétiques de son modèle, il a traité son sujet avec simplicité et il lui a imprimé un certain cachet par le caractère de dessin de son groupe qu'il semble avoir conçu dans les données de la statuaire. Prométhée est disgracié, le soleil attaché sur son rocher dans un coin sacrifié du tableau. Les îles de l'Océan pleurent sur son sort et semblent, par la distance où elles se tiennent de lui, s'y résigner pour leur part. Du reste, il y a bien quelque chose de semblable dans la tragédie d'Eschyle, ce drame grandiose, la plus étonnante création qui ait jamais paru sur la scène. On se rappelle que les Océanides s'y abandonnent d'abord à leur pitié et laissent échapper des murmures contre la puissance tyrannique de l'Olympe; puis les scrupules les gagnent devant l'indomptable énergie du grand révolutionnaire qu'elles plaignent toujours, mais qu'elles finissent par trouver un cerveau brûlé; enfin, quand le clatrément s'abat sur Prométhée, elles se disent les unes aux autres que ce serait une lâcheté de l'abandonner; mais la crainte de se compromettre l'emporte; elles s'éloignent et l'impuissante poète ne laisse même pas à leur faiblesse le prétexte d'une terreur légitime; elles se dispersent sous la menace proférée par le plus vil ministre des dieux, par Mercure. Admirable du bon génie qui dans cette peinture idéale a stigmatisé les lâchetés de l'avenir. Cette toile s'est répétée de nos jours. Seulement, c'était une nation au lieu d'un homme qui était opprimé, et c'étaient des peuples qui formaient le chœur, acceptant, comme les Océanides, les faits accomplis. La poésie d'Eschyle éveille toujours fortement la pensée; je m'étonne qu'elle n'ait pas porté M. Lehmann à entrer plus profondément dans son sujet. Après Eschyle M. Lehmann s'est adressé à Shakspeare. C'est encore là un poète trop penseur, trop psychologise pour le talent de l'artiste moins occupé de sentiment que de science plastique. Dans un sujet

antique la pureté, la simplicité du trait suffisent presque à la traduction. Mais les sujets empruntés aux grands poètes modernes, surtout quand ce poète est Shakspeare, exigent plus de souplesse, plus de mouvement, plus de passion. Ils appellent aussi davantage la couleur comme moyen puissant d'interpréter, de faire arriver au spectateur les vagues harmonies qu'ils comportent. Retrouvons-à nous dans l'*Hamlet* de M. Lehmann les qualités qui constituent cet Oreste moderne; à côté d'une âme malade, tourmentée de doute et éternisée par la mélancolie, une nature noble, élevée et capable d'énergie; si nos habitudes de la pensée et de la méditation n'avaient pas généralisé son activité? Non, ce n'est pas là cet Hamlet que tout le monde a rêvé. Si c'était lui, je ne sais quelle tristesse profonde, quel douloureux intérêt, quelle secrète terreur, nous gêneraient au spectacle de cette grande misère de l'intelligence humaine. Ce n'est pas la Hamlet tout entier, ce n'est qu'un acteur qui s'essaye à jouer ce rôle et qui ne l'a encore compris que sous le point de vue superficiel de l'inflexion, de l'affaissement et de l'habitude. La figure d'Ophélie est plus satisfaisante. Ces yeux laxes, vireux appartiennent à la folie; bien des artistes vulgaires auraient ici exagéré l'expression; M. Lehmann y a mis de la mesure; il est peut-être même trop resté en deçà des limites de la donnée. La figure d'Ophélie est bien posée, l'attitude et les gestes ne manquent pas de vérité. Mais il y a dans le rendu de la forme quelque chose d'uni qui rappelle le marbre. L'éclatante lumière dont l'artiste a inondé sa figure contribue encore à ce rapprochement par l'égalité des blancs trop uniformément répandus. Ces deux figures sont l'œuvre d'une main savante et habile; elles offrent des parties traitées d'une manière supérieure, entre autres les mains d'Hamlet; elles ont du relief, du caractère, elles attirent involontairement l'attention; mais malgré le mérite évident de ces deux compositions, on plûit à cause de ce mérite même, on est surpris de n'en être satisfait qu'imcomplètement, et on se demande qu'est-ce qui leur manque et pourquoi elles n'émeuvent pas. C'est qu'elles n'ont pas toute leur signification, et que l'âme n'est pas venue éclairer la science de l'artiste. Du reste, il paraît que ces figures, conçues et exécutées avec rapidité, ont été pour M. Lehmann une distraction aux travaux qu'il exécute à laropole de la chapelle des anges.

M. HAFENEI est un peintre qui accepte, comme M. Leleux, la réalité telle qu'elle se présente à lui en faisant route à travers champs, plutôt vulgaire qu'élegante, mais que poëte, il lui communique un accent dans lequel se révèle son valeur artistique; cependant sa personnalité doit écarter, pour se faire complètement jour, quelques influences, quelques procédés empruntés. Certains murailles, certains ciels blancs, certains bouquets d'arbres, certains réduits à ombre vigoureusement colorée sont encore vus à travers la peinture de Decamps. Qu'il oublie cette fascination et vuille être lui-même. Outre un *Intérieur de ville (Fontarible)* que nous reproduisons ici, il a encore exposé des *Chaudronniers catalans* et un *Intérieur de ferme (Lamies)*.

M. NOUVEAUX. — *La Place du Gouvernement, à l'île de Gorée (Sénégal)* lors du passage du prince de Joinville se rendant au Brésil pour son mariage (décembre 1832). — S. A. R., dit le livre, accompagné de M. Dagnone, commandant de l'île, de son état-major et de plusieurs signares (dames du pays), assiste à une danse de nègres. « Ces nègres ne font l'effet d'être des nègres; et ces nègresses me paraissent danser une *lutie orange* un peu soignée. Le municipal n'a pas encore été importé dans le pays. Du reste, on peut bien permettre un peu de récréation aux habitants de cette île qui paraît n'avoir rien de réjouissant, du reste, sauf les signares dont je ne saurais que dire, si ce n'est qu'elles sont coiffées avec leurs madras d'une manière fort peu respectable. Ce tableau, plein de détails pittoresques qui ont le mérite de l'exactitude, est d'un bon ton de lumière.

M. TROYON poursuit son système réaliste; il prend le paysage tel qu'il s'offre autour de lui, dans la pauvreté de sa ligne générale, dans la couleur monotone de sa végétation, avec la silhouette en boule ou en fuseau de ses arbres, avec les accidents vulgaires de ses terrasses, il cherche à le rendre dans son aspect vrai et à lui laisser son accent particulier. Seulement, il éteint trop la lumière et il sacrifie trop la vivacité de l'effet à l'harmonie. Nous reprocherons cet aspect terne à sa *Vallée de Chervoise*, où cela est encore plus sensible à cause de la grande étendue de la toile. — Je préfère ses deux autres petits tableaux intitulés *Coupe de bois* et le *Bracomier*. Les bouquets d'arbres, le terrain, les ombres portées, les détails de végétation du sol y sont parfaitement rendus. — Un dernier tableau intitulé : *Dehors de bois, Fontainebleau*, rappelle pour la manière le paysage de Diaz. Il s'y trouve des choses très-fines de ton, mais la confusion cherchée à dessin est peut-être trop grande; c'est bien sombre et cela manque d'air. M. Troyon est dans une bonne voie, et l'on est en droit de fonder sur lui de grandes espérances.

M. BOUCHET. — *Assassiniat de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry* (29 décembre 1170). Le peintre s'est inspiré du récit d'Aug. Thierry, dans son *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*. Il a conçu cette scène tragique avec énergie et simplicité. L'ordonnance en est claire, les groupes ont de l'animation. La pâleur de l'émotion se traduit sur la figure de l'archevêque, mais il oppose une dignité calme aux saïres envoyés contre lui de Normandie par Henri II, dont il était naguère le favori et le joyeux compagnon et qui veut se débarrasser du prélat depuis qu'ayant réformé ses mœurs, il défend contre le roi les privilèges du clergé. Il y a du mérite dans cette composition.

**La Fille du Capitaine.**

NOUVELLE, PAR ALEXANDRE POULCHINE.

Traduction française, publiée par LOUIS VIKTOR.

Ce petit roman historique, qui sont en scène des personna-

ges et des événements aussi intéressants que peu connus parmi nous, passe en Russie pour le meilleur morceau de prose qu'il a laissé l'illustre poète Alexandre Pouchkine. Il y avait donc un double motif à le choisir, parmi d'autres productions de la littérature russe, pour le faire passer dans notre langue.

## I.

## LE SERGENT AUX GARDES.

Mon père, André Pétrovitch Grineff, après avoir servi dans sa jeunesse sous le comte Munich (1), avait quitté l'état militaire en 17... avec le grade de premier major. Depuis ce temps il avait constamment habité sa terre du gouvernement de Simbirsk, où il épousa mademoiselle Avdotia I, fille d'un pauvre gentilhomme du voisinage. Des neuf enfants issus de cette union, je survécus seul; tous mes frères et sœurs moururent en bas âge. J'avais été inscrit comme sergent dans le régiment Sémoukoff par la faveur du major de la garde, prince B., notre proche parent. Je fus censé être en congé jusqu'à la fin de mon éducation. Alors on nous élevait autrement qu'aujourd'hui. Dès l'âge de cinq ans je fus confié au piqueur Savlitch, qui me sa sollicité avait rendu digne de devenir mon maître. Grâce à ses soins, vers l'âge de douze ans je savais lire et écrire, et pouvais apprécier avec certitude les qualités d'un levrier de chasse. Dans ce temps-là, pour acheter de l'instruire, mon père prit en congé un Français, M. Beaupré, qui on fit venir de Moscou avec la provision annuelle de vin et d'huile de Provence. Son arrivée déplaça fort à Savlitch, «d'ailleurs, grâce à Dieu, murmura-t-il, que l'enfant était lavé, peigné et nourri. Qu'avait-on besoin de dépenser de l'argent et de le louer un moussé, comme s'il n'y avait pas assez de domestiques dans la maison?»

Beaupré, dans sa patrie, avait été couiffeur ; puis soldat en Prusse, puis il était venu en Russie pour être outchitel, sans trop savoir la signification de ce mot. C'était un bon garçon, mais étonnamment distraît et étourdi. Sa principale faiblesse était la passion du beau sexe. Il n'était pas un dire, suivant son expression, ennemi de la bouteille, c'est-à-dire, pour parler à la russe, qu'il aimait à boire. Mais comme on ne présentait chez nous le vin qu'à table, et encore par petits verres, et que, de plus, dans ces occasions, on passait l'*quitchel*, mon Beaupré s'habitua bien vite à l'eau-de-vie russe, et finit même par la préférer à tous les vins de son pays, comme bien plus stomacique. Nous devîmes de grands amis, et, quoique, d'après le contrat, il se fut engagé à m'apprendre le français, l'allemand et toutes les sciences, il aima mieux apprendre de moi à habiller le russe tant bien que mal. Chacun de nous s'occupait de ses affaires; notre amitié était malétable, et je ne desirais pas d'autre mentor. Mais le destin nous sépara bientôt, et ce fut à la suite d'un événement que je vais raconter.

La Marchoussé Potachka, grosse fille contrainte de la petite-nièce, et la vachère burgeo Akouika, se concertèrent un beau jour pour se voler aux uns pieds de ma mère, en s'accusant d'un fableuse, criminelle et en se plaignant, avec force sanglots, du moussé qui avait séduit leur expérience. Ma mère n'aimait pas à plaisanter sur ce chapitre; elle se plaignit à son tour à mon père, lequel, en homme expéditif, manda aussitôt cette cavale de Français. Un lui répondit humblement que le moussé ne donnait ni loyer. Mon père accourut dans ma chambre. Beaupré dormait sur son lit du sommeil de l'innocence. De mon côté, j'étais livré à une occupation très-intéressante. On m'avait fait venir de Moscou une carte géographique, qui pendait contre le mur sans un usage, et qui me tentait dès longtemps par la largeur et la solidité de son papier. J'avais décidé d'en faire un cerf-volant, et, pendant du sommeil de Beaupré, je m'étais mis à l'ouvrage. Mon père entra dans l'instant même où j'attachais une queue au cap de Bonne-Espérance. A la vue de mes travaux géographiques, il me secoua rudement par l'oreille, s'éleva près du lit de Beaupré, et, l'éveillant sans précautions, il commença à l'accabler de reproches. Dans son trouble, Beaupré voulut vainement se lever; le pauvre outchitel était ivro-mort. Mon père le souleva par le collet de son habit, le jeta hors de la chambre et le chassa le même jour, à la joie inexprimable de Savlitch. C'est ainsi que se termina mon éducation.

Je vivais en fils de famille *adversus* 5, m'amusant à faire troubillonner les pigeons sur les toits et jouant au cheval-fondu avec les jeunes garçons de la cour. J'avais ainsi jusqu'à un âge de seize ans. Mais, à cet âge, ma vie subit un grand changement.

Un jour d'automne, ma mère préparait dans son salon des confitures au miel, et moi, tout en me léchant les lèvres, je regardais le bouillonnement de la liqueur. Mon père, assis près de la fenêtre, venait d'ouvrir l'*Almanach de la cour*, qui nous était venu chaque année. Ce livre exerçait sur moi une grande influence; il ne le lisait qu'avec une extrême attention, et cette lecture avait le don de lui remettre prodigieusement la bile. Ma mère, qui savait par cœur ses habitudes et ses bizarreries, était de cœur et bien le malheureux livre, que des mots entiers se passaient dans sa tête. L'*Almanach de la cour* lui tombait sous les yeux. En regardant, quand il lui arrivait de le trouver, il ne le lâchait plus durant des heures entières. Ainsi donc mon père lisait l'*Almanach de la cour* en hantant fréquemment les épaules et en murmurant à demi-voix : «Général... il a été sergent dans ma compagnie, chevalier des ordres de la Russie !... y a-t-il si longtemps que nous... ? » Finalement mon père lâcha l'*Almanach* loin de lui sur le sofa et resta plongé dans une méditation profonde, ce qui ne présageait jamais rien de bon.

«Avdotia Vassilévna (1), dit-il brusquement en s'adressant à ma mère, quel âge a Pétrovitch 2 ?

— Sa dix-septième petite année vient de commencer, répondit ma mère. Pétrovitch est né la même année que notre tante Nastasia Garasimovna 5 a perdu un œil, et que...

— Bien, bien, reprit mon père; il est temps de le mettre au service. Il est temps qu'il cesse de courir dans les chambres des hommes et de grimper au colombar.

La pensée d'une séparation prochaine fit sur ma mère une telle impression qu'elle laissa tomber sa cuiller dans la casserole, et des larmes abondantes coulèrent de ses yeux. Quant à moi, il est difficile d'exprimer la joie qui me saisit. L'idee du service se confondait dans ma tête avec celle de la liberté et des plaisirs qu'offre la vie de Saint-Pétersbourg. Je me voyais déjà officier de la garde, ce qui, dans mon opinion, était le comble de la félicité humaine.

Mon père n'aimait ni à changer ses plans, ni à en remettre l'exécution. Le jour de mon départ fut à l'instinct fixé. La veille, mon père m'annonça qu'il allait me donner une lettre pour mon chef futur, et demanda du papier et des plumes.

«N'oubliez pas, André Pétrovitch, dit ma mère, de saluer de ma part le prince B.; dis-lui que j'espère qu'il ne refusera pas ses grâces à mon Pétrovitch.

— Quelle bêtise ! dit mon père en fronçant le sourcil; pourquoi veux-tu que j'écrive au prince B. ?

— Mais tu viens d'annoncer que tu daignes écrire au chef de Pétrovitch.

— Eh bien ! quoi ?

— Mais le chef de Pétrovitch est le prince B. Tu sais bien qu'il est inscrit au régiment Sémoukoff.

— Inscrit ! qu'est-ce que cela me fait qu'il soit inscrit ou non ? Pétrovitch n'ira pas à Pétersbourg. Qui apprendrait-il à dépenser de l'argent et à faire des folies. Non ; qu'il serve à l'armée, qu'il fure le poudre, qu'il devienne un soldat et non pas un fainéant de la garde, qu'il use les courroies de son sac. Où est son brevet ? donne-le moi.

Ma mère alla prendre mon brevet, qu'elle gardait dans une cassette avec la chemise que j'avais portée à mon baptême, et le présenta à mon père d'une main tremblante. Mon père le lut avec attention, le posa devant lui sur la table et commença sa lecture.

La curiosité me talonnait. «Où m'envoit-t-on, pensais-je, si ce n'est pas à Pétersbourg ? Je ne n'aurais pas des yeux la plume de mon père, qui cheminait lentement sur le papier. Il termina enfin sa lettre, la mit avec mon brevet sous le même couvert, ôta ses lunettes, m'appela et me dit : «Cette lettre est adressée à André Karlovitch R., mon vieux camarade et ami. Tu vas à Orenbourg ! Pour servir sous ses ordres.

Toutes mes brillantes espérances étaient donc évanouies. Au lieu de la vie gaie et animée de Pétersbourg, c'était l'enfer qui m'attendait dans une contrée lointaine et sauvage. Le service militaire, auquel un instant plus tôt, je pensais avec délices, me semblait une calamité. Mais il n'y avait rien à faire qu'à se soumettre. Le lendemain matin une *kabitka* de voyage fut amenée devant le perron. L'on y plaça une malle, une cassette avec des serviettes à thé et des serviettes nouées droites de petits pains et de petits pâtés, derniers restes des plâtres de la maison paternelle. Mes parents me donnèrent leur bénédiction, et mon père me dit : «Adieu, Pierre, sers avec fidélité celui à qui tu as prêté serment; obéis à tes chefs; ne recherche pas trop leurs caresses; ne sollicite pas trop le service, mais ne le refuse pas non plus et rappelle-toi le proverbe : «Prends soin de ton habit pendant qu'il est neuf et de ton honneur pendant qu'il est jeune. » Ma mère, tout en larmes, me recommanda de veiller à ma santé, et à Savlitch d'avoir bien soin du petit enfant. On me mit sur le corps un *coat toutoups* (5) de peau de lièvre, et, par-dessus, une grande pelisse en peau de renard. Je m'assis dans la *kabitka* avec Savlitch, et partis pour ma destination en pleurant amèrement.

J'arrivai dans la nuit à Simbirsk, où je devais rester vingt-quatre heures pour diverses éplettes confiées à Savlitch. Je m'étais arrêté dans une auberge, tandis que, dès le matin, Savlitch avait été courir les boutiques. Ennuyé de regarder par les fenêtres sur une rue sale, je me mis à errer par les chambres de l'auberge. L'entrai dans la pièce du billard et y trouvai un grand monsieur d'une quarantaine d'années, portant de longues manchettes noires, en robe de chambre, une queue à la main et une pipe à la bouche. Il joutait avec le marqueur, qui buvait un verre d'eau-de-vie si le gagnait, et s'il perdait, devait passer sous le billard à quatre pattes. Je me mis à les regarder jouer; plus leurs parties se prolongeaient, et plus les promenaies à quatre pattes devenaient fréquentes, si bien qu'enfin le marqueur resta sous le billard. Le monsieur prononça sur lui quelques expressions énergiques, en guise d'iraçon fustiger, et me proposa de jouer une partie avec lui. Je répondis que je ne savais pas jouer au billard. Cela lui parut sans doute fort étrange. Il me regarda avec une sorte de commisération. Cependant l'entretien s'éclaircit. J'apparis qu'il se nommait Ivan Ivanovitch Zourine, qu'il était chef d'escadron dans les Hussards \*\*, qu'il se trouvait alors à Simbirsk pour recevoir des recrues, et qu'il avait pris son itinéraire à la même auberge que moi. Zourine m'invoita à dîner avec lui, à la salle, et, comme on dit, de ce que Dieu nous envoie, l'accueillit avec plaisir; nous nous mîmes à table; Zourine buvait beaucoup et m'avait à boire, en me disant qu'il fallait s'habituer au service. Il me raconta des anecdotes de garnison qui me basaient rire à me tenir les côtes, et nous nous levâmes de table devenus amis intimes. Alors il me proposa de m'apprendre à jouer au bil-

(1) Avdotia, fille de Basile. On sait qu'en Russie le non patronymique est inseparable du prénom, et bien plus usité que le nom de famille.

(2) Dimitri de Piotr, Pierre.

(3) Anastasie, fille de Garasim.

(4) Chef-lieu du gouvernement d'Orenbourg, le plus oriental de la Russie d'Europe, et qui s'étend même en Asie.

(5) Pléssie courte n'atteignant pas le genou.

(6) Jean, fils de Jean.

lard. C'est, dit-il, indispensable pour des soldats comme nous. Je suppose, par exemple, qu'on arrive dans une petite boue; que veux-tu qu'on y fasse ? On ne peut pas toujours rosser les juifs. Il faut bien, en définitive, aller à l'auberge et jouer au billard, et pour jouer il faut savoir jouer. » Ces raisons me convainquirent complètement, et je me mis à prendre ma leçon avec beaucoup d'ardeur. Zourine m'encourageait à haute voix; il s'étonnait de mes progrès rapides, et après quelques leçons, il me proposa de jouer de l'argent, ne fût-ce qu'une *grosch* 2 *kojeks*, non pour le gain, mais pour ne pas rien jouer, ce qui était, d'après lui, une fort mauvaise habitude. J'y consentis, et Zourine fit apporter du punch; puis il me conseilla d'en goûter, répétant toujours qu'il fallait s'habituer au service. «Car, ajouta-t-il, quel service est-ce qu'un service sans punch ? Je suivis son conseil, nous continuâmes à jouer, et j'en goûtais de mon verre, plus je devenais hardi. Je faisais voler les billes par-dessus les bandes, je me fâchais, je disais des impertinences au marqueur qui comptait les points, Dieu sait comment; j'élevais l'enjeu, enfin je me conduisais en petit garçon qui vient de prendre la celledes champs. De cette façon, le temps passa très-vite. Enfin Zourine jeta un regard sur l'horloge, posa sa queue et me déclara que j'avais perdu cent roubles (1). Cela me rendit fort confus; mon argent se trouvait dans les mains de Savlitch. Je commençai à marmotter des excuses quand Zourine me dit :

«Mais, mon Dieu, ne t'inquiète pas; je puis attendre, et maintenant attends chez Arionouchka.»

«Que voulez-vous ? je terminai ma journée aussi sottement que je l'avais commencée. Nous soupâmes chez cette Arionouchka. Zourine ne cessait de me verser à boire, disant toujours qu'il fallait m'habituer au service. En me levant de table, je me tonaix à peine sur mes jambes. A minuit Zourine me ramena à l'auberge.

Savlitch vint à notre rencontre sur le perron. Il poussa un cri quand il aperçut les indices incalculables de mon zèle pour le service. «Que t'est-il arrivé ? me dit-il — une voix lamentable. On t'es-tu rempli comme un sac ? O mon Dieu ! jamais un pareil malheur n'était échu à un homme. — Tais-toi, vieux lion, lui répondis-je en bégayant; je suis sûr que tu es ivre. Va dormir... mais avant, couche-moi.»

Le lendemain je m'éveillai avec un grand mal de tête. Je me rappela confusément les événements de la veille. Mes méditations furent interrompues par Savlitch, qui entra dans ma chambre avec une tasse de thé. «Te commences-tu de bonne heure à t'en donner, Piotr Andréitch ? me dit-il en branlant la tête. Eh ! de quoi tiens-tu ? Il me semble que ni ton père, ni ton grand-père n'étaient des ivrognes. Il n'y a pas à parler de la mère; elle n'a rien daigné prendre dans sa bouche depuis sa naissance, excepté du *krass* 5. A qui donc la faute ? au maudit moussé ; il t'a appris de belles choses, ce fils de chien, et c'était bien la peine de faire d'un pain ton menu, comme si notre seigneur n'avait pas eu assez de ses propres gens.»

J'avais honte; je me retournai et lui dis : «Va-t'en, Savér litich, je ne veux pas de thé.» Mais il était difficile de calmer Savlitch une fois qu'il était mis en train de sermonner. «Vois-tu, vois-tu, Piotr Andréitch, ce que c'est que de faire des folies. Tu as mal à la tête, tu ne veux rien prendre. Un homme qui s'enivre n'est bon à rien. Bois un peu de saumure de concombres avec du miel, ou bien un demi-verre d'eau-de-vie pour le dégriser. Qu'en dis-tu ?»

Dans ce moment entra un petit garçon qui m'apportait un billet de la part de Zourine. Je le dépliai et lus ce qui suit :

«Chez Piotr Andréitch, fais-moi le plaisir de m'envoyer, par mon garçon, les cent roubles que tu as perdus hier. J'ai horriblement besoin d'argent. Ton dévoué, Ivan Zourine.» Il n'y avait rien à faire. Je donnaï à mon visage une expression d'indifférence, et, m'adressant à Savlitch, je lui commandai de remettre cent roubles au petit garçon. «Comment ? pourquoi ? me demanda-t-il tout surpris. — Je les lui dois, répondis-je aussitôt froidement que possible. — Tu les lui dois ! reparti Savlitch, dont l'entêtement redoublait. Quand donc as-tu en le temps de contracter une pareille dette ? C'est impossible. Fais ce que tu veux, seigneur, mais je ne donnerai pas cent argent.»

Je me dis alors que si, dans ce moment désolé, je ne forçais pas ce vieillard obstiné à m'obéir, il me serait difficile dans la suite d'échapper à sa tutelle. Lui plant un regard hautain, je lui dis : «Je suis ton maître, tu es mon domestique. L'argent est à moi; je l'ai perdu, parce que j'ai voulu le perdre. Je te conseille de ne pas faire l'esprit fort et d'obéir quand on te commande.»

Mes parents firent une impression si profonde sur Savlitch, qu'il frappa des mains et resta muet, immobile. «Que fais-tu là comme un pieu ? m'écriai-je avec colère. Savlitch se mit à pleurer. «O mon père Piotr Andréitch, balbutia-t-il d'une voix tremblante, ne me fais pas mourir de douleur. O ma lumière, écoute-moi, moi vieillard; écris à ce loquax que tu n'as fait que plaisanter, et que nous n'avons jamais en tant d'argent. Cent roubles ! Dieu de bon !... Dis-lui que tes parents t'ont sévèrement défendu de jouer autre chose que des noisettes. — Te lâiras-tu, lui dis-je en l'interrompant avec sévérité; donne l'argent ou je te chasse d'ici à coups de poing.»

Savlitch me regarda avec une profonde expression de douleur, et alla chercher mon argent. J'avais pitié du pauvre mais pas un enfant. Zourine est ses cent roubles. Savlitch s'empressa de me faire quitter la maudite auberge; il entra en m'annonçant que les chevaux étaient attelés. Je partis de Simbirsk avec une conscience inquiète et des remords silencieux, sans prendre congé de mon maître et sans penser le revoir jamais.

(La suite à un prochain numéro.)

(1) Le rouble valait alors, comme aujourd'hui le rouble d'argent, 4 fr. de notre monnaie.

(2) Pierre, fils d'André.

(3) Espèce de cidre qui fait la boisson commune des Russes.

(1) Général de Pierre le Grand et de l'Empereur Alexandre.

(2) Qui veut dire maître, pédagogue. Les instituteurs étrangers ont adopté pour nommer leur profession.

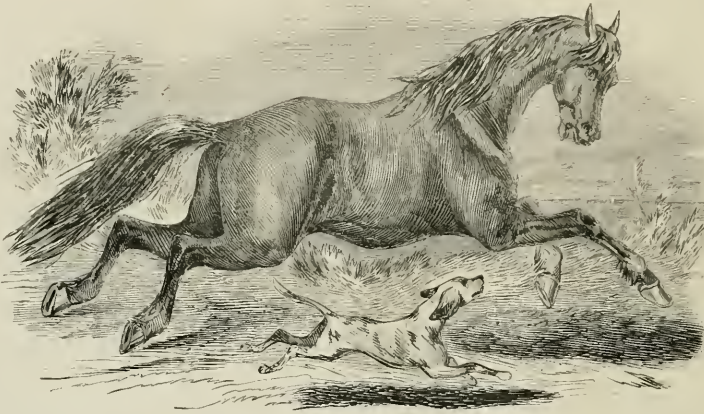
(3) Ce mot signifie qu'il n'a pas encore sa conscience. On appelle ainsi les gentilshommes qui n'ont pas encore pris de service.

## Les races de chevaux français.

(Troisième article. — Voir t. VII, p. 11 et 155.)

Jusqu'ici, en examinant les différentes et nombreuses espèces de chevaux que possède le sol de la France, en étudiant leurs caractères, en faisant connaître leurs qualités spéciales, nous n'avons mentionné que les plus célèbres, que celles qui sont pour ainsi dire connues de tout le monde. Mais en dehors de ces races, la France en produit encore un certain nombre d'autres non moins précieuses, et sur lesquelles il serait inexcusable de ne point attirer l'attention.

En tête de ces races, la première place appartient incontestablement au cheval brennoux, cheval de selle, qui a peu de rivaux pour sa sobriété, et qui n'en a pas pour son aptitude à supporter les fatigues, les intempéries et les longues abstinences. Il est par excellence un cheval de chasse et de cavalerie; aussi ne serait-on pas surpris d'apprendre qu'en 1840 l'administration des remotes a tiré, en peu de temps et sans effort, plus de deux mille chevaux de la

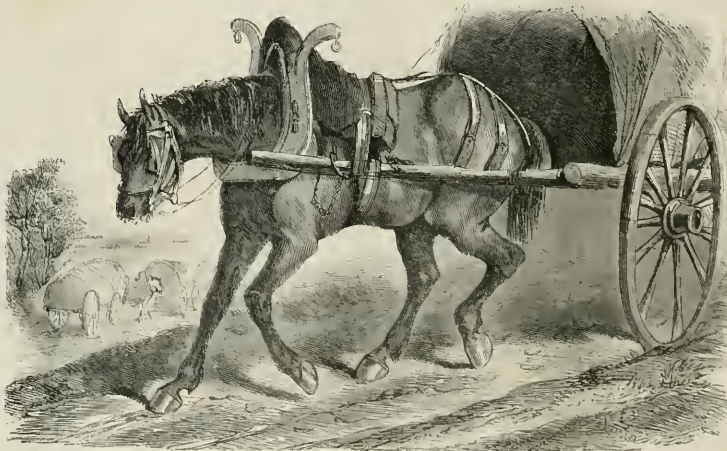


(Les races de chevaux en France. — Cheval de la Camargue.)



(Les races de chevaux en France. — Chevaux brennoux.)

que l'on voit partout, où les paysans, et même en général les propriétaires d'animaux, se livrent envers eux sans scrupule à toutes sortes de mauvais traitements, et les rendent victimes de leurs brutalités incessantes, les chevaux forment en Brenne la véritable famille du cavonnier, et sa sollicitude pour eux remplace chez cet homme à demi sauvage tous les autres sentiments que son état d'ignorance et de rusticité ne lui permet pas de comprendre. Ces rapports continuels de l'homme et du cheval ont ainsi amené les plus heureux résultats. Le cheval brennoux est généralement doux et obéissant, et en même temps ceux qui le montent sont les plus habiles et les plus hardis cavaliers qui se puissent rencontrer. Nous avons représenté ici un de ces petits cavonniers en costume du pays, avec son grand chapeau, sa demi-blouse qu'il nomme sa *biaude*, sa *camasse*, espèce de bâton crochu qui ne le quitte jamais, et sa besace, ramenée sur le devant par une



(Les races de chevaux en France. — Cheval breton.)

Brenne pour les besoins de l'armée.

Le cheval brennoux est pour la France ce que le cheval des steppes est pour la Russie et la Pologne, car il s'éleve dans ces plaines immenses, couvertes de brandes et parsemées d'étangs, qui forment notamment une partie du département de l'Indre, et s'étendent entre la Sologne et le Berry. C'est au milieu de ces solitudes à perte de vue, et dont notre dessin représente assez bien la vaste et calme uniformité, que naissent et s'élèvent les chevaux brennoux, confiés aux soins de petits pâtres qui, dans le langage du pays, portent le nom de *cavonniers*. Si nous parlons ici de ces pâtres, c'est que, comme les chevaux qu'ils soignent et qu'ils surveillent, et dont ils sont les inséparables compagnons, ils forment véritablement une race à part. Ce sont, en quelque sorte, les gauchos de ces pampas de la France du Centre; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que, contrairement à ce

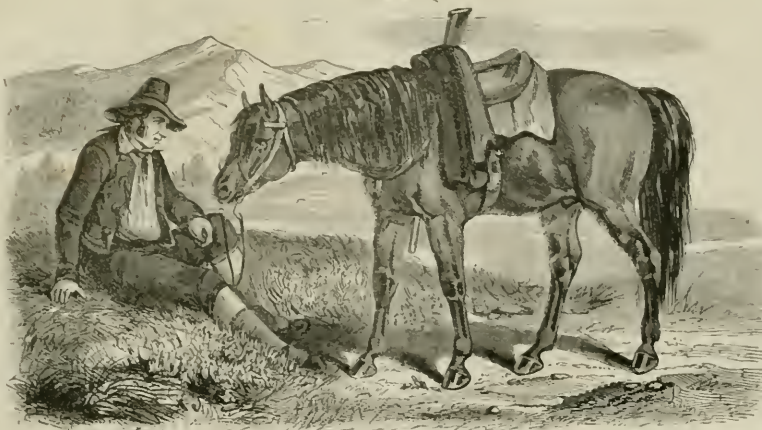
corde, et attachée au moyen d'un petit morceau de bois que, dans ses moments de loisir, il a coupé, arrondi, historié suivant la richesse de son imagination et le bon état de son couteau.

Nous avons parlé de la sobriété et de la persistance du cheval brennoux à supporter les fatigues et les intempéries, ajoutons qu'à ces qualités il en joint d'autres non moins utiles, et qui le rendent surtout précieux comme cheval de chasse et de cavalerie. Il a le pied d'une sûreté extrême, et au milieu des queues d'étangs, des brandes, des mauvais chemins, des fondrières où il a passé ses premières années, il a acquis un tel sang-froid que rien ne l'effraye, et que son cavalier peut le conduire sans peine, sans crainte et surtout sans danger, par-dessus les fossés, dans les marais, au milieu même des eaux qu'il traverse sans sourcilier. On a reproché au cheval brennoux de manquer un peu de taille et d'avoir la tête défect-

tuense et le cou un peu trop arqué, mais en revanche il possède des qualités bien précieuses; les canons sont bien faits et les jambes excellentes. Aussi, grâce à cette infatigable race de chevaux, c'est seulement en Bretagne que l'on voit chaque année ces courses de fond, où des chevaux, venus le matin de distances assez éloignées, sont en état de faire, sans fatigue et d'une seule traite, des courses de vingt kilomètres.

Les chevaux breonnais, qui n'étaient, il y a quelques années, connus que des seuls amateurs, commencent aujourd'hui à être justement appréciés. Aussi, quels que soient les progrès que l'éleveur a faits depuis quelque temps, les propriétaires ne peuvent aujourd'hui suffire aux demandes qui leur arrivent de toutes parts, soit des particuliers, soit du gouvernement, qui n'a pas tardé à reconnaître qu'il ne trouverait nulle part d'aussi bons chevaux de service.

On a essayé de croiser la jument breonnaise avec le



(Les races de chevaux en France. — Cheval corno.)

cheval arabe, et jusqu'à présent du moins ces tentatives ont produit de fort bons résultats. C'est qu'aussi on a eu soin de se rappeler le principe qui doit présider à toutes les alliances dans les races chevalines. L'expérience en effet a permis de remarquer, et c'est aujourd'hui un fait généralement admis, qu'autant les chevaux croisent, même comme reproducteurs, en allant du Midi au Nord, autant ils perdent en quittant le Nord pour aller dans le Midi, et on a pu en reconnaître de nouveau l'exactitude en voyant les produits des croisements opérés dans la Bretagne.

Malgré cette éducation au milieu des solitudes du centre de la France, le cheval breonnais est un cheval civilisé, ami de l'homme; mais comme si toutes les races les plus diverses devaient se rencontrer sur notre territoire, la France a aussi son cheval sauvage; c'est le cheval de la Camargue, élevé dans ces plaines incultes qui forment ce qu'on appelle le delta du Rhône, et



(Les races de chevaux en France. — Chevaux flamands.)

dont les rares habitants, nomades et pasteurs, sont aussi sauvages que les animaux qui peuplent ces solitudes où la civilisation n'a pas osé pénétrer. Il a tous les défauts comme toutes les qualités des races sauvages: d'un caractère indomptable, difficile à dompter, il doit à son éducation libre sur un sol aride, où végètent quelques herbes dures et peu plantureuses, mais arrosées de temps en temps par les eaux salées de la mer, et peut-être aussi à un peu de sang oriental, beaucoup d'agilité, de nerf et de force pour résister aux privations et aux intempéries. L'éloignement où le cheval camarguais vit habituellement de la race humaine ne contribue pas peu, selon nous, à augmenter la sauvagerie de son caractère. Car le seul travail auquel il est occupé, est le dépeçage du bœuf, travail dur, fatigant, et qui demande une organisation robuste, surtout quand, comme dans cette partie du Midi, il dure six semaines de suite et quelquefois deux mois.

Le colonel, Cardini résume



(Les races de chevaux en France. — Cheval de labour.)

ainsi les traits principaux qui caractérisent la race des chevaux camarguais. Leur taille varie entre 1 m. 45 et 1 m. 50 cent.; la tête est carrée, sèche, un peu forte, l'encolure effilée, la croupe de mulet, les extrémités sèches et grêles.

On pourrait améliorer cette race en régularisant ses formes, et elle offrirait alors de précieuses ressources pour la remonte de la cavalerie légère. Sous ce point de vue le passé a des enseignements pour l'avenir. En 1755, on avait établi de ce côté un haras qui avait donné des produits assez beaux pour que quelques-uns fussent placés dans les écuries royales. C'est de la Camargue que les Camisards avaient tiré leurs chevaux, et monté leur cavalerie dans les guerres de religion qu'ils soutinrent contre Louis XIV.

Si du midi nous passons au nord, nous y trouvons une espèce dont nous n'avons pas encore parlé, celle du cheval flamand. Cette variété du cheval de gros trait est employée au halage des bateaux et au tirage

Bulletin bibliographique.

des chariots qui remplacent habituellement les charrrettes de cette partie de la France. Leur taille s'élève quelquefois jusqu'à 1 m. 75 cent., ils ont le poiltra et la croupe fort larges, les pieds gros. On leur reproche seulement de consommer énormément de nourriture et de durer peu. C'est une race essentiellement lymphatique.

D'autres chevaux du même pays, et également de race flammande, ont les mêmes défauts et les mêmes qualités. Ils sont surtout élevés de taille, moins lourds, ont les reins plus creux. Ils ont plus de ressemblance avec les chevaux belges. Comme les flamands nous nous avons d'abord parlé, ils servent également à l'agriculture, aux charrois, et dans quelques cas spéciaux, peuvent être employés pour l'artillerie. Les uns et les autres ne doivent pas être montés. On prétend, mais à tort, que pendant les guerres du moyen âge ils servaient de monture à des chevaliers flamands qui passaient leur vie à guerroyer, soit contre les rois leurs suzerains, soit contre les communes; mais alors la race, quoique tirée des mêmes pays, devait être différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Il est beaucoup plus probable que les seigneurs de ce temps-là tiraient leurs chevaux de l'Allemagne et de la Hollande.

Pour ne pas sortir du même sujet, disons ici quelques mots d'une autre espèce de chevaux de trait, du cheval comtois. Le cheval comtois n'est jamais monté. Il tient le milieu, quoiqu'à une assez grande distance, entre le cheval à tirage rapide tel que le percheron ou le breton, et le poitevin et le caudois qui font, par excellence, des travaux de tirage pesant. Les comtois ont quelques rapports avec les chevaux suisses, quoiqu'ils leur soient très-inférieurs. Leur taille est moins grande, et ne dépasse guère 1 m. 55 cent., les pieds sont plus volumineux, et surtout le sabot est plus évasé. C'est le défaut saillant des individus de cette race, aussi n'est-il pas rare de leur voir les eaux aux jambes. Impropres au tirage rapide, ils ne le sont pas davantage au tirage pesant. Leur véritable et même leur seule destination semble être la culture et le charroi. Ce sont eux qui traînent ces petits chariots allongés que nous voyons, par longues files, amener sur nos marchés les fromages de la Suisse et les autres produits de la Franche-Comté.

Une autre espèce de chevaux, nommée communément celle des chevaux de débarder, est bien connue dans les environs de Paris. Ils sont originaires de l'arrondissement de Rambouillet. Leur taille est moyenne, souvent même au-dessous de la moyenne, la croupe arrondie, les jambes assez fines, les membres bien proportionnés. Elevés dans des localités peu fertiles, la plupart du temps au milieu des bois, ils sont renommés pour leur sobriété, leur nerf, leur vigueur. Ces chevaux qu'on rencontre le plus où ils ne les a pas vus naitre. On ne les trouve guère, en grand nombre du moins, que dans les environs de Rambouillet et dans le département de Seine-et-Oise. Bien qu'ils soient souvent nommés par les paysans auxquels ils appartiennent, cependant leur véritable destination est le trait. Dans le principe, ils servaient presque exclusivement au débardage de la forêt de Rambouillet, et vivaient au milieu des bois, à peu près comme les chevaux du Morvan. Cette spécialité leur avait fait donner, ainsi que nous l'avons dit, le nom de chevaux de débarder, quo'ils ont toujours conservé depuis. Toutefois, sans cesser d'être employés à ces travaux, ils ont encore une autre destination. Ce sont ces chevaux qui conduisent presque toutes les carrioles de paysans. Car s'ils ne sont pas assez forts et assez pesants pour traîner de lourdes charges, leur légèreté, jointe à leur vigueur, les rend très-propres à un tirage rapide, toutes les fois qu'ils ne doivent entraîner qu'un poids proportionné à leurs forces. Ces qualités sont généralement appréciées, et ce qui semble le constater, c'est que le prix de ces chevaux est assez élevé, même dans le pays d'origine. On leur reproche seulement quelquefois leurs membres un peu grêles. Des croisements récents, et aussi, on peut le dire, plus de soin pendant la jeunesse de l'animal, ont eu pour résultat de leur donner plus d'ampleur.

Nous avons dit autre part que la France produisait toutes les espèces de chevaux qui se trouvent dans les autres pays. Nous en avons énuméré et signalé un grand nombre, mais dans cette revue nous n'avons pas parlé du poney. Bien que les îles Scheland soient la véritable patrie de ces chevaux, aussi renommés par leur petitesse que par leur nerf, la Corse peut cependant concourir avec elles pour la production de cette variété chevaline. Si l'exiguïté de la taille est un défaut, c'est le seul qu'on puisse reprocher au cheval corse. Par la sûreté de son pied, il tient du cheval de montagne, et, sous d'autres points, pour le vigueur, l'énergie et la sobriété, il peut lutter avec les races les plus avantageusement dotées. Sa vigueur est même, sous un certain rapport, poussée à l'excès, car elle se manifeste souvent par l'incubilité et la vivacité du caractère, portée jusqu'à la laquinerie, et par une ardeur qu'il n'est pas toujours facile de maîtriser. Contrairement à ce que nous remarquons dans presque tous les poneys des Scheland qui ont le pelage brun ou foncé, on trouve dans les chevaux de la Corse beaucoup de robes mi-partie blanches et noires.

Le cheval corse ne peut pas, à proprement parler, être, à cause de sa petitesse, considéré comme cheval de trait. Cependant il est fréquemment employé à former de petits atelages, à conduire de petites voitures basses et légères, et alors il remplace parfaitement les poneys. Il trotte avec une merveilleuse rapidité.

Comme cheval de selle, il a du fond, de l'habileté et supplée très-bien la fatigue. Si l'exiguïté de sa taille ne lui permet pas d'être monté indistinctement par tout le monde, c'est du moins une très-agréable monture pour les jeunes gens et des enfants. Les personnes qui ont une nombreuse famille et peuvent se permettre l'usage de plusieurs chevaux, ont souvent dans leur écurie ces petits chevaux corses qui servent comme chevaux de promenade.

Le cheval corse a la vie généralement longue et conserve son énergie et sa vigueur jusqu'à un âge avancé.

*Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus, composée sur les documents inédits et authentiques, par M. J. CRÉTEAUX-JOLY. Ouvrage orné de portraits et de fac simile. Tome sixième. — Paris, 1846. Paul Mellier, 7 fr. 50.*

M. Crèteaux-Joly continue et complète sa longue apologie de la compagnie de Jésus. Nous l'avons déjà dit, il ne nous appartient pas de prendre parti, dans ce bulletin, ni pour ni contre les jésuites. Pour rentrer dans l'objet que nous se propose le ouvrage dont nous analysons la publication, et quelle est véritablement l'impartialité prétendue de l'historien de la compagnie de Jésus, il nous suffira d'expliquer quelques phrases caractéristiques de l'introduction du sixième et dernier volume, qui vient de paraître.

«A en achevant le cinquième volume de mon ouvrage, je m'étais, dit M. Crèteaux-Joly, qui s'est conduit, quant à moi, à avoir senti dans un dernier tableau les vicissitudes que les jésuites ont eues à subir depuis qu'en 1814 Pie VII rétablit leur institut sur ses anciennes bases. Mais la difficulté de parler des vivants, comme on parlera l'historien, sans colere et sans flatterie, les obstacles qui devaient entraver la marche du récit, l'impossibilité de se procurer les matériaux nécessaires, m'ont empêché de faire la prudente réserve des uns, de la franche et non machévolente des autres, tout semblait me condamner à un silence que je déplorais, mais dont cependant j'acceptais les conséquences. Je m'y suis résigné, et j'aurais attendu des jours plus tranquilles. Néanmoins, à l'instant où chacun vient armé de romans obscènes, de calomnies philosophiques et d'imputations romanesques, jeter le doigt à l'ordre de Jésus, ne se défendant que par la prudente réserve des uns, de la franche et non machévolente des autres, j'ai pensé qu'un milieu de ce débordement d'outrages, il était digne de l'histoire de faire entendre une voix plus calme.»

Après ce préambule, M. Crèteaux-Joly déclare solennellement que tous les partis ont rendu justice à son impartialité, et que *l'histoire de la compagnie de Jésus* a joint, au de ses rares bonheurs, au point de vue de l'histoire militaire l'avait été depuis. Au milieu de l'irritation des partis, l'éloge unanime accordé à la conscience de l'écrivain l'avait profondément ému. Cependant il n'aurait pas poussé plus loin son travail, si des voix amies, et qui, par la sagesse de leurs conseils, ont tout empire sur sa volonté, ne lui eussent pas fait une obligation de terminer l'ouvrage que l'Église et le monde catholique avaient accueilli avec tant de faveur.

Avant de se décider à retracer cette dernière phase de l'institut, il est allé à Rome, et, sans demander aux parties intéressées le secret qui ne leur appartient pas en propre, il en a cependant assez vu, assez appris pour rendre un compte fidèle de ce qu'il a vu et de ce qu'il a su. Dans lequel certains princes français ont joué un rôle aussi honorable que le caractère dont ils sont revêtus que pour leur dignité personnelle. C'est donc une histoire de vive qu'il écrit aujourd'hui, il faut nous dire, dit-il encore, avec cette admirable impartialité qui le caractérise, quelle est la puissance de certains mots de ses imaginations, en tant de stupidités préjugés au service de leurs intrépides et leurs ennemis. Et il ajoute très-bien, il est à regret, que la suite, que l'histoire n'a jamais été, sous sa plume, ni un panegyrique, ni un pamphlet, et qu'il tient à lui laisser la dignité de son indépendance.

M. Crèteaux-Joly se vante d'avoir rempli son devoir jusqu'au bout, et il paraît en raison. Nous comprenons qu'il y ait des écrivains qui, par conviction ou par calcul, entreprennent le panegyrique de la Vendue ou de la compagnie de Jésus; mais nous n'admettons pas qu'un historien soit autorisé à se glorifier d'être impartial, quand, en parlant des jésuites et de leurs adversaires, il emploie, à l'égard des uns, les expressions ridiculement éloignées, ou grossièrement injurieuses, à l'égard des autres.

A en croire M. Crèteaux-Joly, la France ne possède pas d'écrivain plus vertueux et plus ferme dans ses opinions que M. Lherminier. M. Michelet est un honnête homme devenu maniaque; quant à M. Quinet, il n'a cherché qu'à faire faire un peu de bruit autour de sa tribune délaissée; il a enivré d'éloges boursoufflés la jeunesse des écoles, renouvelé ses flatteries par des applaudissements convenus, etc. Quant à M. Thiers, rien n'est plus facile et plus commun. Pour M. Crèteaux-Joly, M. L'abbé Garret, l'auteur du *Manuel universitaire*, est seul comparable à M. Lherminier.

Ce sixième et dernier volume de *l'histoire de la compagnie de Jésus* est, comme les précédents, orné de portraits et de fac simile.

*Poésies, par madame de Vanzo, née de SKRY. 1 vol. in-8. — Paris, 1845. Firmin Didot.*

En 1825, un homme de cœur et d'esprit déplorait, dans un article de la *Revue de Lorraine*, la languueur croissante de la province. Il la montrait humblement soumise au joug intellectuel de Paris, sans initiative comme sans aspiration. L'écrivain, ne paraissant pas d'ailleurs se douter que sa plume fournissait aussitôt un honorable témoignage à invoquer contre l'exagération de sa plainte, était, parmi les gens vraiment distingués qui ont mérité jadis le titre de capitaine de civilité de notre siècle, un écrivain perpétuel de l'Académie de Nancy, et père de madame de Vanzo.

Madame de Vanzo n'appartient pas à la nouvelle génération. Née dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, elle vit luire sur son horizon d'autres astres littéraires que les nôtres. Elle vient dans la sorte de ces charmants esprits que nous avons nommés, dans la notice que nous avons publiée, les Précieuses de Nonchâtillon, les Sédaines, les Tressan, les ducs de Nivernais, les Deille, etc. Donne par excellence de cette verte ingéniosité, de ce don de saillie mêlé d'un sens exquis, qu'on appelait, à Nancy, l'esprit des Sirvy, comme on l'appela, sur un plus grand théâtre, l'esprit des Mornetard, elle se fit bientôt remarquer au milieu de ses concitoyens, les plus spirituels, dans les méliors salons de la capitale. La flatteuse attention qu'on lui travailla alors se restreint dans une demarade du sculpteur Houdon, qui lui demanda la permission d'exécuter son buste, et dans un mot de madame de Staël, qui disait un jour à Benjamin Constant en lui présentant madame de Vanzo : «Vous voyez, monsieur, la seule femme dont j'aie jamais été jalouse.»

De si beaux titres, et de si hauts noms, n'ont pas empêché une jeunesse en fleur lui méritait d'autres hommages, d'être rien de sa modestie à la muse adolescente. Elle ne rompit aucun de ses attaches serieuses de la vie, se montra tout à tour libre, femme ou mère dévouée, et ne chercha dans l'étude que les

purees jouissances de l'âme. Aussi, madame de Vanzo ne recueillit-elle jamais que des éloges adressés tantôt aux traits de son esprit, tantôt aux qualités de son cœur. Aussi ne vit-elle jamais jamais traîner sur l'airé, comme d'autre letetés plus ambieuses, et savoura-t-elle sa chasteté renommée comme une sorte de fête domestique.

Le guerrier de Dumast terminait en ces termes une notice consacrée au portrait de Vanzo : «Il lui reste maintenant à rassembler ses poésies, ou dévouées en portefeuille ou disséminées dans des éditions partielles, car le public en est encore à desirer une collection de ses œuvres.»

Après dix années de silence, madame de Vanzo vient de remplir cette dernière tâche, c'est à reuini dans le recueil que nous avons sous les yeux tout ce qu'elle a cru devoir livrer à une nouvelle réimpression. Il est bien remarquable qu'un ouvrage si volumineux ait été confié à un seul individu, et qu'un seul homme ait pu épuiser un tel matériel. Cela prouve, nous le pensons, que madame de Vanzo ne hante pas ces poétiques écoles comme un disciple servile; elle y maintient sa banquette et ses couleurs.

Le poème de *Saint-Denis* ouvre le volume. Cette pièce élégiaque est l'expression énergique d'une âme miséricordieuse qui ne compte pas sur qui ne veut pas être au-dessous de sa sainte expiation de 1793. Parmi toutes ces ombres descendues de leurs tombeaux, madame de Vanzo ne vit que des fers et des larmes persécutés jusque dans le sein de la mort. La terre révolutionnaire lui apparaît, non comme le fleau de Dieu, mais comme un aveugle ouragan. Cette interprétation était de sa part bien naturelle; elle fut dictée de beaux vers et d'attendrissantes images. Le poème de *conservation* se compose de quatre chants, au lieu de quatre épitres adressées à une femme. Peut-être pour la première fois en 1812, ce poème devint par la composition que Delille donna, sous le même titre, au public. Si l'espace ne nous manquait ici, nous aimierions à comparer deux ouvrages qui diffèrent absolument par le dessin et le rythme, mais qui renferment néanmoins de piquantes analogies. Nous exprimons sincèrement que si l'auteur de *conservation* n'a pas voulu être au-dessous de ses collègues, la jeune femme entraîne plus rapidement les chœurs après elle. Nous essayons de justifier cet éloge par une citation prise au hasard. Prenez, que dis-je, imitez la modestie à ses compasses, et démontez, pour ainsi dire à l'avance, les ridicules ou bas-bleu, elle engage son sexe à l'écouter les conversations trop graves, appuyant ses avis sur ce charmant exemple :

Rappelez-vous qu'Éve, belle et modeste, Lors, à sa table un messager céleste, M'étant assis devant des fruits de paradis, Etretant le premier des bûches, S'étonna d'un air, allié sous le bocag; Souler ses fleurs, relever de sa main Le jus d'un fruit, et de sa main le regard Qui s'attachait sur les pleurs du mâle.

Le reste des poésies de madame de Vanzo se compose d'épigrammes vraiment belles, vraiment touchantes, ou respire une vive sensibilité, de pièces mêlées de romances et de ballades. Ces compositions, on le conçoit est partout ménagée, mais on l'on sent, comme sous un voile transparent, l'inspiration émie, nous paraissent infiniment supérieures à la plupart des poésies contemporaines de son ordre. Elles n'attirent pas brusquement l'attention, et ce qui est vrai, mais le regard qui s'est fixé sur elles s'y repose et s'y rafraîchit.

Nous désirons que une plume ingénieuse et délicate, celle qui a tracé aillens de si charmants portraits de femmes, s'attache un jour à l'aimable talent que nous venons d'élever. Madame de Vanzo est bien de la famille des Tastu et des Valmore, et, à ce titre, M. Sainte-Beuve lui doit une place dans sa poétique galerie.

*Méthode Wilhem. — Manuel musical. — Orphéon. — Paris, Perrotin, éditeur.*

Simplicité et simultanéité, tel est le fond de la méthode Wilhem, devenue si populaire et si étendue qu'elle a été adoptée dans toutes les écoles normales supérieures et communales. La méthode Wilhem n'a plus de rivale desormais, non-seulement en France, mais en Allemagne, pour l'enseignement du chant; elle a reçu la sanction du temps et l'preuve de l'expérience. — La méthode Wilhem n'est pas seulement enseignée dans les écoles, soivie par un grand nombre de personnes de tout rang dans Paris et dans les départements, elle est en cours de prospérité à Sannur dans l'École normale de cavalerie, au Gymnase musical de Paris, Ajoutons que, par une décision récente, M. le ministre de la guerre vient de rendre l'enseignement du chant, par la méthode Wilhem, obligatoire dans tous les régiments d'infanterie et du génie; bientôt elle sera introduite dans les écoles de marine, et nous espérons que elle fera partie du programme de toutes les institutions. — Ici, nous appelons à notre aide pour une grande révolution morale dans les mœurs et les habitudes des classes laborieuses, parmi lesquelles le gouvernement s'empresse de la propager. Les évêques, les prêtres, les maires des départements, de leur côté, travaillent à donner à cette œuvre une impulsion salutaire et décisive, et partant les résultats sont les mêmes, partout l'admiration simple et pure de cette méthode rend les études faciles et permet qu'en quinze ou dix-huit mois d'études, dans d'assez courtes leçons, on arrive à déchiffrer toute espèce de musique et à l'exécuter à livre ouvert; ce qui, par les autres méthodes, demande six ou sept ans d'études suivies. *L'Orphéon*, publié par M. Perrotin, éditeur des *Œuvres de Béranger*, sert d'application aux principes de la méthode Wilhem; c'est un recueil lyrique simple et pur, où cette méthode rend les études faciles et permet qu'en quinze ou dix-huit mois d'études, dans d'assez courtes leçons, on arrive à déchiffrer toute espèce de musique et à l'exécuter à livre ouvert; ce qui, par les autres méthodes, demande six ou sept ans d'études suivies. *L'Orphéon*, publié par M. Perrotin, éditeur des *Œuvres de Béranger*, sert d'application aux principes de la méthode Wilhem; c'est un recueil lyrique simple et pur, où cette méthode rend les études faciles et permet qu'en quinze ou dix-huit mois d'études, dans d'assez courtes leçons, on arrive à déchiffrer toute espèce de musique et à l'exécuter à livre ouvert; ce qui, par les autres méthodes, demande six ou sept ans d'études suivies. Madame la duchesse d'Orléans, qui prête son concours si généreux et si éclairé à toutes les inventions utiles, a soutenu pour toutes les bibliothèques du prince royal au recueil de *L'Orphéon*, si admirablement arrangé par M. Chénier et M. de Rost, en effet, se trouvent réunies les œuvres de Luther, de J. Schlegel, des Bertou, des Carafa, des Cherubini, des Bonizetti, des Gretry, des Mozart, des Rossini, des Spontini, etc.; la se trouvent des chants moraux et religieux, des marches, des chœurs pour voix solitaires et pour voix différentes, à deux, trois et quatre parties. — Le 7<sup>e</sup> volume de *L'Orphéon* est en vente.

A partir du 4<sup>er</sup> avril les bureaux sont transférés rue Vivienne, 4.

# LE RAILWAY

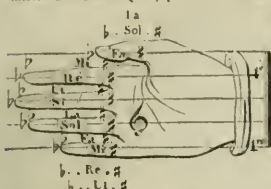
A partir du 4<sup>er</sup> avril les bureaux sont transférés rue Vivienne, 4.

JOURNAL COMPLET DES CHEMINS DE FER, PARAISSANT DEUX FOIS PAR SEMAINE (LE JEUDI ET LE DIMANCHE).

Prix : 10 fr. pour Paris, et 12 fr. pour les départements. — Une Carte détaillée des chemins de fer construits et en projet, d'après MM. BELLET et HENRY, ingénieurs, est envoyée gratis aux abonnés. — On s'abonne aux bureaux du RAILWAY, rue Vivienne, 4, à Paris. Envoyer un mandat sur la Poste, ou s'adresser aux bureaux des Messageries.

PERROUX, éditeur de BERANGER, de l'HISTOIRE DES VILLES DE FRANCE, etc.  
Eu face le guichet du pont du Carrousel, place du Doynau, 3.

MAIN CHROMATIQUE, par B. WILHEM.



## MÉTHODE WILHEM MANUEL MUSICAL

A L'USAGE DES COLLÈGES, DES INSTITUTIONS ET DES COEURS DE CHANT. Comprenant, pour tous les modes d'enseignement, le texte et la musique en partition des tableaux de la Méthode de lecture musicale et de chant élémentaire, par WILHEM.

Ouvrage approuvé par l'INSTITUT DE FRANCE; approuvé et recommandé par le CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE; choisi par le comité central d'instruction primaire de la ville de Paris; adopté par la Société pour l'instruction élémentaire.

Le 1<sup>er</sup> cours, 5 fr. — Le 2<sup>e</sup> cours, 4 fr. 50. — La Méthode complète, 9 fr. 50.

La même Méthode in-fol. en grands TABLEAUX de LECTURE MUSICALE 5<sup>e</sup> édition. 1<sup>er</sup> cours, 50 feuilles in-folio, avec le guide de LA MÉTHODE, 8 fr. — 2<sup>e</sup> cours, 15 feuilles in-folio, 6 fr.

## ORPHÉON,

RÉPERTOIRE DE MUSIQUE VOCALE EN CHŒUR SANS ACCOMPAGNEMENT INSTRUMENTAL, A L'USAGE DES JEUNES ÉLÈVES ET DES ADULTES.

Composé de pièces inédites et de morceaux choisis dans les meilleurs auteurs, et contenant un grand nombre de morceaux de chant propres à être exécutés aux distributions de prix, par WILHEM.

Ouvrage autorisé pour les établissements universitaires par le conseil royal de l'instruction publique.

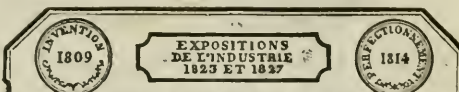
7 vol. in-8, en 81 cahiers de 16 pag.; chaque vol. contenant 208 pag. de musique, 5 fr. Chaque cahier séparément, 45 c.

### 3 FRANCS PILULES STOMACHIQUES LA BOITE

Seules autorisées contre la Constipation, les Vents, la Bile et les Glaires. — Pharmacie COLBERT, passage Colbert.

### AVIS. --- CHOCOLAT MÈNIER.

Le CHOCOLAT MÈNIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prévenir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes de CHOCOLAT MÈNIER, aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le fac-simile de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MÈNIER de tous les autres. L'heureux combinaison des appareils que je possède dans mon usine de NOISEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce CHOCOLAT, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, PASSAGE CHOISEUL, 21, et chez MM. Les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.



**VINAIGRE AROMATIQUE DE JEAN-VINCENT BULLY.**  
Ce Vinaigre, d'un usage reconnu bien supérieur aux eaux de Cologne et que tant de contrefacteurs cherchent à imiter, est aujourd'hui le cosmétique le plus distingué et le plus recherché pour les soins délicats de la toilette des dames. Il rafraîchit et assouplit la peau à laquelle il rend son élasticité. Il enlève les boutons et rougeurs, et calme le feu du rascail et dissipe les maux de tête. — 40 ans de succès.  
959, rue Saint-Honoré, à Paris. — 1 fr. 50 la Flacon.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS ni de BARBES GRISSES L'EAU CHANTAL, seule approuvée, à la propriété garantie de les rendre à la minute, en toutes nuances et pour la Vie. *On l'apporte.* Prix : 6 fr. Fabrique, rue Richelieu, n. 67, porte cochère, à l'entresol. (On expédie.)

# ODONTINE et ELIXIR ODONTALGIQUE

L'instruction qui accompagne ces nouveaux dentifrices donne la raison de leur supériorité sur tous ceux employés jusqu'à ce jour.

DÉPÔT A PARIS, CHEZ M. FAUGÈRE, RUE RICHELIEU, 95; ET CHEZ TOUS LES PARFUMIERS ET COIFFEURS DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

LONGUEVILLE, 10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.

## CHEMISES.

MODES DE LONGCHAMP. Chapeaux et capotes en tous genres, 12, 15, 18 et 20 fr. Blanchissage de chapeaux de paille, 1 fr. Chapeaux mécaniques, 20 fr. Maison ALBES-HERBY, rue Basse-du-Rempart, 18. On expédie. (Affranchir.)

### COMPAGNIE DE PUBLICITE

RUE VIVIENNE, 1.

Les annonces dans les HUIT journaux suivants, formant plus de 40,000 abonnés de toutes les classes, et toutes les opinions, coûtent 4 fr. 80 c. la ligne, pour une fois, 1 fr. 70 c. pour trois fois et 1 fr. 60 c. pour cinq fois en un mois.

- DROIT;
- PATRIE;
- FRANCE;
- VILLES ET CAMPAGNES;
- ESTAFETTE;
- UNIVERS;
- COMMERCIE;
- DÉMOCRATIE.

S'adresser au siège de la Compagnie, rue Vivienne, 4, et chez MM. les courtiers de publicité.



DEMARSON & CHARDIN  
SAVON DE LA DUCHESSE  
AU LAIT D'AMANDES,  
pour blanchir et adoucir la peau.  
15, Rue St. Martin, Paris.

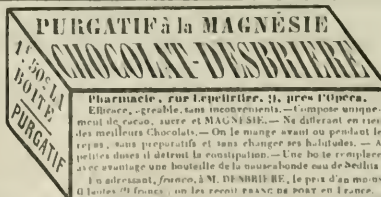
### SAVON-VIERGE AU CAMPHRE,

Production sanitaire d'après le système RASPAIL,

Par Ed. PINAUD, parfums, rue St-Martin, 230.

Auss. Coux à la peau que les pâtes d'amandes les plus fines.

Prix : 1 fr. et 1 fr. 50 c.



PURGATIF à la MAGNÉSIE  
CHOCOLAT-DESBIÈRE  
Pharmacie, rue Lepelletier, 9, près l'Opéra.  
Efficace, agréable, sans inconvénients. — Composé uniquement de cacao, sucre et MAGNÉSIE. — Ne diffère en rien des meilleurs Chocolats. — On le mange avant ou pendant le repas, sans purgatif et sans changer ses habitudes. — À dose excessive il détruit la constipation. — Une boîte remplie se vendant une bouteille de la source abonde en eau de Seltz. — En adressant, franco, à M. DESBIÈRE, le prix d'un moulin à laiterie (20 francs) on les reçoit FRANCO DE PORT en France.

# RUE VIVIENNE N° 2 CACHEMIRES PRÈS LE PERRON DU PALAIS-ROYAL

CHALES, cachemire pur	89 fr. 50 c.
Nouvelle et importante partie de CHALES, cachemire pur, fabrication supérieure	144 c.

La Maison du GRAND COLBERT, voulant donner un démenti formel aux personnes qui ont prétendu qu'elle était dans l'impossibilité de livrer des Cachemires français sans mélange au BAS PRIX de 90 francs, et en DESSINS NOUVEAUX, à 155 francs, a l'honneur d'informer le public qu'il sera remis, avec chaque châle, UN CERTIFICAT DE GARANTIE portant le NUMÉRO du FABRICANT et la DÉSIGNATION de CACHEMIRE PUR.

PLUSIEURS BELLES PARTIES de NOUVEAUTÉS, FANTAISIES et SOIERIES à DES PRIX EXCEPTIONNELS.

Confection de Mantelets, de Visites, etc., depuis 14 f. 50 c. jusqu'aux prix les plus élevés.

**Notice sur l'instrument nommé Panharmonicon.**

Dans un article que nous avons publié l'an dernier sur l'hôtel d'Uzès, appartenant à MM. Delessert, ainsi que sur les magnifiques collections que ce vaste hôtel renferme, et qui sont gracieusement ouvertes aux personnes qui en font la demande, nous n'avons pu dire qu'un mot d'un instrument extraordinaire qui s'y trouve. Nous complétons aujourd'hui notre description, et nous y joignons une gravure exacte.

Cet instrument, nommé *Panharmonicon*, parce qu'il produit à lui seul, et sans le secours de l'homme, une harmonie semblable à celle que produirait un orchestre de soixante artistes, est une des inventions remarquables de notre siècle.

L'inventeur de cet instrument est M. Jean Maelzel, célèbre mécanicien de Vienne, dont les chefs-d'œuvre et la réputation sont connus depuis longtemps.

Après avoir construit trois de ces instruments, l'un qui est chez l'archiduc Charles à Vienne, l'autre chez le prince Leuchtenberg à Munich, et le troisième vendu pour 130,000 francs à la ville de New-York, il a lui-même créé et perfectionné celui qui appartient actuellement à M. Benjamin Delessert, et qui est le plus grand, le plus complet et le plus parfait, qui soit sorti de mains de cet artiste extraordinaire.

Après des essais sans nombre, et après avoir surmonté les

8. Des polkas.
9. L'ouverture de *la Gazza ladra*.
10. L'ouverture de *la Partie de chasse du jeune Henri*.
11. Des airs du *Philtre* d'Auber.

Le panharmonicon a été montré pour la première fois à Paris en l'année 1807.

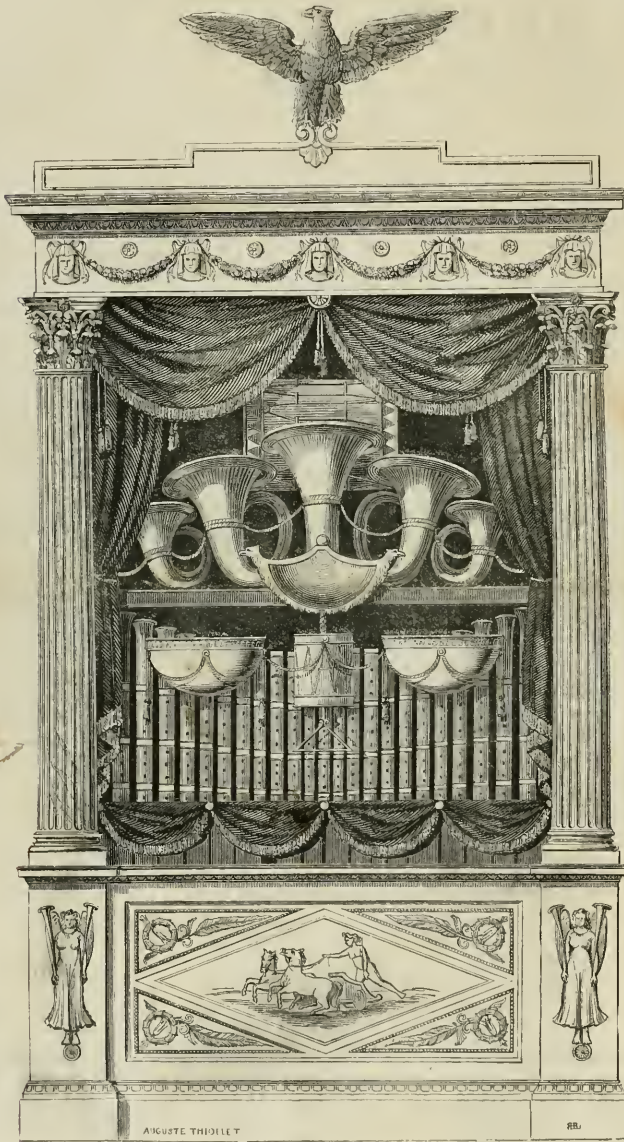
Celui qui est chez le prince Leuchtenberg à Munich était sous la direction de M. Frost, organiste distingué, qui a fait le grand orgue de Saint-Gall.

Celui qui est chez l'archiduc Charles à Vienne est confié aux soins de M. Seiffert.

M. Frost, qui était un des collaborateurs de Maelzel, est venu à Paris rétablir celui de M. Delessert; à sa mort, il a été remplacé par M. Durgy, qui a fait à neuf toutes les parties usées, telles que les sonniers, les vergettes et plusieurs instruments.

On lira avec intérêt la notice ci-après sur M. Maelzel, dont les travaux en mécanique méritent d'être plus connus.

Jean Maelzel est né à Ratisbonne l'an 1775. Son père était horloger mécanicien; après avoir appris de lui la profession d'horloger, il se rendit à Vienne, où il se perfectionna dans cette partie et où il apprit à confectionner des orgues et des pianos. Maelzel se fit connaître à Munich, l'an 1808, où il parut pour la première fois avec son trompette automate; plus tard il fit à Vienne l'acquisition du célèbre joueur d'échecs, qui fixa pendant si longtemps l'attention de l'Europe, et dont l'inventeur est le fameux mécanicien Kempelen. Il se rendit ensuite à Paris, à Londres et en Hollande, pour produire les nouveaux objets de son invention, tels que le panharmonicon, actuellement à M. Delessert, un nouvel automate trompette, son incendie de Moscou, qui était un chef-d'œuvre de mécanique et d'optique, son danseur automate, ses poupées parlantes et le métronome, qui est devenu d'un usage général. Enfin, vers l'année 1825, Maelzel se rendit en Amérique pour y faire connaître son talent, et il mourut des suites du mal de mer dans une traversée qu'il fit pour se rendre de New-York à Baltimore.



plus grandes difficultés, l'artiste est enfin parvenu à donner à son *Panharmonicon* le son naturel de chaque instrument à vent, tel qu'il est produit par l'embouchure humaine.

L'instrument monté à cinq mètres de hauteur sur trois de face. Le clavier, en acier, d'un travail admirable, a 152 touches; il fait jouer 420 instruments de toute espèce :

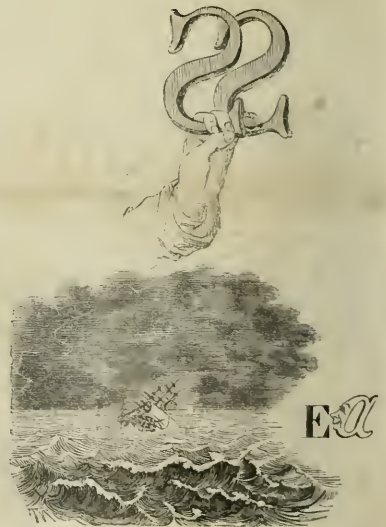
- |                  |                     |
|------------------|---------------------|
| 130 Flûtes.      | 5 Cors.             |
| 130 Clarinettes. | 2 Timbales.         |
| 40 Flageolets.   | 2 Cymbales turques. |
| 50 Bassons.      | 1 Triangle.         |
| 20 Hautbois.     | 1 Caisse roulante.  |
| 18 Trompettes.   | 1 Grosse caisse.    |

L'instrument marche seul au moyen de cinq magnifiques rouages; de deux soufflets qui donnent du vent à 410 embouchures.

Il y a actuellement onze cylindres ou rouleaux qu'on peut faire jouer à volonté, savoir :

1. Une marche militaire de Moscheles.
2. Une symphonie militaire de Haydn.
3. L'*Echo* de Chérubini.
4. L'ouverture de *Lodoviska*, de Chérubini.
5. Une symphonie militaire de Beethoven.
6. Un morceau de musique sacrée de Haendel.
7. Plusieurs vases de Strauss.

**Rébus.**



EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Au clair de la lune, mon ami Pierrot, prête-moi ta plume pour écrire un mot.

On s'abonne chez les Directeurs de postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, Finch-Lane-Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISBAKOFF, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-impériale; Gostinói-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et C<sup>e</sup>, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez BASTIDE et chez DUBOS, libraires.

Chez V. HEBERT, à la NOUVELLE-ORLÉANS (États-Unis).

A NEW-YORK, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A MADRID, chez CASIMIR MONIER, Casa Fontana de Oro.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LAGRANGE et C<sup>e</sup>, rue Daniette, 2.